

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES
TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT
POUR L'ANNÉE 2019 - VOLET TARIFAIRE

DOSSIER : R-4058-2018

RÉGISSEURS : Me LISE DUQUETTE, présidente
Me MARC TURGEON et
M. FRANÇOIS ÉMOND

AUDIENCE DU 27 NOVEMBRE 2018

VOLUME 2

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me ANNIE GARIÉPY et
Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE
avocats de la Régie

DEMANDERESSE :

Me YVES FRÉCHETTE
avocat d'Hydro-Québec Transport (HQT)

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et
l'Association des restaurateurs du Québec (AHQ-
ARQ);

Me PIERRE PELLETIER
avocat de l'Association québécoise des
consommateurs industriels d'électricité et du
Conseil de l'industrie forestière du Québec;

Me NICOLAS DUBÉ
avocat d'Énergie Brookfield Marketing (EBM);

Me Delphine Pittet
avocate de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (section Québec) (FCEI).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	6
PREUVE DE HQT - PANEL 2 - Efficience et maintenance MARIE-CHRISTINE AYOUB MARIE-JOSÉE ROBY STEVE CHAGNON PATRICK DOYLE STÉPHANE VERRET	
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER	7
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DELPHINE PITTET	32
INTERROGÉS PAR Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE	110
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	182

LISTE DES ENGAGEMENTS

	<u>PAGE</u>
E-5 (HQT) : Fournir la prévision des IF pour 2018 à partir de la projection du risque de maintenance fournie en preuve (demandé par FCEI)	58
E-6 (HQT) : Fournir les données des IF réelles mensuelles pour 2017 et 2018 (demandé par la FCEI)	74
E-7 (HQT) : Indiquer le nombre d'équipements réparés au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2018 (demandé par FCEI)	104
E-8 (HQT) : Pour les scénarios D, E et F, déposer le montant total, c'est-à-dire la valeur actuelle nette sur tout l'horizon calculé par le MGA pour, d'une part, la maintenance et d'autre part la pérennité (demandé par la Régie)	152
E-9 (HQT) : Donner plus de détails sur les raisons de l'augmentation du nombre de déversements accidentels de moins de 100 litres que l'on retrouve à la pièce HQT-3, Document 2, à la page 36 (demandé par la Régie)	177

R-4058-2018
27 novembre 2018

- 5 -

LISTE DES PIÈCES

PAGE

A-0036 :	Extrait de la présentation de Hydro-Québec Transport dans le dossier R-4012-2017, HQT-15, Document 2.1, page 16	111
----------	---	-----

1 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-septième
2 (27e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt-sept (27)
8 novembre deux mille dix-huit (2018), dossier
9 R-4058-2018. Demande du Transporteur de
10 modification des tarifs et conditions des services
11 de transport pour l'année 2019 - Volet tarifaire.
12 Poursuite de l'audience.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, bonjour tout le monde. J'espère que vous
15 êtes bien reposés. Maître Pelletier, je pense qu'on
16 était rendu à vous.

17 Me PIERRE PELLETTIER :

18 Bonjour. Pierre Pelletier pour l'AQCIE et le CIFQ.
19 Je n'ai que quelques questions pour ce panel-là.
20 Remarquez, Madame la Présidente, j'avais annoncé
21 quinze (15) minutes pour le panel 2 et zéro minute
22 pour les deux autres panels. J'ai eu l'impression,
23 par le témoignage d'hier, que je vais répartir mon
24 quinze (15) minutes entre les panels 2 et 3, mais
25 pour l'instant, j'ai juste quelques points à

1 éclaircir avec le Panel 2.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Mais, comme vous avez vu, on a beaucoup de temps au
4 calendrier, alors c'est pour vous.

5 Me PIERRE PELLETIER :

6 D'accord.

7

8 PREUVE DE HQT - PANEL 2 - Efficience et maintenance

9

10 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-septième
11 (27e) jour du mois de novembre :

12

13 MARIE-CHRISTINE AYOUB

14 MARIE-JOSÉE ROBY

15 STEVE CHAGNON

16 LOUIS VECI

17 PATRICK DOYLE

18 STÉPHANE VERRET

19

20 SOUS LA MÊME AFFIRMATION SOLENNELLE, déposent et
21 disent :

22

23 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER :

24 Q. **[1]** Je pense que mes questions finalement vont
25 toutes s'adresser à monsieur Veci. Le premier

1 point, c'est juste une question de compréhension,
2 là. Je vous réfère à la page 24 du document de
3 présentation qui a été produit par vous hier.

4 Alors, cette page-là est relative à la
5 réalisation de la maintenance concernant le budget
6 spécifique des MALT. Et on constatait, en regardant
7 les chiffres qui apparaissent là, que vous avez
8 différents montants pour différentes opérations en
9 rapport avec la mise à jour des MALT.

10 Vous indiquez, vous indiquez, dernière
11 ligne, pour la continuité et mise à jour des plans,
12 un montant de cinquante mille dollars (50 000 \$)
13 par poste. Et je constate, je pourrais vous en
14 remettre une copie, mais vous avez peut-être déjà
15 l'information, je constate, à l'examen du budget
16 spécifique de l'an passé pour les MALT, que vous
17 aviez plutôt prévu cinquante mille dollars
18 (50 000 \$) par installation, alors cinquante mille
19 (50 000 \$) versus soixante-cinq mille (65 000\$)
20 cette année.

21 Et je constate également que, relativement
22 à la réalisation des relevés de... Non, je
23 m'excuse. La continuité et mise à jour des plans,
24 donc vous avez cinquante mille dollars (50 000 \$)
25 par poste, alors que dans le document de l'an

1 passé, vous aviez vingt mille dollars (20 000 \$)
2 par poste. Et pour ce qui est des réparations et
3 correctifs, vous avez soixante-cinq dollars par...
4 soixante-cinq mille dollars (65 000 \$) par poste et
5 l'an passé vous aviez cinquante mille dollars
6 (50 000 \$) par poste. Alors, il y a des écarts
7 assez importants, en tout cas, entre le vingt mille
8 (20 000 \$) et le cinquante mille (50 000 \$).

9 Je me demandais si c'est simplement une
10 correction qui a été apportée ou si vous avez
11 complètement refait vos estimations. Qu'est-ce qui
12 s'est produit pour qu'on arrive avec de tels
13 changements? Ah! C'est...

14 M. STEVE CHAGNON :

15 R. Oui, c'est... c'est monsieur Chagnon.

16 Q. **[2]** C'est pas monsieur... c'est pas monsieur Veci.

17 R. C'est monsieur Chagnon qui va répondre. Donc, oui,
18 concernant les changements au niveau des coûts
19 moyens estimés, en fait, c'est au courant de
20 l'année, de la fin de l'année deux mille dix-sept
21 (2017) et en début d'année deux mille dix-huit
22 (2018), le Transporteur a procédé à des appels
23 d'offres car tous les travaux sont faits par des
24 tiers dans ce dossier-là. Et c'est à la lumière de
25 ces appels d'offres là qu'on a modifié nos coûts

1 estimés.

2 Q. **[3]** Les coûts que vous aviez pour l'année
3 antérieure, est-ce que c'étaient également des
4 coûts qui avaient fait suite à des appels
5 d'offres...

6 R. Non.

7 Q. **[4]** ... ou c'est des estimations faites à l'époque
8 par vous autres?

9 R. C'étaient des estimations faites à l'interne avant
10 d'aller en appel d'offres.

11 Q. **[5]** Je comprends que les montants qui apparaissent
12 maintenant à votre... à la page 24 de votre
13 présentation d'hier, est-ce que ce sont des
14 montants qui apparaissent pour la première fois
15 dans le dossier ici ou si on les retrouvait
16 ailleurs déjà? Dans une des pièces accompagnant le
17 dépôt.

18 (9 h 04)

19 R. On les retrouve dans les DDR. Là je vous reviens.
20 Oui, donc on a répondu en DDR 3, là, j'ai les
21 numéros Hydro, HQT-13, Document 1.3, à la question
22 13.1.

23 Q. **[6]** Alors, c'était une réponse à une demande de
24 renseignements de la Régie.

25 R. Donc, on retrouve au tableau R13.1 les coûts

1 globaux. Évidemment, ce n'était pas des coûts
2 unitaires mais si on divise, on arrive aux
3 chiffres.

4 Q. **[7]** Vous me dites le tableau R13.1 ou R16.1?

5 R. R13.1

6 Q. **[8]** 13. Alors, la question c'était 13.1?

7 R. Exactement.

8 Q. **[9]** Je pense que je vais correctement adresser mes
9 autres questions à monsieur Veci. Vous êtes passé
10 très vite, Monsieur Veci, hier, sur la, mon Dieu,
11 quelle est la page, la page 25 de votre
12 présentation concerne encore la réalisation de la
13 maintenance. Et sur cette page-là, vous l'intitulez
14 ressources requises pour réaliser et supporter la
15 stratégie de maintenance adaptée. Vous indiquez un
16 montant global de cinquante-trois millions (53 M).
17 Je comprends que c'est un montant de cinquante-
18 trois millions (53 M) qui s'ajoute cette année,
19 c'est bien ça?

20 M. LOUIS VECI :

21 R. C'est bien ça.

22 Q. **[10]** Et ce montant de cinquante-trois millions
23 (53 M), vous l'avez indiqué en regard de plusieurs
24 postes. Le premier poste, c'est les effets
25 perturbateurs. Je comprends que le montant qui

1 serait afférent à ce poste-là ce serait le montant
2 de quatorze millions de dollars (14 M\$)?

3 R. C'est bien ça.

4 Q. **[11]** La ligne suivante concerne personnel de
5 support à la maintenance. Est-ce qu'il s'agit d'un
6 montant de cinq millions (5 M) ou est-ce autre
7 chose que ça?

8 R. Écoutez, ce que j'ai également mentionné c'est
9 qu'en mode revenus requis, le panel 3 avec la
10 directrice, planification financière et contrôleur
11 pourra y répondre plus spécifiquement mais en
12 termes de besoin, c'est ce qu'on vous a identifié;
13 en termes d'opérateur mobile; en termes de support
14 technique de monsieur Chagnon; en termes de chez
15 nous, supervision; en termes des cadres, donc tout
16 ça, c'est un certain nombre d'ETC. De mémoire,
17 c'est quatre-vingt-cinq (85), de mémoire, et donc,
18 c'est ce qui s'appelle le personnel de support à la
19 maintenance mais madame Lagacé pourra vous donner
20 le découpage beaucoup plus fin.

21 Q. **[12]** Non, mais sans avoir le découpage fin parce
22 que vous, vous avez préparé ce tableau-là...

23 R. Tout à fait.

24 Q. **[13]** ... vous nous montrez cinquante-trois millions
25 (53 M) puis vous dites il y a six choses dans ça.

1 R. Oui.

2 Q. **[14]** Alors, j'imagine que vous avez une idée au
3 moins du total de chacune de ces six choses là.

4 R. Le total c'est cinquante-trois (53).

5 Q. **[15]** Non, non, du total de chacun des six postes.

6 R. Oui. Écoutez, on me dirait de faire très attention
7 parce que, dans le mode revenus requis, c'est assez
8 complexe. Mais pour la végétation, je peux vous
9 dire que c'est quatre millions (4 M). Et pour
10 autres je pense que c'est une précision très
11 importante à faire dans autres.

12 Q. **[16]** Oui, bien là, vous vous êtes rendu à autres.
13 Moi, je suis juste rendu à personnel de support.

14 R. O.K.

15 Q. **[17]** Ça, c'est le deuxième poste. Alors, vous
16 m'avez dit...

17 R. Dix millions (10 M).

18 Q. **[18]** Pardon?

19 R. Dix millions (10 M).

20 Q. **[19]** Dix millions (10 M)?

21 R. Oui, quatre-vingt-cinq (85) ETC. Et si je me suis
22 égaré, je suis certain que madame la contrôleur va
23 corriger le tir au panel 3.

24 Q. **[20]** Va vous remettre dans le droit chemin. Budget
25 spécifique MALT, évidemment, on parle du montant de

1 treize millions (13 M)?

2 R. C'est plus compliqué que ça. Si vous vous souvenez,
3 il y avait plusieurs éléments spécifiques l'année
4 dernière et, par rapport à l'année dernière, à la
5 marge, c'est une baisse de onze millions (11 M).
6 Mais mettons ça simple, ce qu'on vous a défendu
7 comme besoins en MALT, c'était treize millions
8 (13 M) dans le tableau que vous avez vu
9 précédemment. Pour le reste des plus et des moins,
10 je vais laisser madame Lagacé vous le représenter
11 parce que c'est un montant à la marge, cinquante-
12 trois millions (53 M) de plus mais pour avoir les
13 montants absolus dans un budget, je vais laisser
14 madame Lagacé répondre.

15 Q. **[21]** O.K. Mais là, vous avez mis au singulier
16 budget spécifique au singulier, MALT. Je comprends
17 que si on veut juste identifier ça, c'est le
18 montant de treize millions (13 M).

19 R. Les besoins qu'on vous a représentés nous, pour les
20 MALT, c'est treize millions de dollars (13 M\$).
21 Tout ce qui est à l'intérieur du cinquante-trois
22 (53), je laisse madame Lagacé vous répondre parce
23 que, effectivement, un montant à la marge c'est pas
24 pareil, nécessairement, que le montant de revenus
25 requis qui est demandé.

1 (9 h 09)

2 Q. **[22]** Le quatrième (4e) élément qui apparaît ou le
3 quatrième (4e) poste qui apparaît de votre tableau,
4 c'est « innovation ». Pouvez-vous me dire de quoi
5 il s'agit et de quel montant il s'agit?

6 M. STEVE CHAGNON :

7 R. Bonjour. Pour le contenu en innovation, ça a été
8 présenté dans le document HQT-3, document 1, aux
9 pages 19 à 22, sous la section 5.4.

10 Q. **[23]** Et vous avez indiqué quoi, à cet endroit-là?

11 R. Bien. En fait, je peux en faire la lecture
12 complète, mais c'est l'ensemble des projets dont on
13 a parlés, entre autres, pour se donner de la marge
14 en exploitation. Ce sont aussi des projets pour
15 faire face à la transition énergétique.

16 Q. **[24]** Oui, mais est-ce qu'à ce moment-là, vous me
17 référez vous, aux différents montants qui ont été
18 indiqués en rapport avec les travaux qui ont été
19 effectués avec l'IREQ? Non?

20 R. L'innovation, ce sont le travail que l'on fait avec
21 l'IREQ.

22 Q. **[25]** Oui. Alors, le montant total au niveau
23 innovation, c'est combien?

24 M. LOUIS VECI :

25 R. On pourra, encore une fois vérifier avec madame

1 Lagacé. Mais quand je vous parle d'un montant à la
2 marge, O.K., si on part de l'autorisé deux mille
3 dix-huit (2018), en innovation on était dans un
4 budget aux charges de quatorze millions (14 M\$) et
5 aujourd'hui, on est en deux mille dix-neuf (2019),
6 année témoin à vingt millions (20 M\$). On parlait
7 des MALT tantôt, il y avait cinq point cinq
8 (5,5 M\$) dans l'autorisé de l'année dernière et on
9 s'en va à treize millions (13 M\$) cette année dans
10 notre demande d'année témoin.

11 Donc, à la marge, dans le cinquante-trois
12 (53 M\$), c'est la différence entre l'autorisé et
13 notre besoin. Donc, c'est pour ça que c'est un peu
14 toute une gymnastique de passer au travers tous ces
15 chiffres-là et au niveau des chiffres, je
16 préférerais que madame Lagacé s'y lance. Au niveau
17 des besoins, on va les défendre bec et ongles là,
18 il n'y a pas de problème.

19 Q. **[26]** Vous voulez dire des besoins réels et non pas
20 des besoins en argent?

21 R. Non. Je voulais dire ce qu'il y a derrière le
22 besoin. Donc...

23 Q. **[27]** C'est derrière le besoin?

24 R. Les projets, la raison d'être de cette demande-là,
25 ça on est là pour le défendre.

1 Q. **[28]** Bon. Ça ne me donne toujours pas un montant ça
2 pour ce qui est de l'innovation. Vous ne le savez
3 pas, hein?

4 R. Oui. Je vous ai dit, dans le dossier deux mille
5 dix-neuf (2019), vingt millions (20 M\$) et l'année
6 dernière il y en avait quatorze (14 M\$). Mais la
7 réconciliation du cinquante-trois millions (53 M\$),
8 vous comprenez, il faut y aller comme ça à chaque
9 fois.

10 Donc, quand on vous parle du besoin de deux
11 mille dix-neuf (2019), je vais vous parler d'un
12 besoin d'un programme de MALT, par exemple, de
13 treize millions (13 M\$). Si on regarde à la marge
14 par rapport à l'année dernière, c'est une
15 augmentation de cinq point cinq (5,5 %) à treize
16 (13 %).

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[29]** Monsieur Veci, je comprends que monsieur
19 Pelletier va se faire un plaisir de parler à madame
20 Lagacé, au panel 3, mais pourriez-vous à tout le
21 moins dire ce que vous faites de plus
22 matériellement parlant pour ces sommes-là?

23 R. Au niveau du programme de MALT, c'est l'acétate
24 dont on vient juste de parler. Donc, on vient
25 d'expliquer, si vous additionnez la colonne deux

1 mille dix-neuf (2019), pour les soixante (60)
2 postes à vingt-cinq mille (25 000 \$) par poste, le
3 cent (100) postes, là, je vois mal le chiffre, à
4 soixante-mille (65 000 \$) par poste. Donc, tout ça
5 additionne à treize millions (13 M\$) pour deux
6 mille dix-neuf (2019). Alors, ça c'est la demande
7 en deux mille dix-neuf (2019), de projets
8 spécifiques en MALT, et si vous le comparez à deux
9 mille dix-huit (2018) par exemple, avec l'autorisé
10 de cinq point cinq millions (5,5 M\$) c'est une
11 hausse de sept point cinq (7,5 %). Alors, le besoin
12 de deux mille dix-neuf (2019) dans le dossier qu'on
13 défend, c'est le treize millions (13 M\$) identifiés
14 ici. La hausse par rapport à l'année dernière est
15 de sept point cinq millions (7,5 M\$).

16 Me PIERRE PELLETIER :

17 Q. **[30]** Je vais quand même me risquer. Avez-vous une
18 idée de ce qu'il y a dans le dernier poste, qui
19 s'appelle « autres »?

20 R. Ça me fait plaisir de vous donner un exemple, mais
21 pas tous vous les dire, je ne les connais pas tous,
22 mais c'est important. On rigole, mais c'est
23 important. Vous savez, le MGL a mentionné, dans ses
24 acétates :

25 Ne tient pas compte de l'inflation.

1 C'est en dollars constants. Et donc, dans nos
2 besoins à nous, on doit pouvoir mettre les
3 ajustements économiques salariaux des gens, c'est
4 un exemple. Et c'est donc dire qu'à l'intérieur du
5 « autres » il peut y avoir des montants pour même
6 la force de travail qu'on a actuellement, qui va
7 vivre une augmentation de salaire et un ajustement
8 économique l'année prochaine. Donc, ce n'est pas
9 des personnes de plus, c'est des gens qui vont
10 coûter plus cher de par l'inflation ou du matériel
11 qui va coûter plus cher. Alors, dans le « autres »,
12 encore une fois, il y a plusieurs éléments comme ça
13 et j'aimerais... j'aimerais laisser ça aux
14 spécialistes.

15 (9 h 15)

16 Q. **[31]** Mais pouvez-vous au moins nous donner un total
17 de ces autres-là? Je comprends qu'en... je
18 comprends qu'en faisant toutes les soustractions
19 que vous avez suggérées pour les postes précédents,
20 je pourrais éventuellement dire la différence
21 représente tel montant mais vous, le savez-vous?

22 R. Non.

23 Q. **[32]** Ça fait que finalement c'est pas vous qui avez
24 préparé ce document-là? La page... la page 25 de la
25 présentation c'est pas vous qui avez préparé ça?

1 R. Absolument, c'est moi qui l'ai préparée. Je veux
2 dire les besoins sont identifiés à gauche,
3 l'augmentation en revenu requis de cinquante-trois
4 millions (53 M\$) c'est le domaine de la directrice
5 contrôleur qui, elle, dans son panel, va tout vous
6 expliquer le découpage du revenu requis par sa
7 présentation de départ et comment elle
8 l'expliquera.

9 Q. **[33]** C'est peu instructif mais je dois vous dire
10 que je suis très heureux de vous entendre parce que
11 nous-mêmes, quand on passe à travers votre grand
12 dossier, on s'y perd joliment et joyeusement.
13 Alors, je suis content de voir que vous, vous vous
14 y perdez aussi. J'ai pas d'autres questions pour ce
15 témoin-là. Je vous remercie.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[34]** Je vais vous avouer que c'est pas orthodoxe
18 mais moi, je vais en poser une tout de suite. C'est
19 parce que la contrôleuse c'est pas elle qui décide
20 des sommes? Je comprends que c'est elle qui calcule
21 puis qui fait le tout dans le revenu requis mais
22 moi, je pensais que ça venait de vous les besoins,
23 pas de la contrôleur, ça fait que si vous ne savez
24 pas comment vous arrivez à cinquante-trois (53 M\$)
25 c'est pas la contrôleuse qui va le savoir non plus.

1 R. Le besoin dans l'année témoin deux mille dix-neuf
2 (2019). Je veux juste être clair. Le besoin
3 identifié, par exemple, le programme de MALT, un
4 programme de trois ans et ce qu'on va faire en deux
5 mille dix-neuf (2019), ça, je peux vous le dire.

6 Q. [35] Je comprends, oui, mais ça a l'air à être le
7 seul que vous êtes capable de définir, vous ne
8 savez pas... Innovation, c'est quoi que vous voulez
9 faire de plus avec...

10 R. Oui.

11 Q. [36] ... les sommes que vous demandez de plus?
12 Alors, madame... madame Lagacé, elle ne le saura
13 pas, elle. En tout cas, je ne pense pas. Elle le
14 sait peut-être mais je vous le souhaite parce qu'à
15 date, ça ne va pas bien là.

16 Q. [37] Ce qu'on veut faire de plus, on veut... on
17 veut répondre à ce type de question-là et monsieur
18 Chagnon va y répondre. Donc, dans le dossier, il y
19 a plusieurs éléments d'innovation qui ont été
20 mentionnés puis on va répondre à toutes les
21 questions sur ce que représente le vingt millions
22 (20 M\$) millions d'innovation, il n'y a pas de
23 problème.

24 Me PIERRE PELLETIER :

25 Malgré ce que j'ai annoncé, Madame la Présidente,

1 j'aurais quelques questions additionnelles.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Allez-y, ça a l'air que c'est le bon panel.

4 Me PIERRE PELLETIER :

5 Q. [38] Évidemment, on lit beaucoup de choses dans le
6 dossier au niveau des demandes des renseignements
7 puis au niveau de la présentation que vous avez
8 faite au début, etc., sur tous les sujets qui sont
9 là, notamment sur les effets perturbateurs et je
10 pense résumer correctement en disant que vous avez
11 établi dans votre preuve que des éléments
12 perturbateurs, bien, il y en a depuis le début du
13 programme de stratégie de maintenance adaptée;
14 chaque année, vous aviez des montants qui étaient
15 demandés, des travaux qui étaient effectués, vous
16 réalisiez qu'en faisant une intervention à un
17 endroit, bien, vous nuisiez au trafic ailleurs,
18 puis donc, vous avez toutes sortes d'éléments
19 perturbateurs, alors, ils étaient là puis ils
20 étaient là dans les chiffres que vous aviez pour
21 les années antérieures.

22 Maintenant, cette année, vous avez indiqué
23 dans le dossier que les effets perturbateurs
24 maintenant, on ne les considérera pas comme faisant
25 partie du MGA mais on va les considérer... votre

1 expression, je crois, c'est à la marge ou en marge.
2 Maintenant, je comprends que tous ces effets
3 perturbateurs-là sont tous des effets qui résultent
4 des travaux de maintenance des actifs dans le cadre
5 du MGA, n'est-ce pas?

6 R. Un effet perturbateur dans le domaine de la
7 réalisation d'une intervention chez nous pourrait
8 s'appliquer et dans la réalisation d'une mise en
9 route, mise en service d'un projet et dans la
10 réalisation de la maintenance. Donc, ce qui
11 perturbe ma force de travail qui est mixte, qui
12 travaille et en projets et en maintenance, pourrait
13 affecter la réalisation de l'intervention en
14 projets comme en maintenance. Mais vous avez
15 effectivement, raison, la majorité, en tout cas, ce
16 qui est calculé au dossier c'est l'effet
17 perturbateur au niveau de la maintenance puis au
18 niveau des projets, elle est intégrée à l'intérieur
19 du facteur de glissement de madame Lagacé en termes
20 que dans le passé, on vous référait à la
21 flexibilité opérationnelle entre autres dans ce
22 domaine-là.

23 Q. **[39]** Et quand vous vous référez ensuite au
24 personnel de support à la maintenance, les mots le
25 disent là, « support à la maintenance », je

1 comprends que ça c'est du personnel pour supporter
2 la stratégie de maintenance adaptée? C'est pas...
3 c'est pas en-dehors de ça.

4 (9 h 19)

5 R. Absolument. Vous avez raison. C'est du monde à cent
6 pour cent (100 %) pour la maintenance.

7 Q. **[40]** Puis je comprends que c'est la même chose pour
8 vos postes innovation... pour votre poste
9 innovation. Est-ce que c'est la même chose aussi
10 pour votre ajout en végétation ou pas?

11 R. La végétation n'est pas faite à l'interne, elle est
12 faite par du service externe, donc au niveau de la
13 végétation on doit faire à peu près vingt mille
14 hectares (20 000 ha) par année et pour ce faire,
15 dans le marché actuel, on avait besoin d'un ajout
16 de quatre millions de dollars (4 M\$). Comprenons
17 ici, là, le budget... en fait, c'est également un
18 bon exemple. Maintenant, ce qu'on traite comme
19 végétation ce n'est plus de la fardoche, là, ça
20 commence à être un peu plus du traitement
21 mécanique. Et le coût de l'hectare a dépassé les
22 mille dollars de l'hectare (1000 \$/ha). Et il y a
23 quelques années on était à huit cent cinquante
24 dollars de l'hectare (850 \$/ha). Donc, on doit...
25 tout rattrapage ou tout équipement qui vieillit ou

1 toute végétation qui pousse a un effet sur les
2 coûts, d'où l'importance de le réaliser juste à
3 temps et de le réaliser au bon moment. Et c'est cet
4 ajustement budgétaire-là de quatre millions (4 M)
5 qui est nécessaire pour faire nos vingt mille
6 hectares (20 000 ha).

7 Q. **[41]** Je comprends, mais du contrôle de végétation,
8 évidemment vous en faites depuis des années, il a
9 toujours fallu que vous vous assuriez que la
10 végétation ne vienne pas embrouiller vos lignes. Je
11 me demandais pourquoi vous le mettiez ici en
12 rapport avec la stratégie de maintenance adaptée.
13 Je me demande pourquoi ça rentre dans le groupe
14 plutôt que d'être complètement à part.

15 R. En fait, vous savez, je suis responsable de tout...
16 toute maintenance qui va aider à exploiter nos
17 installations, qu'elles soient de ligne, qu'elles
18 soient des emprises, qu'elles soient de poste.

19 Et si on se ramène autour des années deux
20 mille neuf-deux mille dix (2009-2010), on a eu un
21 contact de la végétation avec les lignes avec des
22 rapports à la NERC NPCC et des potentiels de panne.
23 Et depuis ce temps-là, les budgets en végétation
24 ont fluctué et le traitement qu'on a fait a
25 fluctué. Alors on doit maintenant réaliser vingt

1 mille hectares (20 000 ha) par année de façon
2 constante et systématique, de la même sorte qu'il
3 faut réaliser cent pour cent (100 %) de la
4 maintenance adaptée pour de l'appareillage
5 électrique. Les similitudes sont là et ça fait
6 partie de ce qu'on doit réaliser pour avoir un
7 réseau qui est fiable.

8 Q. [42] Pourriez-vous nous mettre ça dans une petite
9 capsule, là, les motifs pour lesquels vous avez
10 choisi de traiter séparément les effets
11 perturbateurs ou encore le personnel de support à
12 la maintenance ou peut-être même l'innovation,
13 pourquoi vous avez choisi de les traiter séparément
14 ou à part ou en marge plutôt que de dire : écoutez,
15 on avait un budget de... pour le MGA de cinquante-
16 quatre millions (54 M) et puis là, bien cette année
17 on réalise que ça coûte plus cher, puis on voudrait
18 ajouter quatorze millions (14 M) d'effet
19 perturbateur, dix millions (10 M) ici, trois
20 millions (3 M) là. Bref, demandez... pourquoi vous
21 ne demandez pas un budget de soixante-quinze
22 millions (75 M) pour le MGA en remplacement du
23 cinquante-quatre millions (54 M)?

24 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

25 R. Je vais... bonjour, je vais prendre la question.

1 Donc, dans le modèle de gestion des actifs, comme
2 je vous ai présenté hier au niveau de la
3 maintenance systématique, le MGA prend compte des
4 gammes d'opération, des gammes d'opération qui sont
5 génériques et qui sont indépendantes des effets
6 perturbateurs. Le MGA ne peut pas simuler quel sera
7 l'effet perturbateur lié à une inspection de
8 conformité sur un disjoncteur, entre autres. Donc,
9 le MGA va vraiment simuler les heures des gammes
10 génériques au niveau de la maintenance
11 systématique. Puis au niveau de la maintenance
12 conditionnelle, comme je vous ai expliqué, le MGA
13 va simuler des volumes en maintenance
14 conditionnelle et corrective et il va lui ajouter
15 des coûts associés à ces intervention-là. Ces coûts
16 sont basés sur un historique, le modèle de coût du
17 MGA c'est un historique réel de deux mille quatorze
18 (2014) à deux mille dix-sept (2017) pour la
19 présente cause.

20 Donc, évidemment, ce qu'on a tenté de
21 dégager c'est la difficulté de plus en plus
22 croissante que monsieur Veci vit avec ses équipes
23 au niveau de la réalisation des travaux, que ce
24 soit en systématique ou en conditionnel, et que le
25 modèle ne peut pas générer. Le modèle se base

1 toujours sur des modèles, sur des tendances et il
2 ne peut pas, le modèle, anticiper ce que sera le
3 futur au niveau des coûts en maintenance
4 conditionnelle et corrective. Au niveau des coûts
5 en maintenance conditionnelle et corrective, il se
6 base sur un historique réel, donc il ne peut pas
7 anticiper ce que seront les coûts dans le futur, ce
8 qu'on a tenté de démontrer à la marge avec ce que
9 je vous ai présenté, la courbe en pointillée bleu
10 au niveau de la différence. Je peux peut-être juste
11 vous la remontrer.

12 Q. **[43]** Oui.

13 R. La « slide » 27.

14 Q. **[44]** La petite tranche de bleu pâle, là.

15 R. La petite zone bleue pâle. Donc, le MGA, lui,
16 vraiment est calibré au niveau de la maintenance
17 conditionnelle et corrective sur la ligne verte. Ça
18 fait que c'est ça que le modèle prend en compte
19 dans nos simulations vraiment sur de l'historique
20 réel. Alors on sait que le futur ne sera pas à
21 l'image du passé.

22 (9 h 24)

23 Donc ainsi, on a capturé à la marge puisque le MGA
24 on ne peut pas le simuler, un montant de quatorze
25 millions (14 M).

1 M. STEVE CHAGNON :

2 R. J'ajouterais à ça qu'au niveau du modèle de gestion
3 des actifs, on ne retrouve pas les ressources de
4 soutien technique aux opérations, ce ne sont pas
5 des coûts qui sont comptabilisés dans le modèle de
6 gestion d'actifs ni les opérateurs mobiles. Aussi,
7 au niveau de l'innovation, c'est un peu la même
8 chose.

9 Si je reviens, au niveau de l'innovation,
10 ce qu'on veut faire, puis je vais faire un pont
11 avec ce qu'on a présenté plus tôt dans les
12 présentations, on a parlé de marges de transit, de
13 mesures compensatoires qui étaient atteintes.
14 Monsieur Doyle doit, en exploitant le réseau,
15 trouver des marges supplémentaires pour se donner,
16 entre guillemets, de l'air. Et ça, c'est via des
17 projets de recherche à l'IREQ qu'on ajoute.

18 On parle de simulation des infrastructures
19 de réseau, on a des projets de recherche aussi.
20 Dans la numérisation de nos postes, vous savez
21 qu'on a des projets pour numériser certains postes;
22 donc, tous les projets de recherche qui amènent des
23 intrants à la numérisation des postes qui est le
24 futur, il faut se tourner vers le futur en tant
25 qu'organisation. Tout ce qui est l'aspect des

1 ressources énergétiques distribuées, l'effet des
2 panneaux solaires, si on veut être capables
3 d'anticiper cet effet-là sur le réseau, si on veut
4 être capables d'être à l'avant et de prendre des
5 bonnes décisions sur l'évolution du réseau de
6 transport, on doit faire de l'innovation pour voir
7 l'influence de ces nouvelles technologies-là sur
8 notre réseau et être en amont des problèmes.

9 On sait que dans certaines régions du monde
10 il y a déjà des enjeux associés aux ressources
11 énergétiques distribuées et Hydro-Québec veut,
12 TransÉnergie veut être en amont avec le type de
13 réseau qu'on a qui n'est pas non plus, qui ne se
14 compare pas nécessairement, donc, comment nous on
15 va faire face à ces changements-là.

16 Un autre point qui est là-dedans, bien, on
17 parlait du modèle de gestion d'actifs, on veut le
18 faire évoluer. Il y a des projets de recherche à
19 l'IREQ sur l'évolution du modèle de gestion de
20 l'actif pour être encore plus capables de stimuler
21 plus finement le vieillissement et avoir une image
22 plus claire.

23 On avait en début de présentation, vous
24 avez vu la première planche de la présentation,
25 c'était une image de deux disjoncteurs dans lequel

1 on parle d'un état actuel et d'un état futur.
2 L'état futur est embrouillé parce que, évidemment,
3 on essaie de le deviner, avec le plus de rigueur
4 possible, des modèles qui doivent être raffinés et
5 il y a plusieurs projets de recherche qu'on a
6 lancés pour avoir une meilleure image de nos états
7 futurs en fonction de l'état actuel de nos
8 équipements.

9 Donc, je pense qu'au niveau de l'innovation
10 c'est très important de poursuivre parce que c'est
11 souvent via des innovations qu'on réussi à mettre
12 en place des mesures d'efficience qui sont payantes
13 et qui sont structurantes pour l'organisation.

14 M. STÉPHANE VERRET :

15 R. Vous avez, Maître Pelletier, aussi dans la preuve,
16 HQT-3, Document 1, donc à la section 5.4.3, puis on
17 a répondu à une demande de renseignements de la
18 Régie, demande de renseignements numéro 28 de la
19 Régie, pour laquelle on a pour chacune des sections
20 indiquées le découpage du vingt virgule cinq
21 millions (20,5 M) qui est demandé pour l'année deux
22 mille dix-neuf (2019) donc pour chacune des
23 rubriques. Alors 5.4.3.1, améliorer le service à
24 nos clients pour un virgule huit million (1,8 M),
25 maintenir la fiabilité du réseau, améliorer la

1 robustesse du modèle de gestion des actifs pour un
2 point trois millions (1,3 M)...

3 Q. **[45]** Oui, bien c'est pour ça que je posais la
4 question tantôt. Je me demandais si, au niveau
5 innovation, on visait seulement le un point trois
6 million (1,3 M) ou si on visait l'ensemble de ce
7 qui apparaît là. Je comprends de la réponse qui a
8 été donnée tantôt qu'on vise l'ensemble sauf que
9 cet ensemble-là, au fond, représenterait pour cette
10 année une augmentation de six millions (6 M) parce
11 qu'il y avait déjà quatorze (14) l'an passé.

12 R. Exactement.

13 Q. **[46]** C'est ça, hein?

14 R. Exactement.

15 Q. **[47]** Ça fait le tour, je vous remercie. Pour vrai
16 cette fois.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci Maître Pelletier. Ça va être à maître Dubé
19 pour EBM? Je comprends que... Pas de questions,
20 c'est... Merci. Maître Pittet pour la FCEI.

21 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DELPHINE PITTET :

22 Bonjour, Delphine Pittet pour la FCEI. Bonjour
23 Madame la Présidente, bonjour Messieurs les
24 Régisseurs, bonjour le panel, à tout le monde.

25 Q. **[48]** Donc mes premières questions vont porter sur

1 la tendance des indisponibilités forcées.

2 (09 h 30)

3 Je vous réfère au document B-0086, HQT-13, document
4 1.3, la question 15.2. Alors, dans la réponse, on
5 mentionne que :

6 Par ailleurs le Transporteur souligne
7 qu'il n'a pas déposé de prévisions
8 d'IF pour l'année deux mille dix-huit
9 (2018). Le Transporteur comprend que
10 la FCEI fait référence à la prévision
11 du Transporteur tel qu'évalué par la
12 FCEI. La prévision pour deux mille
13 dix-huit (2018) est de six mille sept
14 cent cinquante (6 750 IF), tel
15 qu'évalué par la FCEI constituerait
16 une hausse de presque dix pour cent
17 (10 %) par rapport à deux mille
18 dix-sept (2017). Considérant la
19 maintenance additionnelle effectuée en
20 deux mille dix-sept (2017) qui freine
21 l'effet de spirale, cette prévision
22 semble exagérée comparée à la hausse
23 réelle historique de l'ordre de six
24 pour cent (6 %). A titre illustratif,
25 une hausse de six pour cent (6 %) par

1 rapport à deux mille dix-sept (2017)
2 donnerait une prévision d'environ six
3 mille cinq cents (6 500 IF).

4 De cette réponse, je vous réfère à la preuve... au
5 document B-0012, à HQT-4, document 2, à la page 27.

6 Donc :

7 Considérant la corrélation entre les
8 IF et le risque en maintenance, le
9 Transporteur propose d'établir des
10 cibles pour l'indicateur
11 indisponibilité forcée
12 proportionnelles au profil d'évolution
13 prévue du risque de maintenance.

14 Alors, vous nous dites que vous n'avez pas pu faire
15 de prévision pour les IF de deux mille dix-huit
16 (2018), par contre, on sait qu'il y en a eu six
17 mille cent trente-neuf (6 139) en deux mille
18 dix-sept (2017) et que vous prévoyez six mille huit
19 cent soixante-sept (6 867) IF en deux mille
20 dix-neuf (2019) sur la base de proportionnalité au
21 profil d'évolution du risque de maintenance.

22 Dans la mesure où vous jugez que la
23 proportionnalité du profil du risque de maintenance
24 est valable pour prévoir les IF de deux mille
25 dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux (2022),

1 est-ce qu'on ne pourrait pas l'utiliser aussi pour
2 une prévision des IF en 2018?

3 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

4 Bonjour.

5 Me DELPHINE PITTET :

6 Q. **[49]** Oui.

7 R. Bien, en fait, c'est... c'est pas qu'on a pu, c'est
8 qu'on ne l'a pas fait parce que quand on fait...
9 quand on fait du MGA, bien, on regarde deux mille
10 dix-neuf (2019) et plus, donc, on établit la
11 tendance. Quand on a regardé deux mille dix-huit
12 (2018), on était à la cause tarifaire de l'an
13 passé, donc, on a regardé deux mille dix-huit
14 (2018). Quand on projette, on projette pour les
15 années deux mille dix-neuf (2019) et plus. Ça c'est
16 le premier point. Donc, on ne l'a juste pas fait,
17 c'est pas qu'on a pas pu et c'est pas dans notre
18 processus. Comme je vous dis, une fois que l'année
19 est terminée et quand on a fini, nous, de notre
20 côté à nous, on est du côté stratégique, on établit
21 des tendances, donc, une année n'a pas d'influence
22 sur un quatre ans ou un cinq ans ou six ans parce
23 qu'on établit des tendances.

24 Donc, c'est important de comprendre que du
25 côté du MGA, on est vraiment à haut niveau, on

1 détermine des volumes d'interventions, on détermine
2 des... des... la trajectoire dans le fond selon une
3 tendance. C'est important, c'est vraiment des
4 moyennes, c'est pas... c'est pas très très pointu.
5 Quand on passe les volumes du côté de monsieur
6 Chagnon, c'est à partir de ce moment-là que là on
7 est vraiment dans une liste pointue. Donc, on l'a
8 tout simplement pas fait. C'est pas...

9 Q. **[50]** Non, non, je comprends, je comprends qu'on est
10 dans des prévisions puis dans des projections, tout
11 ça, on le comprend, mais c'est juste que cette
12 méthode-là pourrait-elle être utilisée pour se
13 donner une idée de projection qu'on avait pour deux
14 mille dix-huit (2018)?

15 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

16 R. Donc, la projection des IF qui a été réalisée a été
17 faite pour les années deux mille dix-neuf (2019) à
18 deux mille vingt-deux (2022) suivant la projection
19 du réel de deux mille treize (2013) à deux mille
20 dix-sept (2017).

21 Q. **[51]** Oui.

22 R. Donc... Et ça, ça a été fait au printemps deux
23 mille dix-huit (2018) pour la présente cause. Donc,
24 on était très très en amont pour l'année deux mille
25 dix-huit (2018) et le réel de deux mille dix-huit

1 (2018) qui va entrer dans nos statistiques à partir
2 de l'an prochain, ça reste une année parmi un
3 ensemble d'années. Donc, la tendance va être... va
4 demeurer la même à toute chose près là.

5 (9 h 35)

6 Q. **[52]** O.K. Puis est-ce que c'est possible de l'avoir
7 cette donnée de deux mille dix-huit (2018) ou...

8 R. Si on souhaite...

9 Q. **[53]** C'est techniquement possible de sortir une
10 prévision qui aurait pu être faite pour deux mille
11 dix-huit (2018)?

12 R. Votre question, c'est si on serait en mesure de
13 vous fournir la projection des IF deux mille dix-
14 huit (2018)?

15 Q. **[54]** Oui. Exactement. Mais si je comprends qu'on
16 aurait pu hypothétiquement le faire, avoir cette
17 donnée-là avec le modèle, en fait une donnée
18 projetée de deux mille dix-huit (2018). Et d'après
19 la courbe qu'on a, on peut avoir une idée où elle
20 pourrait être située.

21 R. En fait, pour qu'on puisse estimer ce que pourrait
22 être l'IF deux mille dix-huit (2018), il faut
23 vraiment qu'on relance nos simulations...

24 Q. **[55]** O.K.

25 R. ... du modèle.

1 Q. **[56]** O.K.

2 R. Et pour relancer ça.

3 Q. **[57]** O.K.

4 R. C'est quand même beaucoup de travail. Il faudrait
5 que je capture tout le correctif où j'en suis. Il
6 faudrait que je simule tout le risque où j'en suis
7 aujourd'hui et un ensemble d'indicateurs, donc,
8 c'est assez costaud comme démarche.

9 Q. **[58]** O.K. O.K. Je comprends tout à fait. Mais est-
10 ce que vous êtes d'accord avec moi qu'on peut voir,
11 d'après la courbe qui a été donnée de deux mille
12 dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux (2022), on
13 peut avoir une idée de la prévision de deux mille
14 dix-huit (2018) par rapport à ça? Ça serait valable
15 pour deux mille dix-huit (2018) là, cette
16 projection-là?

17 R. Pouvez-vous clarifier votre question?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[59]** Peut-être, si je capture bien, vous me le
20 direz. Je pense qu'elle veut avoir le point entre
21 le deux mille dix-sept (2017) et le deux mille dix-
22 neuf (2019). Alors, elle veut savoir si la tendance
23 est en ligne droite, plus haute ou plus basse.

24 R. Oui. Donc, comme je vous le disais, pour évaluer
25 cette tendance-là à partir de nos modèles, il faut

1 que je relance la simulation là.

2 Me DELPHINE PITTET :

3 Q. **[60]** Non. Non. Ça je comprends, je comprends, on a
4 quand même une courbe là, on a une...

5 R. On a une courbe. On a une courbe, tout à fait. Et
6 puis, si on regarde les années deux mille douze
7 (2012), deux mille treize (2013), deux mille
8 quatorze (2014), deux mille quinze (2015), deux
9 mille seize (2016), ça fluctue quand même le réel
10 d'une année à l'autre aussi. Donc, je peux vous
11 mettre un point entre deux mille dix-sept (2017) et
12 deux mille dix-neuf (2019), mais à quel chiffre on
13 va atterrir? Avec les modèles, je ne peux pas vous
14 le... Si vous voulez une projection, il faut qu'on
15 simule là.

16 M. LOUIS VECI :

17 R. Juste un complément de réponse, peut-être, puis
18 madame Roby vous me corrigerez. Mettre un point sur
19 là où sont les IF aujourd'hui, c'est une chose,
20 mais « resimuler » pour revoir la moyenne de quatre
21 (4) ans, pour voir si la tendance demeure la même,
22 c'est ça qui... Mais ça, c'est une autre
23 simulation.

24 Q. **[61]** Ah! Oui. Non. Je ne suis pas en train de vous
25 demander une autre simulation.

1 R. C'est parce que la tendance se mesure sur plusieurs
2 années, il y a quatre (4), cinq (5) années
3 derrières, on « resimule » pour voir si la tendance
4 avec le résultat réel d'une année demeure la même
5 et si la courbe varie. Mais mettre un point, ça
6 c'est plus facile de dire où on en est aujourd'hui,
7 mais il faut « resimuler » pour voir les tendances
8 selon le correctif qu'il y aurait, selon la
9 maintenance réalisée en deux mille dix-huit (2018)
10 et selon plusieurs facteurs dans ce type-là. Donc,
11 je vois, on voudrait mettre un point sur l'IF,
12 aujourd'hui. Ça, où on est rendu aujourd'hui, ce
13 n'est pas un problème. Mais le modèle pour voir si
14 la tendance est la même, ça c'est une autre
15 simulation.

16 Q. **[62]** O.K. Je comprends le point. Par contre, vous
17 comprenez que de notre côté on essaie aussi de
18 mettre un point quelque part avec ce qu'on a, avec
19 les informations que vous nous avez transmises,
20 puis ce point-là n'est pas là et on souhaite, de
21 notre côté pouvoir le mettre. Puis on comprend
22 qu'il y a quand même une projection qui a été faite
23 de deux mille dix-neuf (2019) à deux mille vingt-
24 deux (2022) et on voit que c'est assez élevé, comme
25 projection d'IF, la courbe est plus haute que le

1 réel là. Donc, on suppose, en constatant ça que
2 quand même le point, l'hypothétique point vert
3 serait quand même aussi élevé si on regarde les
4 autres points verts.

5 Donc, là, mon parallèle que je voulais
6 faire. Donc, on voit à la figure 7 du document B-
7 0008 à la page 23, dans HQT-3, document 1.1...
8 (9 h 40)

9 On voit à la figure 7 que le risque de maintenance
10 de deux mille dix-huit (2018) est très semblable au
11 risque de maintenance de deux mille dix-sept (2017)
12 et passablement différent du risque de maintenance
13 de deux mille dix-sept (2017). Dans les
14 circonstances et considérant toujours l'hypothèse
15 de...

16 M. STÉPHANE VERRET :

17 R. Excusez-moi, juste peut-être répéter la référence,
18 on...

19 Me DELPHINE PITTET :

20 Oui.

21 Me MARC TURGEON :

22 Et la page?

23 Me DELPHINE PITTET :

24 Oui, page 23, B-0008, HQT-3, Document 1.1, figure
25 7.

1 M. STÉPHANE VERRET :

2 R. C'est bon, merci.

3 Me DELPHINE PITTET :

4 Q. **[63]** Donc, on voit à la figure 7 que le risque de
5 maintenance de deux mille dix-huit (2018) est très
6 semblable au risque de maintenance de deux mille
7 dix-neuf (2019) et passablement différent du risque
8 de maintenance de deux mille dix-sept (2017). Bon.
9 Dans les circonstances et considérant toujours
10 l'hypothèse de proportionnalité des IF, donc nos
11 points verts, et le risque de maintenance, est-ce
12 qu'on n'a pas raison de penser que si vous aviez
13 fait une prévision d'IF en deux mille dix-huit
14 (2018) sur cette même base, la prévision aurait été
15 légèrement plus faible que celle de deux mille dix-
16 neuf (2019) mais pas à mi-chemin entre deux mille
17 dix-sept (2017) et deux mille dix-neuf (2019)?

18 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

19 R. Je vous ai... j'ai remis à l'écran le graphique qui
20 vous a été présenté hier. Malheureusement, dans ce
21 dessin-là on n'a pas le point deux mille dix-huit
22 (2018), mais c'était pour qu'on puisse avoir un
23 visuel commun pour s'y référer.

24 Q. **[64]** Oui, oui.

25 R. Donc, je reprends le graphique de la figure 7 dont

1 vous faites référence. Simplement mentionner que
2 le... dans ce graphique-là de la figure 7, la
3 courbe en vert représente les simulations de notre
4 modèle.

5 Q. **[65]** Oui.

6 R. Et dans les simulations du MGA, le MGA prend en
7 considération que cent pour cent (100 %) de la
8 stratégie de maintenance est réalisée toujours
9 d'une année à l'autre, incluant la maintenance
10 systématique. Et toujours à la figure 7 le point
11 rouge de deux mille dix-sept (2017) représente le
12 risque mesuré en fin d'année. Donc, évidemment si,
13 comme je l'ai expliqué hier, on n'a pas réussi à
14 faire cent pour cent (100 %) de notre stratégie de
15 maintenance systématique, ce point-là est sous-
16 évalué. Donc, le point rouge que vous voyez sur le
17 graphe c'est vraiment un risque réel mesuré en fin
18 d'année. Donc, le MGA, lui, il prend en compte le
19 fait dans l'hypothèse du point vert deux mille dix-
20 huit (2018) de la figure 7, que cent pour cent
21 (100 %) de la maintenance a été réalisée. Donc,
22 c'est pour ça qu'il y a une marche, si on veut,
23 entre le deux mille dix-sept (2017) et le deux
24 mille dix-huit (2018).

25 Q. **[66]** Mais d'après la... d'après moi, si j'essaye de

1 comprendre, c'est l'information que vous projetez,
2 que vous... les prévisions que vous faites pour les
3 années à venir versus, t'sais, vous vous êtes basés
4 là-dessus pour demander de l'ar... pour le budget
5 ici. C'est les... ce que vous projetez, c'est ce
6 qu'on voit, on essaye de comprendre parce que là,
7 la seule... le seul corrélatif qu'on essaye de
8 faire c'est entre ce qui aurait pu être projeté
9 pour deux mille dix-huit (2018) et la réalité.
10 C'est ça qu'on essaye de comprendre parce que si je
11 continue sur les données qu'on a au trente (30)
12 septembre pour les IF, on ne voit pas... on voit
13 que c'est assez similaire. Si je me rapporte au
14 nombre d'IF, là, que vous avez transmis au document
15 B-0069 à la page 9, réponse 2.1, le tableau R2.1,
16 le document HQT-13, document 5.1.

17 R. HQT-13, document?

18 Q. [67] 5.1. C'est ça, 5.1?

19 M. STÉPHANE VERRET :

20 R. À quelle page du document 5.1?

21 Q. [68] À la page 9, page 9.

22 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

23 R. Merci. Votre... votre question, si je comprends
24 bien, c'est d'essayer de comprendre comment a été
25 établie la projection des IF de deux mille dix-neuf

1 (2019) à deux mille vingt-deux (2022). Est-ce que
2 c'est... c'est un peu la... la question?

3 (9 h 46)

4 Q. **[69]** J'essaie de corrélérer l'information que j'ai.
5 J'ai les projections de deux mille dix-neuf (2019)
6 à deux mille vingt-deux (2022), je n'ai pas la
7 projection de deux mille dix-huit (2018). On parle
8 du point qu'on essaie de situer à quelque part.
9 Mais là, je comprends que ceux de deux mille dix-
10 neuf (2019) et deux mille dix-sept (2017), on a
11 fait une projection. Moi, je n'ai pas... ce que
12 j'ai, c'est la donnée au trente (30) septembre des
13 IF. Puis la donnée au trente (30) septembre des IF
14 est assez semblable à la donnée du trente (30)
15 septembre de deux mille dix-sept (2017) .

16 Et vous comprenez, on le voit sur le
17 graphique, il y a quand même une réelle différence
18 entre ce qui est projeté puis la donnée qu'on a
19 dans le concret.

20 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

21 R. Je vais prendre un angle de réponse en pensant que
22 ça va...

23 Q. **[70]** Oui.

24 R. ... peut-être répondre à votre question. Donc, la
25 projection des IF que l'on a faite...

1 Q. [71] Oui. Oui.

2 R. ... pour deux mille dix-neuf (2019) à deux mille
3 vingt-deux (2022), s'est faite en fonction d'une
4 projection du taux de risques.

5 Donc, l'an dernier, à la cause tarifaire de
6 l'an dernier, il y a eu une présentation qui vous a
7 été faite de faire une corrélation entre
8 l'historique du risque et l'historique des
9 indisponibilités forcées. Donc, on a établi,
10 c'était dans le cadre peut-être du dossier Roland
11 Berger, on a fait une corrélation entre l'évolution
12 du taux de risques et l'évolution des IF. Donc, on
13 a regardé quelles étaient ces tendances-là
14 historiques passés, risques et IF. Et au printemps
15 quand on a modélisé le MGA pour l'année deux mille
16 dix-neuf (2019) et les suivantes, on avait... on a
17 projeté une courbe de risques.

18 Alors, ce qu'on a fait, c'est qu'on a
19 appliqué ce même facteur de corrélation là basé sur
20 l'historique réel et on a appliqué ce facteur de
21 corrélation là à notre risque projeté. Ce qui nous
22 a permis d'établir une tendance des
23 indisponibilités forcées pour le futur. C'est comme
24 ça qu'on a établi le futur.

25 Maintenant, ces tendances-là, ce facteur de

1 corrélation là basé sur l'historique réel et basé
2 sur un ensemble d'années, pas seulement sur une
3 seule et unique année. Donc, quand ça a été fait,
4 on a pris en compte l'ensemble de l'histogramme,
5 historique réel, qui était sur le tableau il n'y a
6 pas longtemps.

7 Et si on n'avait pris que les deux
8 dernières années, on n'aurait pas eu la tendance
9 recherchée, tout comme on n'aurait pas pu anticiper
10 les années deux mille quinze (2015) et deux mille
11 un (2001) telles qu'on les a vécues si on s'était
12 fié uniquement sur les années deux mille treize
13 (2013) et deux mille quatorze (2014).

14 Donc, je ne sais pas si j'ai répondu à
15 votre question.

16 M. LOUIS VECI :

17 R. Je peux offrir un petit complément.

18 Q. **[72]** Oui.

19 R. Donc, on a une orientation stratégique qui vient du
20 MGA avec de la modélisation assez sophistiquée,
21 mais à un niveau stratégique. Moi, sur le plancher
22 des vaches, et donc je prends le mémoire que vous
23 avez soumis et comment on peut se reconforter sur
24 la base d'une IF réelle qui serait à un point, un
25 point neutre en deux mille dix-huit (2018) par

1 exemple puis qu'on n'a pas la nouvelle modélisation
2 tout de suite pour ce que... lorsqu'on va rerouler
3 qu'est-ce que ça va avoir d'l'air.

4 Une des hypothèses qui a été faite dans le
5 mémoire de la FCEI, c'était que, bien, le correctif
6 allait être pas mal similaire à deux mille dix-sept
7 (2017) et donc, par différence, on réussirait à le
8 planifier et donc on réussirait probablement le
9 plan de match de l'année.

10 Alors, au niveau de ce qui est réel au
11 niveau de la tendance du correctif, on vous a
12 mentionné que le correctif était comme... génèrait
13 des effets perturbateurs par la suite.

14 Au niveau du correctif, on vous rappelle
15 que le réel deux mille seize (2016) à réel deux
16 mille dix-sept (2017), on a augmenté de vingt-
17 quatre pour cent (24 %), c'est en preuve.

18 On a également mis en preuve que, au trente
19 (30) septembre deux mille dix-sept (2017) à trente
20 (30) septembre deux mille dix-huit (2018), une
21 augmentation, encore une fois, de vingt et un mille
22 (21 000) heures. Par la suite, on vous dit qu'on va
23 finir l'année à deux cent mille (200 000) heures de
24 correctif.

25 Deux cent mille (200 000) heures de

1 correctif de plus gènèrent des effets
2 perturbateurs. Et on vous a également dit que notre
3 budget en coût de maintenance s'annonçait pour être
4 un dépassement de vingt-neuf millions (29 M\$) par
5 rapport aux cinquante-quatre (54 M\$) de l'année
6 dernière autorisés.

7 C'est deux éléments de budget, moi, que
8 j'ai à ma disposition. Le budget financier, et je
9 n'y arrive pas avec les budgets que j'ai. Et
10 deuxièmement, le correctif me perturbe et est
11 beaucoup plus élevé que ce qu'il était.

12 Alors, si on remonte la côte jusqu'au MGA,
13 ça veut dire que je fais soixante mille (60 000)
14 heures de moins en conditionnel, j'ai plus de
15 correctifs. En deux mille dix-huit (2018), je me
16 dirige vers vingt-trois pour cent (23 %) de
17 correctif par rapport à ce que je visais
18 initialement. Donc, le préventif va être touché.

19 (9 h 51)

20 En faisant moins de préventif, on a dit en preuve
21 qu'on arriverait à peu près à quatre-vingts pour
22 cent (80 %). La cote de risque dont madame Roby
23 vous parlait va être affectée et à un moment donné,
24 la tendance des IF par défaut, que ce soit cette
25 année ou dans une année prochaine, va également

1 poursuivre la tendance puisqu'on n'a pas réalisé
2 cent pour cent (100 %) de la maintenance adaptée.
3 Alors, c'est une autre façon pour vous de vous
4 réconforter, mais reconforter ce n'est pas
5 réconfortant, mais que les heures de correctifs qui
6 augmentent et que le budget n'est pas suffisant
7 pour faire ce qu'on doit faire, c'est ce que je
8 vous offre comme étant plus palpable et plus réel
9 jusqu'à la mise à jour des modèles pour justifier
10 la tendance.

11 Q. **[73]** Je voudrais juste faire une petite parenthèse
12 là. Pour le cent pour cent (100 %) de... réaliser
13 cent pour cent (100 %) de la maintenance là,
14 d'après moi, ce que j'ai compris hier de toute
15 l'explication que vous nous avez donnée, il y a
16 nécessairement des indisponibilités forcées qui
17 arrivent. On ne peut pas tout prévoir, il y en a
18 qui arrive. Vous nous avez dit : « Il y a des
19 exemples, ça prend cinq (5) mois avant qu'on ait
20 une pièce. Si on est obligé de faire une
21 indisponibilité forcée, c'est des maintenances
22 préventives qu'on n'a pas pu faire parce que soit,
23 le personnel n'est pas disponible ou il faut
24 laisser ça en fonction parce que... » Bon. Donc,
25 nécessairement, ça perturbe. Est-ce que ce n'est

1 pas utopique de croire qu'on va atteindre cent pour
2 cent (100 %) de la maintenance planifiée?

3 R. Très bonne question. Si on le regarde sur une seule
4 année, il est possible qu'il y ait quelques
5 équipements majeurs qu'on devait faire cette année,
6 qui vont glisser pour une raison ou une autre à une
7 année subséquente. Si on le regarde sur une fenêtre
8 suffisamment grande, deux (2) ans, trois (3) ans,
9 quatre (4) ans, avec ce qu'on demande comme
10 budgets, avec les fondations qu'on a mises en
11 place, avec la flexibilité opérationnelle pour
12 travailler autour des contraintes opérationnelles
13 qu'on a eues, avec l'innovation qui va nous
14 permettre des limites de transit plus grandes, on
15 pense qu'on est capable de réaliser le plan de
16 match à cent pour cent (100 %) et donc, de venir
17 substituer un équipement qui était très important
18 l'année prochaine, de le faire cette année et vice
19 et versa pour pouvoir réaliser, sur une période de
20 deux (2) ans, trois (3) ans, quatre (4) ans,
21 l'essentiel de ce qu'on veut faire. Et je vous
22 rappelle, par contre, qu'on a au dossier un retard
23 de maintenance qu'on se doit d'adresser et on va le
24 faire par l'entremise des regroupements dont on
25 vous a parlé. Ce n'est pas utopique, c'est un

1 excellent défi, mais on a les fondations pour le
2 faire, les fondations sont en place puis les
3 budgets pour le faire, bien on vous les demande
4 dans cette audience puis dans le dossier tarifaire
5 deux mille dix-neuf (2019).

6 Q. [74] Madame Roby, je vais revenir aux propos. Je
7 retourne à la figure 7 du document HQT-3, document
8 1.1. Donc, sur le risque de maintenance, les
9 prévisions simulées, on a une donnée pour deux
10 mille dix-huit (2018), de ce que je comprends? On a
11 fait des proportionnalités pour les IF par rapport
12 aux risques de maintenance, si je comprends bien,
13 pour deux mille dix-neuf à deux mille vingt-deux
14 (2022)?

15 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

16 R. Oui. Il y a une corrélation entre l'évolution du
17 taux de risques et l'évolution des IF.

18 Q. [75] Par proportionnalité? Je reprends ma citation
19 au document B-0012 :

20 Le Transporteur propose d'établir des
21 cibles pour l'indicateur
22 indisponibilités forcées
23 proportionnelles au profil d'évolution
24 prévu du risque en maintenance.

25 R. Oui. C'est ce qu'on appelle la corrélation. Oui,

1 tout à fait.

2 Q. **[76]** C'est ça. Donc, puisque j'ai une donnée pour
3 deux mille dix-huit (2018) dans mon risque de
4 maintenance, je peux faire une proportionnelle pour
5 obtenir mes IF?

6 R. Oui.

7 Q. **[77]** O.K. Si on fait cette proportionnelle-là, on
8 arrive avec des IF assez élevés là?

9 R. Pour l'année deux mille dix-huit (2018)?

10 Q. **[78]** Pour l'année deux mille dix-huit (2018).

11 R. En fait, oui, je vous dirais, si on traçait la
12 tendance de l'historique des IF réels de deux mille
13 treize (2013) à deux mille dix-neuf (2019), puis on
14 verrait une droite sur l'histogramme... Excuse-moi,
15 Geneviève, je te ramènerais à... Si on traçait une
16 droite de deux mille treize (2013) à deux mille
17 dix-sept (2017), on verrait une tendance qui serait
18 définie par une moyenne et on verrait que l'année
19 deux mille treize (2013) et deux mille quatorze
20 (2014), le réel serait arrivé sous la moyenne, mais
21 la tendance des sept (7), huit (8) dernières années
22 montrent une certaine droite. Donc, de la même
23 manière le MGA est toujours dans le stratégique, on
24 est sur les tendances, sur le long terme, alors les
25 projections que l'on fait, si on les avait faites,

1 pour deux mille dix-huit (2018), il est possible
2 que le risque ou la corrélation avec les
3 indisponibilités forcées pour l'année deux mille
4 dix-huit (2018) se serait avéré pour cette année-là
5 précisément supérieur à peut-être sur ce quoi on va
6 atterrir à la fin de l'année, au trente et un (31)
7 décembre. Donc, c'est possible que la simulation
8 nous a amenés à un niveau de risque légèrement
9 supérieur ou supérieur à ce que l'on va vivre en
10 réel en deux mille dix-huit (2018). Par contre, ce
11 qui est important de mentionner c'est qu'ici, au
12 niveau des modèles et au niveau de nos
13 projections, le coeur de tout ça c'est les
14 tendances. Donc, ne jamais se fier à une seule
15 année parce que les décisions que l'on prendrait
16 nous auraient conduits à un endroit où on ne
17 voudrait pas être aujourd'hui si on s'était fié à
18 ça aussi.

19 (9 h 57)

20 M. STEVE CHAGNON :

21 R. J'ajouterais peut-être à ça que pour un même niveau
22 de IF, il peut y avoir une différence dans la
23 complexité de ce qui est vécu au terrain. Donc, on
24 peut avoir une année... Dans un parc vieillissant,
25 donc, en prenant les trois indicateurs qu'on a

1 mentionnés, le correctif, le IF puis le risque, ce
2 qu'on voit c'est : oui, cette année, on semble
3 avoir une année qui se maintient en termes de IF
4 mais on a des indicateurs au niveau du correctif
5 qui sont dans... qui vont dans l'autre sens, donc,
6 on a été plus perturbé cette année. Donc, les
7 problématiques vécues pour ce même niveau de IF-là
8 ont été plus grandes, donc, la tendance, même si
9 dans un seul indicateur, elle n'est pas reflétée
10 dans la combinaison des trois qui sont présentés
11 pour représenter l'évolution de notre... notre
12 risque, bien, on le voit, on l'observe. Puis au
13 niveau technique, je vous dirais qu'on l'observe
14 aussi dans la complexité des problématiques qu'on
15 traite avec monsieur Veci dans l'année en cours.

16 Me DELPHINE PITTET :

17 Q. [79] Mais mon point est plutôt sur le fait qu'il
18 n'y a pas eu de prévision d'IF pour deux mille
19 dix-huit (2018) là, on n'a pas voulu... le
20 Transporteur n'a pas fait de prévision, par contre,
21 on aurait dû utiliser la proportionnelle pour
22 obtenir un chiffre pour deux mille dix-huit (2018).

23 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

24 R. Pouvez-vous juste répéter votre question.

25 Q. [80] Dans les références que j'ai faites, le

1 Transporteur m'a dit qu'il n'y a pas de prévision
2 d'IF pour deux mille dix-huit (2018), par contre,
3 de ce qu'on comprend de la preuve qui nous a été
4 donnée c'est qu'il y a des proportionnalités qui
5 ont pu être faites pour avoir les IF de deux mille
6 dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux (2022) à
7 partir du risque de maintenance et puisqu'on a une
8 donnée par rapport au risque de maintenance pour
9 deux mille dix-huit (2018), on aurait pu avoir une
10 prévision d'IF comme on a pu les avoir de deux
11 mille dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux
12 (2022).

13 R. Oui, on aurait pu avoir une projection.

14 Q. **[81]** O.K. Est-ce que ça serait possible de l'avoir?

15 R. Pour faire cette projection-là, comme je vous
16 mentionnais, par contre, il faut que je relance
17 toutes les simulations. Donc, elle n'a pas été
18 faite, elle aurait pu être faite, et si je voulais
19 vous la fournir...

20 Q. **[82]** Oui, c'est pas...

21 R. ... c'est le niveau de complexité que je vous ai
22 parlé.

23 Q. **[83]** Là, vous gérez un système, c'est peut-être
24 moi, j'essaie juste d'avoir... de bien comprendre
25 là. Si on fait des proportionnelles, on ne relance

1 pas la machine pour avoir une donnée, c'est une
2 proportionnelle, si je comprends bien?

3 R. Le facteur de corrélation, évidemment, il suit
4 l'historique réel, donc, ce facteur de
5 corrélation-là est ajusté. Si je veux refaire une
6 proportionnelle, comme vous dites, je dois relancer
7 ma courbe de risque pour lui appliquer le bon
8 facteur de corrélation.

9 Q. **[84]** Mais parce que moi, dans le tableau, sur la
10 figure 7, j'ai... il semblerait que j'ai une donnée
11 pour deux mille dix-huit (2018) là.

12 (10 h 02)

13 R. Ce qu'on pourrait faire, et je ne sais pas si ça va
14 répondre à votre question, si je souhaitais vous
15 donner aujourd'hui une projection des
16 indisponibilités forcées de deux mille dix-huit
17 (2018), à la lumière de ce que je sais aujourd'hui
18 en novembre, c'est plus complexe, comme je vous
19 l'ai expliqué. Par contre, si votre question c'est
20 de savoir : si nous avons fait cette projection-là
21 au moment où on a réalisé la courbe de risque de la
22 figure 7...

23 Q. **[85]** Oui.

24 R. Je pourrais le prendre en engagement.

25 Q. **[86]** O.K. Merci.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Donc, on prend l'engagement numéro 5?

3 Me DELPHINE PITTET :

4 Q. [87] Oui. L'engagement donc de fournir la
5 prévision des IF pour deux mille dix-huit (2018) à
6 partir de la projection du risque de maintenance,
7 qui a été fournie en preuve.

8

9 E-5 (HQT) : Fournir la prévision des IF pour 2018
10 à partir de la projection du risque de
11 maintenance fournie en preuve (demandé
12 par FCEI)

13

14 Là, je poursuis mes questions à partir du tableau
15 dont je fais référence sur les... les IF réels des
16 résultats du trente (30) septembre. Au... qui est
17 semblable à celui de deux mille dix-sept (2017).
18 C'est le tableau B... le tableau R2.1 à la page 9
19 du document B-0069, HQT-13, document 5.1.

20 À partir de ces données-là, je vous réfère
21 au document B-0073, page 19, HQT-3, Document 1.1 :

22 Le Transporteur rappelle que
23 l'évolution des taux de défaillances
24 dépend de plusieurs facteurs qui ne
25 sont pas tous affectés par la

1 maintenance, comme par exemple, le
2 vieillissement, l'environnement, la
3 faune et le hasard.

4 B-0073, page 19, HQT-3, Document 1.1, ligne 9.

5 Donc, je lis :

6 Le Transporteur rappelle que
7 l'évolution des taux de défaillances
8 dépend de plusieurs facteurs qui ne
9 sont pas tous affectés par la
10 maintenance, comme par exemple, le
11 vieillissement, l'environnement, la
12 faune et le hasard. Le taux de
13 défaillance réel peut donc évoluer à
14 la hausse ou à la baisse en fonction
15 de la maintenance et pour d'autres
16 raisons que l'effet de la maintenance.

17 Donc, ma question : outre le vieillissement qu'on
18 peut prévoir, est-ce qu'il y a des choses que vous
19 faites dans vos opérations qui peuvent influencer
20 le nombre d'IF observés dans une année, par
21 exemple, l'inspection des équipements, ou est-ce
22 que le reste des variables c'est essentiellement dû
23 au hasard, à l'environnement ou à la faune?

24 M. STEVE CHAGNON :

25 R. Bonjour. Une IF, c'est dû à un événement sur le

1 réseau, donc en maintenance la seule situation qui
2 pourrait en générer une, ce serait probablement un
3 incident, là, mais sinon c'est principalement la
4 faune et les événements climatiques.

5 Q. **[88]** O.K. Là, je fais référence au document B-0059,
6 page 9. C'est le HQT-13, Document 5.1. O.K. Bon. On
7 va sauter cette question-là. On passe à la
8 suivante. B... document B-0117, page 14, HQT-13,
9 Document 1.4, la figure R3.1. Je comprends que par
10 engagement on va avoir la prévision de deux mille
11 dix-huit (2018) puis qu'on ne l'a pas en ce moment,
12 mais comment expliquez-vous l'écart entre le réel
13 de deux mille dix-huit (2018) qu'on a au trente
14 (30) septembre et la prévision basée sur le profil
15 du reste de maintenance, là, qu'on va avoir peut-
16 être une idée où ça se situe? Qui serait plus qui
17 serait plus élevé. Est-ce que c'est
18 l'environnement, la faune et le hasard qui peuvent
19 expliquer...?

20 (10 h 08)

21 R. Excusez, est-ce que vous pouvez préciser?

22 Q. **[89]** Oui. Donc, je me reporte à la figure R3.1. Là
23 je sais qu'on a un engagement, on n'a pas la donnée
24 à ce moment-ci où on se parle, mais d'après la
25 courbe du risque de maintenance, on a un peu une

1 idée puis des proportionnelles qui ont été faites,
2 on a une idée de la prévision de deux mille dix-
3 huit (2018) qui semble être au-delà de la donnée
4 qu'on a au trente (30) septembre.

5 J'aimerais juste que vous puissiez
6 m'expliquer qu'est-ce qui pourrait causer cette
7 différence-là? Est-ce que c'est encore le... est-ce
8 que c'est la faune, l'environnement et le hasard
9 qui ont été moins présents pour faire cet...
10 expliquer cette différence-là?

11 R. En fait, pour répondre à votre question...

12 Q. **[90]** Oui.

13 R. ... ce qui peut expliquer l'évolution des IF, c'est
14 des facteurs multiples. Vous en avez mentionné
15 quelques-uns, la faune, les conditions climatiques.
16 Il peut aussi y avoir des événements sur le réseau
17 qui sont la base principale des IF. Puis
18 l'évolution de ça dans le temps, bien évidemment,
19 on parle d'un réseau électrique, là, donc c'est
20 pas... c'est pas un chronomètre, c'est pas quelque
21 chose qui est régi à la lettre. Donc, il y a des
22 fluctuations d'année en année, donc on observe à la
23 hausse, à la baisse, mais c'est comme on a
24 mentionné précédemment, on évalue les tendances
25 pour donner suite à nos modèles. À votre question

1 pour l'année deux mille dix-huit (2018), à savoir
2 si on est capable d'établir pour quelle raison on
3 serait plus bas, je n'ai pas l'information avec moi
4 pour le découpage à ce moment-ci.

5 (10 h 10)

6 Me DELPHINE PITTET :

7 Q. **[91]** Là, je vous réfère au document B-0086, page 49
8 à la question 15.2, lignes 24 et suivantes, le HQT-
9 13, document 1.3.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Pouvez-vous me répéter la page, s'il vous plaît.

12 Me DELPHINE PITTET :

13 Oui, page 49.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci.

16 Me STÉPHANE VERRET :

17 R. Excusez-moi. Si vous pouviez commencer par la pièce
18 HQT-13, parce qu'on oublie la page le temps de
19 trouver... le temps de savoir quelle pièce que
20 c'est.

21 Me DELPHINE PITTET :

22 Q. **[92]** Pas de problème.

23 R. Ça faciliterait s'il vous plaît.

24 Q. **[93]** Oui. Alors :

25 Par ailleurs, l'intervenant semble

1 considérer que ce nombre projeté d'IF
2 pour 2018 est une preuve de stabilité
3 des IF. Or, le Transporteur ne partage
4 pas cette interprétation et la juge
5 prématurée. En effet, il est
6 imprudent de baser une analyse de
7 tendance sur les résultats d'une seule
8 année, et encore davantage sur des
9 résultats partiels. À titre d'exemple,
10 les résultats réels de 2014
11 représentent 250 IF de moins que la
12 tendance des années suivantes, ce qui
13 aurait pu mener à une interprétation
14 erronée de tendance à la baisse par
15 rapport aux résultats [...] de 2013.
16 Le Transporteur juge prématuré de
17 conclure à une stabilisation des IF en
18 2018 et, comme mentionné à la réponse
19 7.1, croît qu'une analyse de tendance
20 doit être basée sur au minimum 3 à 5
21 années.

22 Est-ce qu'on... est-ce qu'on comprend de cette
23 réponse que le Transporteur, au fond, n'accorde que
24 peu de poids aux observations du trente (30)
25 septembre deux mille dix-huit (2018) pour évaluer

1 le nombre d'IF pour deux mille dix-neuf (2019) et
2 suivants?

3 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

4 R. Oui, je vais la prendre. Donc, dans la... dans la
5 courbe des tendances et dans tous les modèles et
6 les années qui suivront, l'année deux mille dix-
7 huit (2018) va compter comme une année, au même
8 titre que les années deux mille treize (2013) à
9 deux mille dix-sept (2017) individuellement.

10 Q. [94] Je comprends ce que vous allez utiliser pour
11 faire vos projections futures, je comprends tout à
12 fait. Là, nous, c'est juste qu'on... vous nous
13 donnez une projection puis après on reçoit la
14 donnée des IF réels, puis là en date d'aujourd'hui
15 on constate quand même un écart puis on veut
16 essayer de compr... t'sais, on essaye de comprendre
17 pourquoi il y a cet écart-là, c'est causé par quoi.
18 Puis là, de ce qu'on comprend de la réponse c'est
19 qu'il ne faut pas tenir compte, c'est pas... Il ne
20 faut pas faire de tendance, il ne faut pas mettre
21 de poids sur cette donnée-là.

22

23 M. STEVE CHAGNON :

24 R. Bien en fait, je pense que c'est pas ce qu'on veut
25 dire, là. Je pense que la donnée d'IF est très

1 importante, là, on ne veut pas minimiser la valeur.
2 Maintenant, ce qu'on essaie de comprendre...
3 d'expliquer, c'est qu'il faut contextualiser cette
4 donnée-là dans une évolution sur plusieurs années.
5 Si le réseau de transport qui, je vous le rappelle,
6 est un réseau énorme, important, sur plusieurs
7 kilomètres, avec cinq cents (500)... plus de cinq
8 cents (500) postes, des équipements jusqu'à sept
9 trente-cinq (735 kV), il ne se comporte pas comme
10 un métronome en termes de vieillissement. Donc,
11 d'établir de façon précise l'évolution des IF, il
12 faut être capable de voir que cette évolution-là va
13 être sur une tendance et que d'année en année on
14 peut avoir des points qui vont être au-dessus de la
15 moyenne et sous la moyenne, mais ce qu'il est
16 important d'avoir au niveau du modèle de gestion
17 des actifs c'est une tendance. Puis cette tendance-
18 là, aujourd'hui, elle nous projette avec
19 l'évolution qui a été présentée maintenant, le
20 chiffre de deux mille dix-huit (2018) actuel,
21 évidemment comme mentionné dans la réponse, n'est
22 pas final, il peut y avoir d'autres éléments cette
23 année qui vont venir le faire varier, et à la suite
24 de l'année va être utilisé pour établir les
25 tendances des années suivantes avec le modèle tel

1 que mentionné par madame Roby.

2 (10 h 15)

3 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

4 R. Je compléterais peut-être la réponse aussi. Le
5 modèle... le modèle se calibre avec l'historique
6 réel qui l'alimente, comme je l'ai présenté hier.
7 Donc, avec le retour d'expérience, la calibration.
8 Et l'année deux mille dix-huit (2018), le réel, va
9 entrer dans nos modèles par la suite. Évidemment,
10 quand on a établi les tendances pour les années
11 deux mille dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux
12 (2022), je vous le rappelle, on était tôt dans
13 l'année deux mille dix-huit (2018), donc on n'avait
14 pas non plus la donnée comme on l'a aujourd'hui. Et
15 l'autre chose, le modèle, c'est un modèle
16 stratégique. Donc, on ne gère pas le parc à un
17 niveau tactique ou opérationnel avec le MGA. Donc,
18 au quotidien, le modèle ne peut pas prédire ce qui
19 va se passer sur un équipement au jour le jour, on
20 est dans un modèle très stratégique.

21 Q. [95] O.K. Mais par rapport à ce qui est projeté
22 avec le modèle versus la réalité, il se pourrait
23 qu'il y ait de très grandes différences là? C'est
24 de l'ordre du probable là?

25 R. Il se pourrait qu'il y ait des différences, et ça

1 va faire partie du diagnostic que l'on réalise en
2 début d'année pour venir raffiner la calibration et
3 voir si justement des ajustements ne sont pas
4 requis, soit au niveau du modèle de MGA, soit au
5 niveau de la planification opérationnelle, soit au
6 niveau... Peu importe à quelle étape, mais ce
7 diagnostic de ce qui s'est passé réellement dans
8 une année donnée versus nos modèles, bien c'est
9 justement lors de la calibration que c'est réalisé.

10 Q. **[96]** O.K. Pour essayer d'obtenir des données plus
11 proches?

12 R. Mais tout à fait. On a le souci de faire évoluer
13 notre modèle et qu'il soit toujours le plus
14 représentatif possible, toujours à partir de
15 l'image, état réel qu'on veut le plus précis
16 possible, l'état actuel, pour avoir l'image du
17 futur, la mieux anticipée possible. Donc, je l'ai
18 passé, ce message-là, hier dans la présentation,
19 mais c'est fondamental, c'est l'objectif du modèle
20 de nous permettre de voir au mieux le futur à
21 partir de notre outil.

22 Q. **[97]** O.K. Là, je me réfère au document HQT-3,
23 document 2, la cote B-0009, à la page 9, tableau 5.
24 Donc, on constate que l'indice de continuité brut,
25 autre, pour la catégorie « Faune, environnement,

1 méfaits » est de 0,9 en deux mille dix-sept (2017).
2 Excusez-moi, 0,29, j'ai dit autre chose.
3 Passablement plus qu'en deux mille quinze (2015) et
4 en deux mille seize (2016). Quand je reviens à mon
5 fameux tableau de la figure R-3.1, le réel de
6 septembre qui est assez similaire au réel de deux
7 mille dix-sept (2017), est-ce qu'on pourrait aussi
8 dire que c'est peut-être la donnée de deux mille
9 dix-sept (2017) qui représente une déviation par
10 rapport à la normale?

11 M. STEVE CHAGNON :

12 R. J'aimerais peut-être juste contextualiser...

13 Q. **[98]** Oui.

14 R. ... que le IC, c'est les événements ayant eu un
15 impact sur les clients. Donc, on n'est pas dans la
16 même catégorie que le IF, qui sont des événements
17 « at large », qui sont vécus globalement. Qui sont
18 vécus...

19 Q. **[99]** Peu importe qu'il y ait un impact ou non...

20 R. ... qui sont vécus chez le Transporteur.

21 Q. **[100]** Oui.

22 R. Donc, il se peut qu'une année, il y ait beaucoup de
23 IF associés à la faune et qu'elle ne soit pas
24 associée à une augmentation des IF, associés...
25 euh... des IC associés à la faune dans le tableau

1 ici, parce que la faune n'a pas frappé chez les
2 clients, elle a frappé sur des enjeux
3 d'exploitation du réseau.

4 À l'inverse, on pourrait avoir aussi un peu
5 moins de faune dans le IF, mais avoir eu un impact
6 plus important au niveau du IC. Donc, on ne peut
7 pas tirer de corrélation directe entre l'évolution
8 des tendances du IC associé à la faune par exemple
9 là, à des sous-catégories, et l'évolution de la
10 tendance sur le IF parce que l'ensemble de données
11 qui sert à faire chacun de ces indicateurs-là est
12 différent. En fait, le IC est un sous-ensemble du
13 IF.

14 Q. **[101]** Hum, hum.

15 R. Et le IF est beaucoup plus large que ça.

16 Q. **[102]** Mais on comprend qu'en deux mille dix-sept
17 (2017), le IC a été beaucoup plus affecté par la
18 faune, l'environnement, que les autres années?

19 M. LOUIS VECI :

20 R. En fait, en deux mille dix-sept, si je ne m'abuse,
21 je ne sais pas si c'est au dossier. Stéphane, je
22 n'ai pas tourné la page, mais monsieur Boucher vous
23 mentionnait un événement qui est arrivé au poste
24 Frontenac lors d'une tempête de neige qui a généré
25 de l'humidité sur nos transfos là-bas et qui a fait

1 en sorte que ça nous a pris vingt-quatre (24)
2 heures à amener le transformateur de puissance et
3 depuis, on a pris des mesures nécessaires pour
4 raccorder les bretelles là-bas pour ne plus que ça
5 arrive et cet événement-là c'est pas qu'on était
6 Nostradamus mais quand moi et monsieur Brassard, on
7 présentait à l'époque des situations de première
8 contingence c'est une de celle qu'on a décrite. Ça
9 fait qu'on vous révèle ça.

10 (10 h 20)

11 Deuxième chose, ce qui est important de
12 comprendre aussi pour moi pour amenuiser ou
13 minimiser l'impact sur l'IC, on ne peut pas
14 nécessairement contrôler tous les éléments
15 climatiques et on comprend que... vous avez vu les
16 effets de dégradation sur l'humidité, etc., les
17 changements de température sont... sont assez
18 drastiques maintenant et on se demande si ça ne
19 serait pas le cas dans le futur et ça, ça peut
20 jouer fortement dans le futur mais je ne me
21 prononcerai pas là-dessus, je vais laisser ça à
22 monsieur Chagnon. Mais pour contre-carrer ça, la
23 meilleure performance qu'on peut faire sur l'IC
24 opérationnelle, on va la faire, faire notre
25 maintenance pour éviter des bris qui va faire en

1 sorte que notre clientèle va être mieux desservie.
2 C'est important pour moi d'être capable de
3 descendre l'IC opérationnelle le plus possible pour
4 pouvoir desservir les clients en cas d'événement
5 comme celui-là.

6 Et je vous rappelle, en deux mille treize
7 (2013), on avait les feux de forêt, on a eu des
8 événements dans le nord, maintenant, on a celui-là,
9 Frontenac, donc, des événements climatiques, il y
10 en a bon an mal an, et comme vous dites, ça a
11 l'air... dans l'écart type, ça a l'air hors
12 « scope » mais il va en avoir, il y en a, on les
13 contrôle moins bien.

14 Concernant la faune et les animaux, on a
15 commencé cette année, monsieur Chagnon nous a
16 priorisé des travaux pour venir tenter de mettre
17 des pare-animaux à certains postes stratégiques.
18 Donc, on espère que ça, ça va nous aider dans le
19 futur à avoir moins de déclenchements par écureuil,
20 etc.

21 Donc, c'est un peu... l'environnement, ça
22 serait dans la conception du réseau puis il y a des
23 limites dans ce qu'on peut faire au niveau des
24 événements climatiques. La faune, on tente de
25 l'adresser puis que l'équipement ne brise pas,

1 bien, ça, on y va par l'entreprise de la stratégie
2 de la maintenance adaptée puis nous, on essaie de
3 faire la maintenance en conséquence.

4 M. STÉPHANE VERRET :

5 R. Donc, en complément, juste pour l'événement à
6 Frontenac, effectivement, au tableau 5, au tableau
7 que vous nous référiez, on voit là au niveau de
8 l'IC brute la valeur de deux point vingt-neuf
9 (2.29) que vous nous avez mentionnée tout à
10 l'heure, juste au bas du tableau, on retrouve
11 l'explication pour l'événement au poste Frontenac
12 qui a coûté point vingt et un (.21) sur l'IC, donc,
13 si on soustrait du point vingt et un (.21), on
14 arrive à la valeur de zéro virgule zéro huit (0,08)
15 une fois l'IC, transport normalisé par la suite
16 pour l'événement faune, environnement.

17 Me DELPHINE PITTET :

18 Q. **[103]** Une fois qu'on aura la donnée de deux mille
19 dix-huit (2018) pour les IF qui seraient intégrées,
20 quand on aura roulé le système, supposons qu'elles
21 seront plus basses que ce qui est la tendance, si
22 elle suit la tendance jusqu'au trente (30)
23 septembre, elles seront quand même similaire à
24 celles de deux mille dix-sept (2017), supposons,
25 est-ce que ça, ça va faire que nos projections de

1 deux mille dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux
2 (2022) risquent d'être plus faibles?

3 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

4 R. En fait, il faut voir avec le réel et comment deux
5 mille dix-huit (2018), suivant sur quel chiffre on
6 va terminer l'année, va venir influencer la
7 tendance qui, elle, est quand même sur un certain
8 nombre d'années.

9 Autre élément, lorsqu'on va faire nos
10 simulations pour l'année deux mille vingt (2020),
11 on va prendre en compte ce qui a été réalisé en
12 deux mille dix-huit (2018) et monsieur Veci a
13 annoncé aussi déjà qu'on sait qu'on ne va pas... on
14 ne va pas réaliser cent pour cent (100 %) de notre
15 stratégie de maintenance. Donc, sur ce point, la
16 courbe de projection d'évolution du taux de risque
17 sur laquelle on établit la corrélation pour les IF
18 risque même d'être supérieure et non inférieure.

19 Q. **[104]** Là, on est à la fin novembre deux mille
20 dix-huit (2018), est-ce qu'on a le nombre d'IF réel
21 à ce jour? Est-ce que c'est une donnée qui est
22 disponible?

23 M. STEVE CHAGNON :

24 R. On a pas les chiffres pour novembre, le mois n'est
25 pas terminé encore.

1 Q. **[105]** Vous obtenez un chiffre à la fin du mois?

2 C'est ça que vous me dites?

3 R. On peut sortir les données de façon mensuelle, oui.

4 Q. **[106]** O.K. Alors, est-ce que ça serait... s'il y a
5 des données mensuelles qui sont disponibles, est-ce
6 que ça serait possible pour nous permettre de
7 comparer deux mille dix-sept (2017) à deux mille
8 dix-huit (2018) d'avoir les données mensuelles pour
9 ces deux années-là?

10 R. Oui.

11 Q. **[107]** O.K. Un engagement.

12 (10 h 25)

13 LA GREFFIÈRE :

14 Ce sera l'engagement 6. Pouvez-vous le formuler?

15 Me DELPHINE PITTET :

16 Oui, alors les données des IF réelles mensuelles
17 pour deux mille dix-sept (2017) et deux mille dix-
18 huit (2018).

19

20 E-6 (HQT) : Fournir les données des IF réelles
21 mensuelles pour 2017 et 2018 (demandé
22 par la FCEI)

23

24 M. STEVE CHAGNON :

25 R. J'avais compris les données du mois d'octobre.

1 C'est ce qu'on a dit?

2 Q. **[108]** Après, je vous ai demandé si c'était
3 possible, puisque vous obteniez les données
4 mensuelles, je vous ai demandé si c'était possible
5 de les avoir?

6 R. Vous voulez l'évolution mensuelle de l'année deux
7 mille dix-huit (2018), c'est ça?

8 Q. **[109]** Par rapport à celle de deux mille dix-sept
9 (2017).

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 Bon, c'est toujours sous le même chapeau, Madame la
12 Présidente, dans la mesure où ça vous est utile,
13 pour nous c'est désirable. Mais encore une fois,
14 vous avez le chiffre, vous avez les tendances, on a
15 répondu. Je m'en remets à vous encore une fois, on
16 s'en remet à vous collectivement.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 C'est parce qu'il faut aussi prendre en
19 considération que c'est la première année du MRI en
20 coût de service et que le chiffre que vous nous
21 demandez, évidemment, va se répercuter pour les
22 trois prochaines années, basé sur des projections
23 puis on verra avec nos questions tantôt sur comment
24 qu'elles sont faites. Mais alors, effectivement, ça
25 va être très utile d'avoir la tendance.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 J'en suis heureux, il n'y a pas de souci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci.

5 Me DELPHINE PITTET :

6 Q. **[110]** Là, une petite précision, dans le document
7 HQT-3, Document 1.4, page 10, figure R2.2, le...

8 M. STÉPHANE VERRET :

9 R. Vous avez dit HQT-3, Document 1.4?

10 Q. **[111]** 13, excusez-moi.

11 LA GREFFIÈRE :

12 Avez-vous la cote Régie, Maître?

13 Me DELPHINE PITTET :

14 Oui, B-0117.

15 R. Donc, c'est la DDR 4 de la Régie. À quelle page?

16 Q. **[112]** Page 10.

17 R. Merci.

18 Q. **[113]** Je veux juste savoir, le triangle qu'on voit
19 sur la figure, est-ce qu'il a été évalué avec le
20 modèle de la cause tarifaire de deux mille dix-sept
21 (2017) ou avec le modèle de la cause tarifaire
22 d'aujourd'hui.

23 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

24 R. Alors le triangle en gris, en fait, comme je vous
25 disais, en deux mille dix-sept (2017) on n'a pas

1 réalisé cent pour cent (100 %) de la maintenance
2 systématique, on a eu un taux de réalisation à
3 quatre-vingts pour cent (80 %). Donc, ce qu'on a
4 regardé c'est quels auraient été, suivant nos
5 modèles, les interventions en maintenance
6 conditionnelle qui n'ont pas été identifiées parce
7 qu'on n'a pas fait ce vingt pour cent (20 %) de
8 maintenance systématique là et cet écart, cette
9 estimation, a été ajouté à la CT deux mille dix-
10 sept (2017). Donc, à la courbe jaune.

11 Q. **[114]** Là, je me réfère à la présentation d'hier.
12 Donc, je pense que c'est la cote de la Régie B-
13 0120, page 22. Donc, on constate que vous projetez
14 réaliser quatre-vingts pour cent (80 %) de la
15 maintenance planifiée en deux mille dix-huit
16 (2018).

17 M. LOUIS VECI :

18 R. C'est bien ça.

19 Q. **[115]** Oui. Et malgré ce que vous nous dites, un
20 montant supérieur de vingt-neuf millions (29 M)...

21 R. Pouvez-vous répéter la question, s'il vous plaît.

22 Q. **[116]** Vous avez projeté réaliser quatre-vingts pour
23 cent (80 %) de la maintenance, si je comprends, et
24 ce, malgré qu'il y a un dépassement de vingt-neuf
25 millions (29 M).

1 R. Tout à fait.

2 (10 H 31)

3 Q. **[117]** O.K. La projection qu'on a ici de quatre-
4 vingts pour cent (80 %), elle est en date du trente
5 (30) juin, au moment de la preuve ou au trente (30)
6 septembre?

7 R. Au moment de faire la présentation, donc c'est tout
8 récent.

9 Q. **[118]** Novembre.

10 R. Oui.

11 Q. **[119]** O.K. Alors, évidemment, la capacité de
12 réaliser la maintenance planifiée dépend du niveau
13 de maintenance corrective et des IF. Quelle
14 hypothèse de risques de maintenance pour deux mille
15 dix-huit (2018) est sous-jacente à la prévision de
16 quatre-vingts pour cent (80 %)? Est-ce qu'elle est
17 alignée sur le risque de maintenance que vous nous
18 avez fourni, qu'on retrouve à la page 23 du
19 document B-0008?

20 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

21 R. Le risque de maintenance simulé prend en compte
22 toujours cent pour cent (100 %) de la réalisation
23 de la maintenance.

24 M. LOUIS VECI :

25 R. Donc, en complément, si on simule que je réussis

1 cent pour cent (100 %) et que j'ai réussi quatre-
2 vingts (80 %), ça veut dire que le risque serait
3 supérieur à ce qui est identifié dans la courbe
4 parce qu'elle est simulée à cent pour cent (100 %)
5 de réussite.

6 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

7 R. Donc, quand les modèles seront mis à jour au
8 printemps, c'est là où je vous mentionnais
9 probablement qu'on aurait sous-estimé le risque, à
10 la lumière des résultats de deux mille dix-huit
11 (2018).

12 Q. **[120]** Là je me réfère au document HQT-0006,
13 Document 4, pages 13 et 14, la pièce B-0019. Bon.
14 Vous mentionnez une réduction au bas de la page :

15 - Une réduction de 4 % des heures
16 de maintenance conditionnelle
17 pour absorber la pression à la
18 hausse de la maintenance
19 corrective, alors que la nature
20 des interventions est plus
21 complexe et consomme plus
22 d'heures, laissant présager au
23 Transporteur une réduction du
24 volume d'interventions en termes
25 d'équipements par rapport à 2017.

1 Alors, comment on réconcilie la réduction de quatre
2 pour cent (4 %) des heures de maintenance
3 conditionnelles avec le taux de réalisation prévu
4 de quatre-vingts pour cent (80 %), la maintenance
5 projetée?

6 M. LOUIS VECI :

7 R. En fait, il faut juste comprendre les bases de
8 référence. Dans HQT-6, on est au moment du dépôt.

9 Q. **[121]** Oui.

10 R. Donc, c'est au moment où tout ce qu'on a, c'est
11 l'année projetée. Et aujourd'hui, avec
12 l'information qu'on vous donne au travers les DDR,
13 on vous a donné de l'information plus à jour. Et
14 c'est à ce moment-là où on est capable d'établir
15 une projection des heures de correctif qui sont
16 plus élevées que ce qu'on avait anticipées dans le
17 dossier. Et là on va terminer à deux cent mille
18 (200 000). Donc, ça, c'est beaucoup plus élevé.

19 J'ai dû venir, avec le dépassement de
20 budget qu'on avait, j'ai dû venir retirer quatre-
21 vingts... soixante mille (60 000) heures de
22 maintenance conditionnelle. Donc, ça, c'est plus
23 que ce que vous voyez ici. Ce qui fait que ma
24 proportion de correctifs avec les budgets que j'ai
25 et que je vais dépasser par rapport à l'autorisé,

1 je vais me stabiliser autour de quatre-vingts pour
2 cent (80 %) de réussite dans mon plan de match au
3 niveau de la maintenance. Donc, insuffisance de
4 budget puis le correctif qui a été trop à la hausse
5 pour pouvoir l'absorber.

6 Q. **[122]** On voit à la pièce HQT-6, Document 4, à la
7 page 11, la cote B-0019, que le budget de
8 maintenance pour l'année de base deux mille dix-
9 huit (2018) est de trois cent soixante-dix millions
10 (370 M\$), soit vingt-quatre millions (24 M\$) de
11 plus que le budget de l'année témoin. Alors, où est
12 situé le vingt-neuf millions (29 M\$) donc... que
13 vous nous avez mentionné, là? Quelle proportion du
14 dépassement de vingt-neuf millions (29 M\$) était
15 incluse dans le budget de trois cent soixante-dix
16 millions (370 M\$)?

17 (10 h 36)

18 R. En fait, c'est... on vous a offert deux
19 référentiels dépendamment d'où est-ce qu'on est
20 dans la DDR, là. Le DDR ici du mois de juin au mois
21 de juin vous voyez un dépassement, si je ne me
22 trompe pas, de... c'est-tu vingt-deux millions
23 (22 M), là, si je calcule vite, oui, vingt-quatre
24 millions (24 M). Mais je dirais du trente (30) juin
25 deux mille dix-sept (2017) au trente (30) juin deux

1 mille dix-huit (2018), O.K., on a... on a vingt-
2 deux millions (22 M), c'est-tu ça? Trente-deux
3 millions (32 M), donc j'ai oublié mon passé.
4 Trente-deux millions (32 M) pour six mois, si je le
5 multipliais par deux, là, puis que j'avais le même
6 « run rate », là, pour faire ma maintenance, je
7 dépasserais de soixante-quatre millions (64 M) par
8 rapport à l'autorisé, qui était un budget de trois
9 cent cinquante quatre (354). Ça nous mènerait à un
10 dossier à quatre cent vingt-cinq millions (425 M)
11 deux mille dix-neuf (2019) et on demande trois cent
12 quatre-vingt-douze millions (392 M).

13 Une autre façon de le regarder, c'est dans
14 la DDR-4. Attendez. Donnez-moi deux secondes.
15 Dans... si je ne m'abuse, HQT-13, document 1.1,
16 page 73, DDR-1 de la Régie, extrait du tableau
17 24.1. On vient donner des données au trente (30)
18 septembre. Et au trente (30) septembre, lorsqu'on
19 compare deux mille dix-sept (2017) et deux mille
20 dix-huit (2018), on a un écart sur le coût de
21 maintenance de vingt-neuf millions (29 M). Donc,
22 encore une fois au niveau de ce qu'on voit qui est
23 nécessaire qu'on consomme pour réaliser la
24 maintenance, je n'ai pas suffisamment de sous pour
25 réaliser cent pour cent (100 %) et le correctif me

1 perturbe.

2 Et donc, à un moment donné en cours
3 d'année, c'est peut-être important qu'on le sache,
4 en cours d'année, de poindre... de voir poindre un
5 dépassement de l'ordre de quarante millions (40 M)
6 dans ma « business » pour faire la maintenance, il
7 y a... mes patrons à un moment donné se disent :
8 écoute bien, on... on a... on va demander les
9 budgets requis pour faire ça. Mais là, on est en
10 dépassement assez solide. Alors on a tenté de
11 ménager... de faire le plus essentiel et de se
12 rendre à quatre-vingt pour cent (80 %) de
13 réalisation et de réaliser ce qu'on pouvait
14 réaliser avec les argents qu'on avait et même plus
15 aux charges.

16 Donc, ça explique le correctif à la hausse
17 au niveau du budget, le budget de cinquante-quatre
18 millions (54 M) pourrait être en mode préventif au
19 lieu de correctif de l'année dernière. Parce que la
20 Régie s'est posée la question dans sa question...
21 et ce n'était pas suffisant, clairement établi ici.
22 Et c'est... c'est un peu la réponse que je vais
23 vous formuler, une réponse fleuve, là, mais
24 j'espère qu'elle peut vous aider.

25 Q. [123] Pour bien... qu'on se comprenne bien, si je

1 me réfère au tableau, là, R24.1, là, auquel vous me
2 référez. Le vingt-neuf millions (29 M) que vous
3 mentionniez hier de dépassement, est-ce qu'il
4 correspond à ce qu'on voit sur le tableau?

5 R. C'est une référence de deux cent soixante-quatorze
6 millions (274 M) en deux mille dix-huit (2018) au
7 trente (30) septembre versus deux cent quarante-
8 cinq millions (245 M).

9 Q. **[124]** Donc, il est là le vingt-neuf millions
10 (29 M). Il est là, le vingt-neuf millions (29 M).

11 R. Oui, tout à fait.

12 Q. **[125]** Là, je reprends ma parenthèse de tout à
13 l'heure par rapport à l'atteinte de cent pour cent
14 (100 %) de la maintenance planifiée. Vous me dites
15 que cette année c'est quatre-vingt pour cent (80 %)
16 qui est projeté. Est-ce que ce serait possible
17 d'avoir des données historiques des dernières
18 années sur l'atteinte de la maintenance planifiée?

19 R. Ça a été posé dans le dossier puis ce que j'ai
20 tenté de faire avec mon équipe au moyen d'efforts
21 raisonnables, ils me diront que c'est pas si
22 raisonnable que ça, on est venu identifier deux
23 mille seize (2016) pour les cinq équipements
24 stratégiques dont on a fait mention, qui sont très
25 représentatifs. Aller plus loin que ça, on n'était

1 pas capable de le faire puisque, avant la venue,
2 CGAT, c'était chaque territoire qui avait sa
3 donnée, puis on ne l'avait pas consolidé. Puis dans
4 le système, les références étaient beaucoup plus
5 floues. À notre première année en deux mille seize
6 (2016), on a... le plan opérationnel consolidé
7 n'était pas stable. On a modifié le plan de match à
8 peu près cinq fois en cours de route. Donc, c'est
9 pour ça que la donnée de l'ensemble, aujourd'hui on
10 est capable de la fournir, mais celle de deux mille
11 seize (2016) on a été la chercher manuellement pour
12 ces cinq familles d'équipement-là, pour lesquelles
13 l'inventaire est plus solide, pour lesquelles le
14 nombre est... c'est des équipements qui sont lourds
15 en termes d'impact et d'heures, mais pour les
16 autres on n'était pas capable de fournir.

17 Q. [126] O.K. Donc, c'est les trois données qu'on a
18 ici, là.

19 R. Tout à fait. Mais concernant... vous avez également
20 au dossier l'ensemble de la maintenance
21 systématique planifiée comme indicateur de taux de
22 réalisation. Et ça, on l'a fourni au dossier aussi.
23 Puis vous avez un chiffre qui a été mentionné aussi
24 au niveau de la maintenance adaptée, qui inclut le
25 conditionnel, qui est à quatre-vingt pour cent

1 (80 %) aussi de réussite. Donc, vous avez tous ces
2 éléments-là pour deux mille dix-sept-deux mille
3 dix-huit (2017-2018), mais pour deux mille seize
4 (2016), reculez derrière, le seul qu'on a été
5 capable d'aller chercher sur ces équipements-là.
6 (10 h 41)

7 Q. [127] Donc, ce que je comprends par rapport au fait
8 que les données n'étaient pas disponibles, bon, ni
9 pour nous, mais ni pour vous, pour savoir où vous
10 en étiez. Donc, que vous aviez... Que là, que vous
11 avez seulement la donnée de deux mille dix-sept,
12 deux mille dix-huit (2017-2018), celle de deux
13 mille seize (2016) a été préparée pour la Régie,
14 vous ne l'aviez pas. Donc, ça fait seulement deux
15 (2) ans que vous vivez sur un objectif de
16 maintenance et vous savez où vous situer par
17 rapport à l'objectif de maintenance planifié. C'est
18 ce que je comprends?

19 R. C'est très important la gouvernance dont monsieur
20 Boucher parlait dans laquelle on s'est doté
21 d'indicateurs qui faisaient l'alignement avec le
22 modèle de gestion des actifs. Vous savez, c'est
23 assez jeune l'introduction de la maintenance
24 adaptée et de l'intégration de la maintenance avec
25 la pérennité. Je pense, Marie-Josée, quelle année?

1 Deux mille dix-sept (2017). Alors, on a mis le CGAT
2 en place aussi à ce même moment-là pour faire
3 l'alignement et l'intégration et aller chercher
4 toute la donnée terrain nécessaire. Donc, c'est
5 très prometteur pour le futur, vous l'avez bien vu.
6 Mais auparavant, de suivre aussi religieusement des
7 pourcentages de réalisations comme celui-là,
8 enligné avec le modèle, c'est tout à fait récent,
9 vous avez raison. Et c'est ce qui explique aussi la
10 quantification de l'effet perturbateur qui n'était
11 pas là dans le passé non plus. Lorsque tu ne
12 mesures pas ton taux de réalisation, tu en as des
13 effets perturbateurs, c'est juste que sans la
14 référence de combien tu réalises, tu ne le sais
15 juste pas.

16 Alors, deux mille seize (2016), à quarante-
17 neuf pour cent (49 %) de réalisation, c'est sûr
18 qu'il y avait des effets perturbateurs. Seulement
19 que, si tu ne le sais pas que tu es à quarante-neuf
20 (49 %) ou à cent (100 %), ou à quatre-vingt (80 %),
21 méchante différence.

22 Q. [128] C'est difficile de s'ajuster. Mais là, je
23 comprends donc que c'est un objectif assez récent
24 dans le fonctionnement de HQT d'avoir cet objectif
25 de cent pour cent (100 %) de maintenance planifiée?

1 R. Euh...

2 Q. [129] Dû à toute l'installation des...

3 R. Ça n'a jamais été aussi essentiel de réaliser cent
4 pour cent (100 %) avec tous les indicateurs que je
5 peux voir sur le terrain. Les mesures
6 compensatoires actuelles sont pas mal atteintes. Ma
7 perspective, des restrictions sur des équipements
8 là, on est passé de deux mille (2 000) restrictions
9 à six mille cinq cents (6 500) restrictions. Donc,
10 on ne peut pas opérer l'équipement tel qu'il est
11 conçu ou prévu. Les programmes de rappel, on vous
12 en faisait part hier. Des programmes de rappel, on
13 en a à peu près... En tout cas, de mémoire, la
14 dernière fois que j'ai regardé là, il y en avait
15 près de deux cents (200) actifs. De la maintenance
16 en retard, il y en a beaucoup. Alors, on comprendra
17 que de ma perspective à moi, des zones d'accès
18 limités, des bris majeurs, j'ai le souci et la
19 responsabilité de pouvoir régulariser la situation
20 et de réaliser cent pour cent (100 %). On voit la
21 nécessité plus que jamais sur le terrain et à ce
22 moment-là on est parfaitement aligné avec une
23 stratégie qui est fort ambitieuse, qui exerce cette
24 pression-là sur la maintenance, beaucoup plus que
25 sur l'aspect de la pérennité pour maintenir la

1 fiabilité.

2 On parlait d'un MRI tantôt, intéressant d'y
3 revenir. Le MRI vise trois (3) objectifs. Bon,
4 l'allégement réglementaire, mais il vise également
5 le maintien ou l'amélioration de la qualité de
6 services. Je dirais plutôt l'amélioration de la
7 qualité de services. Et il vise également de
8 l'efficience qui permettrait au Transporteur et à
9 la clientèle d'en partager les gains.

10 On comprendra qu'en moments comme ça, où on
11 est perturbé et qu'on ne réalise pas cent pour cent
12 (100 %) et qu'on dépasse nos budgets, on ne
13 partagera pas grand chose en maintenance, on va
14 plutôt assumer le déficit. Et de l'autre côté, de
15 ne pas réaliser cent pour cent (100 %) et ne pas
16 avoir les budgets nécessaires pour le faire va
17 mettre en péril l'objectif du maintien de la
18 qualité de services pour ce qui est du MRI pour
19 quatre (4) ans. Et dans le MRI pour quatre (4) ans,
20 je prends une balle au bond, on se demandait l'IF,
21 se retrouve où aujourd'hui? Bien l'IF va se
22 retrouver dans la proposition des indicateurs de
23 performance qu'on va suivre dans le MRI. Je pense
24 que c'est au dossier, en tout cas je l'espère. On
25 va les retrouver l'IC opérationnel et on va y

1 retrouver l'IF. Et ne pas réussir es indicateurs de
2 performance-là, bien on ne pourra pas partager les
3 écarts de rendement.

4 (10 h 47)

5 Donc, je boucle la boucle sur plusieurs éléments,
6 encore une fois, j'espère que ça peut être utilise.

7 Q. **[130]** Je comprends tout à fait l'importance que ça
8 a de l'atteindre et ce que je constate c'est que de
9 votre côté, vous avez peu de données passées pour
10 essayer d'évaluer comme votre aptitude à atteindre
11 votre capacité pour atteindre ce cent pour cent
12 (100 %) de maintenance planifiée.

13 R. Ah! Sur ma capacité de le réaliser?

14 Q. **[131]** Par rapport... Si on prend les années
15 passées...

16 R. Oui.

17 Q. **[132]** ... pour s'ajuster, on apprend de nos
18 expériences là.

19 R. Bien, sachons... Je vais prendre deux mille
20 dix-huit (2018) comme étant une année qui, je
21 l'espère, est représentative mais on me dit que ce
22 que je vais vivre est encore plus difficile sur la
23 base des modèles et des IF projetées, mais si deux
24 mille dix-huit (2018) est représentative ou la
25 moins difficile de celles que je vais vivre là.

1 J'étais en route, mon équipe était en route
2 avec les formations qu'on a mises en place, on
3 était en route pour réussir à... pour réussir à
4 tout le moins quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de
5 la maintenance et on a dû... on a dû... on sait, on
6 a été freiné par un peu de... de correctifs
7 supplémentaires mais également par un manque de
8 budget. Mais j'ai confiance qu'on aurait pu réussir
9 quelque chose de plus élevé que ça, autour de
10 quatre-vingt-dix pour cent (90 %), ce qui me faire
11 dire qu'on est en... on est en bonne route pour
12 pouvoir réaliser cent pour cent (100 %) avec les
13 argents qu'on demande à la Régie de l'énergie.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Maître Pittet...

16 Me DELPHINE PITTET :

17 Oui.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... est-ce que ça serait un bon moment pour prendre
20 une pause ou est-ce que vous... ou est-ce que vous
21 préférez continuer ou terminer votre ligne de
22 questions? Je ne sais pas s'il vous en reste
23 beaucoup.

24 Me DELPHINE PITTET :

25 On va passer à une autre ligne de questions, ça

1 fait que ça peut... C'est une dernière mais on part
2 sur un autre sujet, ça fait que ça serait peut-être
3 un bon moment, oui.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 O.K. Alors, on va prendre une pause de quinze (15)
6 minutes. Il est moins dix, on va prendre... on va
7 revenir à onze heures et cinq (11 h 05).

8 SUSPENSION

9 REPRISE

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bonjour, Maître Pittet. Alors, allez-y.

12 Me DELPHINE PITTET :

13 Oui, bonjour.

14 Q. **[133]** Alors, je fais référence au document HQT-13
15 du document 1.4, page 6, question 1.2, la cote
16 B-0117. Donc, la réponse :

17 La durée totale des indisponibilités
18 forcées est effectivement en baisse et
19 ce malgré une hausse des occurrences.
20 Elle témoigne des efforts déployés par
21 le Transporteur pour mettre en service
22 les équipements le plus rapidement
23 possible en diminuant le délai de
24 réparation. La durée des IF ne peut
25 donc pas servir d'indicateur quant à

1 l'état du réseau. Comme spécifié dans
2 la présente demande, l'occurrence des
3 IF est un indicateur direct de la
4 dégradation de l'état des actifs.
5 Donc, le Transporteur remet en service
6 l'équipement plus rapidement qu'avant,
7 efficacité accrue, cependant, la durée
8 de l'indisponibilité d'un équipement
9 n'est pas représentative des heures
10 requises pour effectuer la réparation.
11 En effet, par exemple, le temps
12 d'acquisition d'une pièce peut varier
13 significativement la durée de
14 l'indisponibilité forcée.

15 Donc, on me parle d'efforts pour augmenter... pour
16 remettre les équipements en service plus rapidement
17 qu'avant, je peux savoir à quel moment en deux
18 mille dix-sept (2017), on a décidé d'aller sur
19 cette tendance, est-ce qu'il y a une directive, une
20 décision en ce sens-là?

21 M. LOUIS VECI :

22 R. En fait, ça fait partie des moyens de mitigation au
23 niveau de l'indice de continuité, il y a toujours
24 deux... deux moments. Il y a le moment où on
25 prévient puis il y a le moment où on guérit puis

1 donc, on travaille beaucoup sur la prévention dans
2 notre modèle mais au niveau de ramener l'équipement
3 le plus rapidement possible sur le réseau, il y a
4 également ça dans le déploiement de nos forces de
5 travail, dans les horaires qu'on s'est dotés au
6 niveau de la flexibilité opérationnelle, dans
7 les... le moyen de gérer l'urgence. Donc, il y a
8 plein de choses qu'on met en place pour pouvoir
9 mitiger la durée du CHI du client, heures
10 interrompues.

11 (11 h 08)

12 Évidemment, on aimerait qu'il y en ait
13 moins des épisodes mais lorsque ça survient, on va
14 travailler là-dessus et on travaille également sur
15 l'aspect d'avoir les pièces disponibles. Ceci étant
16 dit, on ne peut pas avoir toutes les pièces
17 disponibles tout le temps, ça serait onéreux et
18 trop coûteux. Mais lorsqu'il y a un délai
19 raisonnable d'approvisionnement, bien, on va en
20 tenir compte dans les pièces mineures.

21 Ceci étant dit, les équipements sont, pour
22 certains d'entre eux, très vieux et donc, les
23 pièces d'origine, des fois, sont un peu plus
24 difficile à aller obtenir en mode assurance. Des
25 fois, il faut faire de la réingénierie dessus, des

1 fois il faut faire de la refabrication. On a eu
2 quelques épisodes cette année ou quelques
3 équipements dont on a dû faire ça avec le fabricant
4 et monsieur Chagnon est bien placé pour compléter,
5 si vous voulez continuer sur cette ligne.

6 M. STEVE CHAGNON :

7 R. Bien, en fait, ce que je peux compléter c'est si on
8 se ramène aux quatre axes que j'ai présentés hier,
9 on avait l'axe client qui était un des axes qui
10 était ramené et ainsi que l'axe exploitabilité.
11 Donc, sous ces deux axes là, on retrouve la
12 priorisation de la maintenance pour ramener, entre
13 autres, les équipements plus rapidement en réseau.
14 Sur l'aspect des pièces, de la disponibilité des
15 pièces, on travaille déjà depuis quelques années
16 des plans, ce qu'on appelle des plans d'assurance
17 qui nous permettent d'avoir en inventaire des
18 équipements complets et aussi certaines pièces pour
19 intervenir le plus rapidement possible lors
20 d'événements.

21 À chaque année aussi on procède à des
22 analyses du CHI pour en déceler les tendances et
23 voir comment intervenir de façon plus adéquate pour
24 limiter cet indicateur-là, donc quelles stratégies
25 de maintenance qui peuvent être mises de l'avant

1 pour améliorer les situations.

2 Q. **[134]** O.K. Là, on voudrait juste savoir les quatre
3 optiques, tout ça, à quel moment ça a été mis en
4 place ça, au niveau... Quand est-ce qu'on a décidé
5 de prioriser de ramener des équipements plus
6 rapidement, qui fait partie des axes de priorité.

7 R. En fait, c'est des efforts qui sont mis depuis déjà
8 quelques années. Évidemment, les axes de
9 priorisation avec la mise en place de la CGAT, on a
10 arrimé nos méthodes de travail donc les listes qui
11 sont produites dans les équipes techniques sont
12 travaillées en collaboration avec les gens des
13 équipes opérationnelles, la CGAT étant une de ces
14 équipes-là. Et via ce travail de collaboration là,
15 on est venus aligner ces stratégies-là en
16 réalisation, donc depuis deux mille seize-dix-sept
17 (2016-17), la mise en place de la CGAT.

18 Q. **[135]** O.K.

19 M. LOUIS VECI :

20 R. Maintenant, quoique des axes comme ceux-là ont
21 existé certainement, ils ont tous un volume
22 supplémentaire lorsqu'on a une visibilité accrue
23 puis que le contexte évolue. Donc, on va prendre la
24 conformité, par exemple, la réglementation NERC-
25 NPCC ou de la réglementation sur le bruit, de la

1 réglementation sur les milieux humides. On va avoir
2 de la réglementation qui est en croissance et on va
3 devoir y faire face.

4 En santé et sécurité, la culture dans
5 laquelle on est maintenant et la visibilité avec la
6 gouvernance qu'on a sur certains indicateurs de
7 restrictions, comme monsieur Chagnon mentionnait
8 sur les programmes de rappel, ça exerce une saine
9 pression pour pouvoir réaliser ces travaux-là dans
10 une période plus rapide.

11 On en a eu des exemples, on a vu l'exemple
12 des disjoncteurs PK avec des bris majeurs qu'il a
13 fallu réaliser de façon accélérée. On a le
14 programme de MALT qui pouvait générer des
15 conditions dangereuses dans les postes, donc c'est
16 quelque chose qu'on voit de plus en plus,
17 maintenant qu'on voit plus clair et c'est la même
18 chose, je vous dirais, pour chacun des axes.

19 Au niveau de la clientèle, monsieur Chagnon
20 vous mentionnait les disjoncteurs réenclencheurs.
21 Cette année, s'ils se ferment ou s'ouvrent de façon
22 intempestive, non seulement le Distributeur ne peut
23 plus travailler sur le mode retenu, donc il y avait
24 mille (1000) disjoncteurs à un moment donné cette
25 année sur trois mille (3000) artères de départ sur

1 lesquels il ne pouvait pas intervenir alors, sans
2 mettre les lumières off, si vous voulez, chez leurs
3 clients.

4 Alors cette visibilité-là, maintenant on
5 l'a, on la suit, on s'engage à faire des travaux en
6 conséquence, que ça soit dans nos engagements et
7 obligations, et on le fait, le volume est plus
8 élevé, on le fait plus rapidement. On a couvert
9 deux aspects dans ce cas-là précis, on a couvert la
10 clientèle qui, s'il y avait urgence, on serait
11 obligés de fermer la lumière pour intervenir
12 puisque'on ne peut pas travailler en mode retenu.

13 (11 h 13)

14 Et leur force de travail, il y a un tiers
15 des disjoncteurs de départ qui ne leur permettent
16 pas de travailler en mode planifié. On a fait leur
17 efficience.

18 Même chose pour les projets chez
19 équipement. Si notre maintenance préalable n'est
20 pas faite ou notre sectionneur ne fonctionne pas
21 bien et que la zone doit être agrandie, on affecte
22 leur efficience et donc nos coûts de projet et le
23 délai de nos projets. Alors la maintenance vient
24 affecter l'efficience autour de nous de chacun de
25 nos partenaires. C'est pareil pour télécom. Alors

1 on a une visibilité beaucoup plus claire de ce
2 qu'on doit faire et de ce qu'on doit faire pour
3 quel les... nos partenaires et nos projets et notre
4 maintenance et notre fiabilité soient au rendez-
5 vous. Et c'est ça qui a changé, je vous dirais, le
6 plus, ce ne sont pas les quatre axes. C'est dans le
7 contexte actuel, la visibilité accrue, on doit
8 l'adresser plus rapidement. Puis je vous dirais le
9 contexte de notre réseau sollicité est
10 vieillissant. On a plus d'événements qui peuvent
11 toucher la santé et sécurité ou également l'aspect
12 clientèle.

13 Q. **[136]** Je me réfère toujours à la pièce HQT-13,
14 document 1.4, à la page 16, la figure R3.2, la cote
15 B-0117. Bon, la figure R3.2 représente le nombre
16 d'heures de maintenance corrective de deux mille
17 seize (2016) à deux mille dix-neuf (2019). Hier, on
18 nous a dit que suite à une question de maître
19 Cadrin, que c'est la complexité des interventions
20 qui expliquait la croissance du nombre d'heures de
21 maintenance corrective entre deux mille seize
22 (2016), deux mille dix-sept (2017) et deux mille
23 six-sept (2017) au trente (30) septembre et deux
24 mille dix-huit (2018) au trente (30) septembre.

25 Si je mets ça en parallèle avec le document

1 HTQ-6, document 4 à la page 13, le tableau 3, la
2 pièce B-0019, où on voit le nombre d'équipements et
3 le nombre d'heures de maintenance corrective. Si on
4 fait un petit calcul entre le nombre d'heure par
5 équipement on trouve trente et un virgule cinq
6 heures (31,5 h) par équipement pour deux mille
7 seize (2016), puis on trouve trente et un virgule
8 quatre heures (31,4 h) par équipement pour deux
9 mille dix-sept (2017), ce qui est assez... ce qui
10 est assez similaire. Ce qui ne semble pas nous
11 démontrer une complexité... complexité des
12 interventions. Alors est-ce que ce ne serait pas
13 attribuable à la remise en service plus rapide des
14 équipements, qui ont contribué à la croissance du
15 nombre d'heures?

16 R. J'essaie de... pouvez-vous répéter votre question
17 s'il vous plaît?

18 Q. **[137]** Oui. Alors si je prends les données du
19 tableau 3.

20 R. Oui.

21 Q. **[138]** Si on fait des petits calculs entre le nombre
22 d'heures et les équipements j'arrive avec, pour
23 deux mille seize (2016), j'ai trente et un virgule
24 cinq heures (31,5 h) par équipement. Si je fais la
25 même chose pour deux mille dix-sept (2017), j'ai

1 trente et un virgule quatre heures (31,4 h) par
2 équipement. Donc...

3 R. Oui.

4 Q. **[139]** ... je vois... quand je fais ce calcul-là, ça
5 ne me fournit pas une explication pour l'évolution
6 du nombre d'heures, alors qu'hier ce qu'on nous
7 a... l'explication qu'on nous a fournie c'est que
8 c'est la complexité des interventions qui ont fait
9 que le nombre d'heures a augmenté. Nous, ça semble
10 plutôt dire que c'est le nombre... ce serait peut-
11 être la remise en service plus rapide des
12 équipements qui pourrait expliquer l'augmentation
13 du nombre d'heures.

14 R. En fait, une remise d'équipement plus rapide
15 consommerait moins d'heures. Si... si je remets
16 l'équipement plus rapidement, parce que la pièce
17 est présente, je vais consommer moins d'heures dans
18 mon ordre de travail de correctif. Alors ce serait
19 plutôt le contraire, mais je vais quand même...
20 (11 h 18)

21 Q. **[140]** Je crois... je crois plutôt que ça veut dire
22 que si vous travaillez sur plus d'équipements à
23 remettre en état, il y a plus d'heures de travail
24 puis qu'on travaille sur plus d'équipements. On ne
25 travaille pas nécessairement plus longtemps par

1 équipement.

2 R. Le... dans les chiffres que vous avez donnés, si je
3 ne me trompe pas, vous avez quand même noté une
4 augmentation des heures par équipement?

5 Q. **[141]** Une baisse.

6 R. O.K. Vous avez... O.K. C'est pour ça. D'où la
7 question. Alors premièrement, c'est une moyenne par
8 équipement. Donc, dépendamment de l'année, on peut
9 avoir un gros équipement avec beaucoup d'heures,
10 puis on va en avoir plusieurs autres avec beaucoup
11 moins d'heures. Et ça, c'est... ça, ça ressemble à
12 ma réalité. Il va y avoir quelques équipements où
13 ça va prendre beaucoup d'heures de réparation et
14 certains autres ça va en prendre moins. Il y a
15 d'autres équipements qui vont être réparés par le
16 fabricant aussi. Donc, on ne les verra pas tous
17 dans mes heures à moi, que je vais consommer avec
18 ma main-d'oeuvre. Alors ça, c'est une autre partie.

19 Donc, d'être capable de faire la
20 corrélation que vous essayez de faire entre : ce
21 sont des petites interventions ou que le
22 rétablissement en assurance va plus vite, je pense
23 que c'est périlleux de le faire. Il faut rentrer...
24 il faudrait rentrer dans le détail de chacun de ces
25 ordres de travail-là, puis d'aller regarder ce qui

1 en est, puis il faudrait regarder les travaux en
2 correctif qui sont faits aussi par le fabricant
3 plutôt que par notre main-d'oeuvre. Donc, c'est un
4 exercice pointu, mais en quelque sorte sur les
5 heures de maintenance, ça je peux vous certifier
6 que les heures qui sont là sont les heures qu'on a
7 imputées dans l'ordre de travail de correctif.

8 Q. **[142]** Mais on a quand même un graphique qui nous
9 montre une augmentation des heures, là, le tableau
10 R3.2, les deux colonnes qu'on a... les colonnes
11 qu'on a sur les heures de travail, on voit une
12 augmentation. Puis là, évidemment, là on n'a pas
13 le... on n'a pas le nombre d'équipements réparés
14 pour les données qu'on a au trente (30) septembre,
15 là, le trente (30) septembre deux mille seize
16 (2016)... deux mille dix-sept (2017) puis le trente
17 (30) septembre deux mille dix-huit (2018). Je pense
18 que peut-être ça... je ne sais pas si c'est
19 possible d'avoir ces données-là pour nous donner
20 une image de l'équipement réparé.

21 R. Je peux vérifier avec l'équipe, si c'est un
22 engagement que vous voulez prendre.

23 Q. **[143]** O.K.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Donc, ce sera l'engagement numéro 7.

1 Me DELPHINE PITTET :

2 Q. **[144]** Engagement numéro 7, par rapport aux données
3 au trente (30) septembre de deux mille dix-sept
4 (2017) et au trente (30) septembre deux mille dix-
5 huit (2018), avoir le nombre d'équipements réparés
6 à ces dates-là.

7
8 E-7 (HQT) : Indiquer le nombre d'équipements
9 réparés au 30 septembre 2017 et au 30
10 septembre 2018 (demandé par FCEI)

11

12 Là, pour bien comprendre, est-ce que... est-ce que
13 tous les IFD résultent en une maintenance
14 corrective ou est-ce que certains sont également
15 traités en pérennité?

16 R. Je vais juste vous offrir une réponse et monsieur
17 Chagnon me corrigera si... Moi, un élément de
18 correctif, c'est tout équipement qui brise et qui
19 nécessite que je retourne et que je le corrige. Le
20 périmètre d'un équipement qui est regardé en IFD
21 peut être plus petit que ce que, moi, je vais
22 regarder. Donc, je ne sais pas si monsieur Chagnon
23 peut confirmer ou infirmer?

24 M. STEVE CHAGNON :

25 R. Oui, bien en fait les IFD c'est simplement sur...

1 bien c'est sur quelques familles d'équipement, donc
2 il faut... il faut comprendre que les correctifs
3 associés aux familles qui ne sont pas couvertes par
4 le IFD sont en dehors du « scope », ça c'est
5 premièrement. Et puis deuxièmement, à votre
6 question : est-ce qu'il pourrait y avoir un
7 traitement en pérennité d'une IFD? La réponse c'est
8 oui, il pourrait y avoir une pérennité associée à
9 l'équipement.

10 Q. **[145]** O.K. Est-ce que vous avez... est-ce que vous
11 avez une idée des proportions?

12 R. Non, non.

13 Q. **[146]** O.K. Est-ce que... est-ce que vous suivez
14 le... dans le temps, votre volume de IF ou de IFD
15 non résolu? Est-ce que c'est une information que
16 vous avez de disponible pour vous?

17 M. LOUIS VECI :

18 R. Bien chez nous, ça se traduit par un avis de
19 maintenance, qui est résolu ou non résolu. Alors,
20 moi, c'est ce qui me permet de savoir que je vais
21 réussir à avoir régler les IF ou IFD qui auront été
22 identifiés dans... par l'exploitant et monsieur
23 Chagnon.

24 Q. **[147]** Puis afin de bien comprendre le nombre
25 d'équipements réparés, les heures et les avis de

1 maintenance qui sont toujours en vigueur, est-ce
2 que ce serait possible d'avoir ces données-là pour
3 le... au trente (30) septembre?

4 (11 h 23)

5 R. Tout cela est vivant. Et on a à identifier dans le
6 dossier pour cinq cent mille (500 000) heures de
7 retard au pied du poteau, donc on n'inclut pas le
8 transport et la logistique. Tout ce que ça prend
9 pour aller régler le retard. On était beaucoup en
10 appareillage électrique et donc... Et à mesure que
11 je fais de la maintenance systématique sur un
12 réseau vieillissant, sur un équipement
13 vieillissant, je vais découvrir d'autres éléments
14 de maintenance conditionnelle que je vais adresser
15 immédiatement ou subséquemment, dépendamment de son
16 degré de priorité.

17 Donc, ça évolue, ça augmente beaucoup. Et
18 là en ce moment, en ralentissant le programme de la
19 maintenance systématique, on va peut-être en
20 découvrir moins puisqu'on intervient moins sur les
21 équipements. Donc, c'est... la photo évolue à
22 mesure qu'on fait nos travaux, ça ne changera pas.
23 Et pour le cinq cent mille (500 000) heures, là, il
24 y a des avis de maintenance, il y en a associés aux
25 cinq cent mille (500 000) heures de retard.

1 M. STEVE CHAGNON :

2 R. Mais, peut-être à la question, ce que je comprends,
3 c'est que vous parlez des IF ayant générés du
4 correctif au niveau de l'équipe de maintenance. Les
5 correctifs, au niveau du correctif, on parle de
6 problématiques qui impactent la fonctionnalité de
7 l'équipement, donc on doit intervenir sur ces
8 équipements-là. Il n'y a pas un retard de
9 maintenance en correctif.

10 Q. [148] C'est plus aussi pour avoir... ce qui va
11 expliquer, on cherche à comprendre l'augmentation
12 des heures de maintenance. Puis on a, bon, on a les
13 chiffres d'équipements réparés. Je pense aussi,
14 pour avoir une idée plus juste, d'avoir le nombre
15 de « back log » à ce moment-là aussi nous donne une
16 idée plus juste de l'évolution. T'sais, c'est un
17 peu ça mon point.

18 M. LOUIS VECI :

19 R. O.K. Ce que monsieur Chagnon mentionnait, c'est
20 qu'en correctif, il n'y a pas de « back log »,
21 c'est la priorité numéro 1. On y va et on le règle.
22 Par contre, il pourrait y avoir une IF qui se
23 traduit dans une maintenance conditionnelle avec un
24 avis de maintenance. Et ça, on peut se permettre, à
25 certains égards, de le faire l'année prochaine, à

1 d'autres égards, on doit le faire immédiatement.
2 Mais, le retard dont on parle il est dans la
3 maintenance conditionnelle. Le correctif, on doit
4 intervenir sur l'équipement, c'est notre priorité
5 numéro 1. Et c'est pour ça que, dans la gradation,
6 on commence par le correctif. Donc, c'est toujours
7 là où on va aller en premier. Il n'y aura pas de
8 « back log » en correctif.

9 Q. [149] Oui, oui. Juste pour comprendre. Je comprends
10 que le correctif, ça n'amène pas d'avis de
11 maintenance parce que c'est un correctif là. Est-ce
12 que dans les IF il y a du correctif ou les IF
13 sont...

14 M. STEVE CHAGNON :

15 R. Les IF sont principalement en correctif, mais il
16 peut y avoir des événements pour lesquels il n'y
17 aura pas d'action corrective. Je vais donner un
18 exemple, un déclenchement intempestif d'un
19 automatisme peut... on peut décider, à la lumière
20 de l'analyse, qu'il n'y aura pas d'interventions
21 qui vont être faites au terrain pour corriger le
22 tir parce que c'est pas expliqué puis on... S'il y
23 en a plusieurs, bien là on peut déclencher un
24 diagnostic sur une certaine proportion des
25 équipements associés.

1 Donc, la majorité des IF peut générer des
2 correctifs, mais il y en a dans certains cas qui
3 n'en auront pas et c'est pour ça qu'il n'y a pas de
4 corrélation directe entre les IF et les correctifs,
5 c'est-à-dire qu'un correctif n'égale pas un IF.

6 Q. **[150]** Puis est-ce qu'il y a une corrélation entre
7 les équipements réparés et les IF?

8 R. Les IF génèrent des réparations d'équipements.
9 Donc, oui, il devrait y avoir une corrélation.

10 Q. **[151]** Ça va terminer nos questions.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je vous remercie beaucoup, Maître Pittet.

13 Me DELPHINE PITTET :

14 Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 On va pouvoir passer ou, en fait, je vais vous
17 demander. Maître Ouimette est-ce que vous êtes prêt
18 à commencer maintenant?

19 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

20 Oui, je pense qu'on peut commencer maintenant, il
21 est onze heures trente (11 h 30).

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

25 Je ne pense pas que je vais avoir terminé avant

1 midi (12 h 00). Donc, on pourrait peut-être prendre
2 la pause à ce moment-là, si ça vous convient, vers
3 midi (12 h 00), là, mais au moins on pourra... on
4 pourra avancer.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui. Excellent. Je vous remercie beaucoup, Maître
7 Ouimette.

8 (11 h 29)

9 INTERROGÉS PAR Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

10 Q. **[152]** Alors, pour la première question, je vais
11 faire suite à une discussion qui a eu lieu hier
12 entre la formation et le premier panel concernant
13 la liste des projets d'investissement dans les
14 objectifs corporatifs de deux mille dix-huit (2018)
15 qui risquent de glisser en deux mille dix-neuf
16 (2019). Alors, pour cette question-là, je vais vous
17 référer à HQT-3, Document 2, à la page 28 de 37.
18 Alors, si vous voulez bien, on pourrait peut-être
19 passer projet par projet.

20 M. STÉPHANE VERRET :

21 R. Le panel 3 sera prêt à répondre à toutes les
22 questions sur cette preuve-là.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 C'est juste parce que monsieur Boucher nous avait
25 dit 2 hier, mais si aussi 3 ça fait l'affaire, tant

1 qu'il y a une réponse.

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Oui, c'était erroné. Il avait fait référence au
4 panel 2, mais c'était...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 3.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 ... c'était une erreur de sa part.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci.

11 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

12 O.K.

13 Q. **[153]** Alors, pour la prochaine question, je vais
14 référer d'abord à votre présentation, à la page 16.
15 Et puis je vais également déposer une pièce qui est
16 une page de la présentation de l'année passée dans
17 le dossier 4012-2017 qui est la HQT-15, Document
18 2.1, à la page 16 également, donc... Alors, ce sera
19 la pièce A-0036.

20

21 A-0036 : Extrait de la présentation de Hydro-
22 Québec Transport dans le dossier R-
23 4012-2017, HQT-15, Document 2.1, page
24 16

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Simplement, c'est que monsieur Verret vient de
3 constater qu'il lui manque un document. Je peux lui
4 donner le mien si vous me permettez ou on va peut-
5 être retracer... Ah! On l'a. On a le sien, si vous
6 permettez. C'est une des pièces qui étaient
7 manquantes.

8 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

9 Q. **[154]** Alors, si vous l'avez. Alors, dans votre
10 présentation dans ce présent dossier, selon les
11 explications que vous nous avez fournies hier, la
12 marge disponible pour les retraits se situe entre
13 la courbe rouge et la courbe beige du tableau que
14 vous avez à votre gauche ici, si je comprends bien,
15 c'est exact?

16 M. PATRICK DOYLE :

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[155]** Donc, c'est la plage qui est prévue ou qui
19 est disponible pour retirer puis réparer des
20 équipements?

21 R. Oui.

22 Q. **[156]** O.K. Et dans la pièce que je viens de vous
23 distribuer, on a une figure qui est similaire, mais
24 on voit que la ligne, elle est plutôt horizontale
25 et elle n'est pas du tout la même que la ligne

1 rouge que l'on retrouve dans la présentation du
2 présent panel. Donc, on aimerait que vous nous
3 expliquiez, là, la différence entre les deux, là.

4 (11 h 33)

5 R. Alors Maître Ouimette...

6 Q. **[157]** Oui.

7 R. ... dans la version deux mille dix-huit (2018) ou
8 la présentation d'hier, on a essayé de mettre dans
9 le graphique une représentation fidèle de la
10 réalité, c'est-à-dire de démontrer que la
11 disponibilité hydraulique et ce qui est
12 acheminable, essentiellement sur notre réseau, est
13 dynamique, évolue dans le temps. Dans la pièce que
14 vous nous avez déposée, dans le graphique, vous
15 avez une ligne droite.

16 Q. **[158]** Oui.

17 R. Mais par contre, vous avez également des flèches
18 au-dessus et en dessous de la ligne droite qui
19 tendent à démontrer que cette droite-là est, par le
20 fait même, variable ou bouge dans le temps. Donc,
21 ce qu'on a essayé de faire, on ne voulait pas mêler
22 la Régie par rapport à ça, on a essayé d'être
23 simplement plus fidèle à la réalité avec la
24 présentation d'hier.

25 Q. **[159]** Donc, on peut davantage se fier sur ce que

1 vous avez déposé hier que sur ce qu'on...

2 R. En effet.

3 Q. **[160]** O.K.

4 M. LOUIS VECI :

5 R. Juste une mention, je crois que l'année dernière,
6 quand les gens ont présenté cette acétate, se
7 projetaient également dans le temps en disant,
8 bien, s'il y a des serres hydroponiques, des
9 centres de données l'été qui, un jour, consomment
10 plus, nos marges pourraient s'amenuiser en
11 maintenance. S'il y a de l'énergie distribuée dans
12 laquelle, soudainement, les gens peuvent nous
13 approvisionner leur électricité supplémentaire,
14 bien, on va également gagner ou perdre des marges.

15 Alors, ces flèches-là étaient pour montrer
16 un peu que ça va évoluer dans le futur : dans
17 certains cas dans le bon sens, dans d'autres cas où
18 on va avoir des marges qui s'amenuisent. Et dans le
19 graphique de cette année, bien, vous avez les
20 échelles plus représentatives de ce que l'on vit
21 actuellement.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Je m'excuse Maître Ouimette, je vais poser la
24 question tout de suite, on va pouvoir...

25 Q. **[161]** C'est juste que je ne comprends pas parce que

1 j'ai l'impression qu'on parle de deux choses
2 différentes. La ligne rouge, c'est la puissance
3 disponible puis je comprends qu'elle est dynamique
4 parce que la production hydraulique n'est pas la
5 même. Mais ça ne change pas la plage de
6 disponibilité pour faire la maintenance alors, si
7 on veut regarder la plage pour faire la
8 maintenance, il faut regarder plutôt la ligne, le
9 trait orangé de la pièce A-0036 qu'on vous a
10 passée.

11 Donc, je comprends que la production elle
12 peut varier mais ça ne change pas les heures que
13 vous avez pour faire de la maintenance, ça. C'est
14 juste que je comprends que la puissance n'est pas
15 la même mais ça ne diminue pas vos accès aux
16 pylônes.

17 M. PATRICK DOYLE :

18 R. Hier ce qu'on expliquait, Madame la Présidente, la
19 marge c'est l'espace blanc entre la courbe rouge et
20 la courbe beige. Donc, vous voyez dans le graphique
21 qu'on vous a présenté hier que comme la courbe
22 rouge fluctue dans le temps, bien, l'espace en
23 blanc aussi fluctue.

24 Q. [162] Je comprends ça. Ça, ça va.

25 R. Peut-être que je ne comprends pas bien votre

1 question, Madame la Présidente.

2 Q. **[163]** Oui, ça... Puis regardez, je ne contredis pas
3 la ligne rouge, c'est la plage de disponibilité
4 pour faire de la maintenance. Elle ne varie pas en
5 fonction de la puissance disponible acheminable. Il
6 me semble que vos lignes de transport demeurent,
7 que la puissance puisse transiter ou non sur vos
8 pylônes. Alors, si...

9 R. D'accord. Je vais...

10 Q. **[164]** Je vais reprendre l'exemple d'une voiture...

11 R. Non, je pense que c'est beaucoup plus clair, Madame
12 la Présidente. Je m'excuse.

13 Q. **[165]** Si j'ai le pont Champlain à quatre voies puis
14 que le pont Champlain demeure à quatre voies, que
15 j'aie des voitures dessus ou pas, j'ai accès aux
16 quatre voies. Je peux comprendre si vous bloquez
17 une ligne, je n'y ai plus accès. Vous avez une ZAL,
18 par exemple, et là, je mets des beaux petits cônes
19 oranges, j'ai juste trois voies. Mais là, j'essaie
20 de comprendre le quatre voies et le trois voies sur
21 votre ligne rouge et la ligne en haut sur l'orangé
22 dans la pièce A-0036.

23 R. D'accord.

24 Me MARC TURGEON :

25 Q. **[166]** En fait, est-ce qu'on aurait dû voir dans la

1 figure d'hier, est-ce qu'on aurait dû voir aussi
2 une ligne orangée qui serait venue chapeauter comme
3 l'an dernier?

4 R. Je vais vous dire ce que j'en pense. Il faut
5 comprendre qu'il y a une certaine, dans certaines
6 limites de transit, c'est pas toutes les limites de
7 transit, il y a certaines limites de transit qui
8 sont fonction de la disponibilité ou de la
9 production qui est en réseau.

10 (11 h 38)

11 Je vais vous donner un exemple, la limite
12 de Churchill Falls est fonction du nombre
13 d'alternateurs que vous avez en réseau. Donc, peu
14 importe que vos lignes soient là ou pas là,
15 dépendamment du nombre de groupes qui est en charge
16 en réseau, votre limite de transit va être
17 différente, et donc c'est pas... on ne peut pas se
18 fier uniquement aux lignes de transport dans notre
19 disponibilité, il faut également prendre en
20 considération dans certains cas, pas dans tous les
21 cas mais dans certains cas, ce qui est en réseau,
22 la disponibilité hydraulique.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Q. [167] Ça, ça me va, je comprends ça, mais où j'ai
25 toujours de la difficulté c'est qu'est-ce qui

1 empêche monsieur Veci et son équipe de se rendre...
2 même si j'ai des alternateurs qui ne fonctionnent
3 pas à Churchill qu'est-ce qui empêche l'équipe de
4 monsieur Veci d'aller faire de la maintenance sur
5 la ligne? Ça serait peut-être encore même mieux
6 s'il n'y a pas d'alternateur parce qu'il n'y a pas
7 de ligne, il n'y a peut-être pas de courant puis il
8 y a déjà un retrait planifié ou pas planifié mais
9 enfin, ils pourraient peut-être aller dessus. C'est
10 ça que je... que je... Alors, je ne suis pas
11 ingénieur, s'il y a une question d'ingénierie
12 impliquée là-dessus, expliquez-la moi puis j'ai des
13 gens qui vont être capables de me le réexpliquer si
14 jamais je ne comprends pas.

15 R. Je pense que je vois la... Je ne réponds pas. Je
16 pense... je pense que je vois la question
17 probablement plus complexe qu'elle ne l'est en
18 réalité. Alors, si vous me permettez, je vais
19 consulter mes collègues et puis je vais vous
20 revenir.

21 Q. **[168]** Merci.

22 R. Madame la Présidente, si vous me permettez, je vais
23 essayer d'être le plus clair possible et j'espère
24 être capable de répondre à votre question. Ce qu'il
25 faut comprendre c'est quand on donne un équipement

1 en réseau pour le retrait, à ce moment-là, la
2 limite de transit qui est associée va diminuer
3 parce qu'on a un équipement en moins en réseau,
4 est-ce que vous êtes d'accord avec moi là-dessus?

5 Q. [169] Absolument.

6 R. Merveilleux.

7 Q. [170] Là, je vous suis.

8 R. Donc, si ma limite diminue, à un moment donné, il
9 faut que je fasse attention à mes besoins,
10 c'est-à-dire les courbes bleues, vertes et beiges,
11 si ces trois... la somme de ces trois courbes-là à
12 un instant où je lui donne mon retrait vient
13 m'amener au-dessus de ma courbe rouge, j'ai un
14 méchant problème. C'est-à-dire que les besoins que
15 je dois répondre, je n'ai plus la capacité en
16 réseau d'y faire face.

17 Q. [171] Oui, mais...

18 R. Et donc, je ne peux pas donner ce retrait-là à ce
19 moment-là.

20 Q. [172] Je comprends ça. Écoutez, c'est peut-être
21 juste une petite affaire là mais votre ligne rouge,
22 elle est donc influencée par les retraits qui ont
23 déjà cours pour faire la maintenance.

24 R. Tout à fait.

25 Q. [173] Donc, la ligne de maintenance est au-dessus

1 de la ligne rouge parce que la ligne rouge est
2 influencée par la maintenance, ça fait que là, si
3 vous arrivez à enlever une ligne, puis je dis
4 probablement n'importe quoi là, je m'excuse les
5 ingénieurs là, mais si j'enlève la ligne de Baie
6 James puis qu'il me reste juste Manic, c'est sûr
7 que ça fait baisser ma ligne rouge mais si vous la
8 faites... vous l'avez déjà enlevée, bien, vous
9 pouvez travailler dessus là. Je veux dire, ça ne
10 vous empêche pas de travailler dessus. Elle est
11 comme dynamique votre ligne rouge.

12 Me MARC TURGEON :

13 Q. **[174]** Si on vous proposait la figure suivante et je
14 prends celle de cette année, donc, vous avez la
15 ligne... la ligne rouge qui fluctue, si je ferme...
16 si je ferme le dessin là, je le ferme en haut par
17 une ligne comme on avait l'an dernier, est-ce que
18 je peux dire que le carré que j'ai... le rectangle
19 que j'ai c'est le réseau dans son ensemble?

20 (11 h 45)

21 M. LOUIS VECI :

22 R. Je vais tenter une réponse de non ingénieur. La
23 ligne beige dont vous parliez, qui est la
24 production acheminable en gros, au maximum. Madame
25 la Président mentionnait : s'il y a un arrêt de

1 groupe, par exemple, pour un entretien, est-ce que
2 monsieur Veci peut travailler lorsqu'il y aura un
3 arrêt de groupe de la production acheminable qui
4 fait qu'on est dans la ligne rouge qui est plus
5 basse. C'est certain que je vais me synchroniser
6 pour aller faire quelques équipements sur le toit
7 de la centrale, qui sont associés au groupe qui est
8 arrêté. Mais ça, c'est une goutte d'eau dans
9 l'ensemble de la maintenance que je dois effectuer.
10 Et donc, moi, ma vraie plage pour l'ensemble là,
11 c'est en-dessous de la ligne rouge, mais j'en ai
12 quand même quelques uns au-dessus. Quand le groupe
13 est arrêté, le groupe turbine alternateur du
14 Producteur, je vais quand même faire quelques
15 transformateurs de puissance, quelques
16 disjoncteurs, qui sont sur le toit de la centrale,
17 associés au groupe qui est arrêté, le groupe A1, La
18 Grande ou... Et donc, c'est une infime partie de ma
19 maintenance, je vais profiter de cet arrêt-là comme
20 je le fais avec des clients grande puissance, et
21 caetera, mais ce n'est pas l'ensemble de ma
22 maintenance. L'ensemble de ma maintenance va se
23 retrouver en bas de la courbe rouge, qui est la
24 production acheminable.

25 Q. [175] O.K. Là, je vais... La ligne rouge, c'est

1 seulement la production qui influe sur la ligne
2 rouge ou la maintenance fait en sorte que quand
3 vous retirez des lignes, quand il y a des retraits
4 planifiés, ça fait bouger la ligne rouge? Parce que
5 là, si on veut parler en gradation là... Et là,
6 excusez-moi je vais remettre mes lunettes. Je pense
7 que c'est quarante mille (40 000) qu'on voit en
8 haut là? C'est écrit vraiment petit. Si on tire une
9 ligne à quarante mille (40 000), ça c'est ma
10 capacité totale du réseau en tout temps. Ça,
11 exactement, si on fait ça, ça c'est cent pour cent
12 (100 %). On voit que ça fluctue dans l'année, la
13 capacité totale de production, de puissance,
14 excusez-moi, de puissance disponible. La ligne
15 rouge, elle varie, A, parce que la puissance n'est
16 pas toujours disponible. B, elle n'est pas toujours
17 disponible... en fait, elle n'est pas toujours
18 disponible parce que la production n'est pas
19 toujours au rendez-vous et, et c'est mon point,
20 parce qu'il y a de la maintenance sur le réseau? Et
21 parce que, bien, j'ai des besoins différents. Mais
22 en fait, le besoin différent ne change pas la
23 disponibilité. C'est que mes besoins fluctuent et
24 j'avais l'impression que le blanc, entre le rouge
25 et la ligne saumon, au-dessus du vert, je ne sais

1 pas de quelle couleur exactement ça peut être, ça
2 c'était la marge que vous vous donniez puis que
3 vous faisiez de la maintenance entre les mois...
4 Eh! Mon Dieu! Mai, je pense et octobre. Mai et
5 octobre, vous profitez du fait que la puissance
6 n'est pas aussi importante, pour diminuer le rouge.
7 Mais je comprends qu'il n'y a pas juste de la
8 maintenance dans le rouge, mais est-ce qu'il y a de
9 la maintenance qui fait bouger le rouge vers le
10 bas?

11 M. PATRICK DOYLE :

12 R. Oui. Si je peux être plus clair, Madame la
13 Présidente, la ligne rouge c'est ce qu'on appelle
14 la disponibilité hydraulique en langage
15 d'exploitation, si on veut. Donc, c'est la
16 production qui est acheminable. C'est-à-dire que je
17 suis capable de l'acheminer à la charge. Et donc,
18 elle est fonction de mes lignes de transport aussi.
19 Si j'ai une ligne qui n'est pas là, ma production
20 même si elle en réseau, je ne serai pas capable de
21 l'acheminer à Montréal pour ma charge.

22 Q. [176] Je comprends, alors ça veut dire que...

23 R. C'est...

24 Q. [177] Votre marge, pour faire la maintenance du
25 réseau, elle n'est pas seulement à la ligne rouge,

1 elle peut être au-dessus de la ligne rouge puisque
2 votre ligne rouge est abaissée par cette
3 maintenance-là?

4 M. LOUIS VECI :

5 R. Sur ce que monsieur Doyle a répondu, sur un retrait
6 de ligne de transport, monsieur Doyle m'a dit oui.
7 Ceci étant dit, j'ai cinq cent trente-trois (533)
8 postes à aller entretenir en appareillage
9 électrique qui ne sont pas des lignes de transport.
10 À certains moments, je vais profiter aussi de me
11 synchroniser avec un arrêt de ligne, mais je ne
12 pourrai pas toujours le faire. Donc, vous avez
13 raison sur... Il y a une influence au-dessus et en-
14 dessous. Maintenant, je m'arrête là parce que le
15 reste demeure son domaine.

16 Q. **[178]** C'est beau. Je vous remercie beaucoup. Maître
17 Ouimet, je m'excuse de l'interruption.

18 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

19 Q. **[179]** Alors, peut-être une question additionnelle
20 sur ce point... Je pense qu'on a bien couvert la
21 question. Alors, je vous remercie, Madame la
22 Présidente. Je vais vous référer maintenant à la
23 page 9 de la même présentation, qui est HQT-14,
24 document 3. Oui. Exact, page 9. La question
25 concerne le petit triangle gris là, vous l'avez

1 expliqué là, ce matin puis je pense hier également
2 là. Je comprends que le petit triangle c'est
3 l'estimation du taux de risque additionnel en
4 raison de la réalisation incomplète de la stratégie
5 pour deux mille dix-sept (2017). Si on regarde le
6 triangle gris et le losange rouge, quel point
7 représente davantage la réalité?

8 (11 h 54)

9 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

10 R. Ce serait le triangle gris.

11 Q. **[180]** O.K. Et dans ces circonstances-là, est-ce
12 qu'il ne conviendrait pas de plutôt présenter le
13 triangle gris plutôt que de présenter les losanges
14 rouges, étant donné que ça représente davantage la
15 réalité pour le réseau du Transporteur?

16 R. Oui. En fait, c'est la raison pour laquelle on l'a
17 ajoutée cette année, pour essayer d'apprécier ce
18 delta au niveau du risque pour l'année deux mille
19 dix-sept (2017).

20 Q. **[181]** O.K. Et est-ce que vous avez fait l'exercice
21 pour deux mille seize (2016)?

22 R. En fait, la première simulation du MGA pour
23 l'ensemble des équipements du parc, ça a été fait
24 en deux mille dix-sept (2017). Donc, la première
25 simulation officielle, c'est deux mille dix-sept

1 (2017). C'est la première année où on a un MGA et
2 on a un réel.

3 Q. **[182]** Donc, vous n'êtes pas capable d'avoir
4 l'information?

5 R. En fait, je n'ai pas la simulation deux mille seize
6 (2016) puisque la première a été faite...

7 Q. **[183]** Oui.

8 R. ... pour l'année deux mille dix-sept (2017).

9 Q. **[184]** O.K. On ne vous demandera pas de la faire.
10 Mais, ce serait compliqué?

11 R. Merci.

12 Q. **[185]** Ce serait compliqué de la faire? Oui, c'est
13 ça. Maintenant, sur le modèle de gestion des
14 actifs, je vais vous faire une affirmation générale
15 puis vous me direz si je comprends bien. L'utilité
16 du MGA, alors pour nous, le MGA, ça pourrait être
17 défini comme étant le compromis économique sur un
18 horizon long terme entre les dépenses en
19 maintenance afin de prévenir l'effet spiral et les
20 dépenses en pérennité. Est-ce que ça résume
21 correctement l'objectif du MGA?

22 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

23 R. Oui. En fait, je vous le résumerais, si vous me le
24 permettez.

25 Q. **[186]** Oui. Allez-y.

1 R. Par le juste équilibre, en fait entre
2 l'optimisation des ressources, la performance des
3 équipements et la gestion du risque qui est
4 représenté sur le triangle ici. Donc, pour nous, on
5 utilise l'outil vraiment pour trouver le juste
6 équilibre entre ces trois éléments.

7 Q. **[187]** Pouvez-vous le répéter, s'il vous plaît?

8 R. Oui. Tout à fait. Donc, le juste équilibre entre
9 l'optimisation des ressources...

10 Q. **[188]** Oui.

11 R. ... la gestion des risques...

12 Q. **[189]** Gestion des risques.

13 R. ... et la performance des équipements.

14 Q. **[190]** O.K. Mais, est-ce que le MGA optimise les
15 coûts des interventions en maintenance et en
16 pérennité sur un horizon long terme?

17 R. Qu'est-ce que vous entendez par « optimiser »?

18 Q. **[191]** c'est-à-dire, oui, c'est ça. Donc, ça veut
19 dire le moins cher, obtenir le scénario le moins
20 cher pour vous.

21 R. En fait, on l'a fait avec un juste équilibre. Le
22 MGA n'est pas un optimisateur.

23 Q. **[192]** Sur un horizon long terme, sur quels critères
24 le MGA cesse de faire de la maintenance pour aller
25 vers la pérennité? Pour un même équipement.

1 R. Le MGA cesse, vous dites, de faire de...

2 Q. **[193]** Bien, oui, cesse de faire de la maintenance,
3 de vous recommander de faire de la maintenance,
4 puis il vous suggère plutôt d'aller remplacer
5 l'équipement, donc faire des investissement en
6 pérennité. À partir... sur quels critères, en fait?

7 R. Alors, on utilise dans le modèle de gestion des
8 actifs des arbres de décision qui, suivant les
9 intrants au MGA, là, de l'état, le... enfin, un
10 paquet de paramètres, l'arbre de décision nous
11 conduit soit vers une intervention maintenance ou
12 soit vers une intervention en pérennité suivant ce
13 qui est le plus économiquement rentable.

14 Q. **[194]** Et au niveau des critères? Est-ce que vous
15 pouvez être plus précise au niveau des critères qui
16 sont utilisés, si on veut, pour que cette décision-
17 là se prenne.

18 M. STEVE CHAGNON :

19 R. Oui. Bonjour.

20 Q. **[195]** Oui.

21 R. Donc, dans le fond, les équipes technique du
22 Transporteur produisent des arbres décisionnels
23 dont Marie-Josée... madame Roby fait mention. Ces
24 arbres décisionnels là se base entre autre sur
25 l'état des équipements. Donc, pour les grandes

1 famille, là, on prend l'état des équipements suite
2 à la maintenance systématique. Et on génère une
3 cote de risques associée à l'équipement. Et en
4 fonction de cette cote de risques-là associée à
5 l'équipement, il va y avoir une décision qui est
6 prise en fonction d'un bris si on prend le temps de
7 réparer. Ou à ce stade-ci on est dans une situation
8 où l'équipement est plutôt à être remplacé. Donc,
9 chaque famille d'équipements a ses arbres
10 décisionnels et de MGA simule de cette manière-là.

11 (11 h 56)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Je... je m'excuse, je vais encore...

14 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

15 Q. [196] Non, mais allez-y. J'allais demander, sans
16 vouloir vous interrompre à mon tour, mais peut-être
17 préciser un... au moins un critère précis sur
18 lequel vous vous basez pour prendre la décision. Un
19 critère concret, là, ou des critères concrets si
20 vous en avez plusieurs.

21 M. STEVE CHAGNON :

22 R. Bien en fait, si je prends l'exemple des
23 transformateurs de puissance, on va avoir dans les
24 critères d'état... il y a deux... il y a deux axes
25 à une matrice de risque, donc on parle d'un axe

1 probabilité et d'un axe impact. L'axe impact est
2 associé à la position... principalement à la
3 position de l'équipement sur le réseau, à sa... à
4 sa construction. Bon, il y a plusieurs critères,
5 mais l'axe d'impact on va le considérer fixe en
6 fonction de la position de l'équipement sur le
7 réseau. Et l'axe de probabilité. L'axe de
8 probabilité, lui, pour les transformateurs, il y a
9 plusieurs critères qui vont entrer en ligne de
10 compte, entre autres les analyses de gaz dissout,
11 qui sont faites sur les équipements de façon
12 annuelle. Il va y avoir aussi dans ces critères-
13 là... bien évidemment, l'âge de l'équipement, on
14 n'y échappe pas. Et il y a le type, le fabricant,
15 l'historique de la famille. Donc, on a... on a des
16 éléments associés à l'historique de la famille. Et
17 tous ces critères-là font en sorte qu'avec une
18 pondération, nous donnent une cote de probabilité
19 pour l'équipement visé.

20 Donc, la cote de probabilité de
21 l'équipement multipliée par la cote d'impact, qui
22 est associée à la position de l'équipement et à...
23 principalement sur le réseau, vont générer une cote
24 de risque. Et là, pour les transformateurs, là j'y
25 vais de mémoire, on parle de... je crois, d'une

1 cote de quarante (40) pour laquelle on déclenche
2 des projets lorsque... lorsqu'il y a... lorsqu'on
3 atteint ces cotes-là. Donc, lorsqu'il y a une
4 intervention en conditionnel ou une intervention de
5 maintenance qui est amenée sur un équipement et que
6 celle-ci est d'envergure, bien on va se poser la
7 question : est-ce qu'on est rendu à la cote de
8 pérennité? La fameuse cote que je vous ai
9 mentionnée. Et si oui, bien il y a un projet qui va
10 être déclenché plus tôt que de ramener. Et ça,
11 c'est... ça, c'est la théorie.

12 Dans la pratique, monsieur Veci pourra en
13 parler, dans certains cas on va décider aussi de
14 réparer l'équipement parce qu'on est dans une
15 période de pointe, qu'on doit ramener rapidement en
16 réseau. On sait qu'un remplacement de
17 transformateur, à titre d'exemple, peut prendre
18 plusieurs mois, et là on va quand même prendre la
19 décision de réparer. Ça, c'est dans la pratique.
20 Mais au niveau du modèle, on est dans les arbres de
21 décision.

22 Q. [197] Alors est-ce que je dois comprendre que le
23 MGA produit essentiellement les trois résultats
24 suivants : premièrement, les interventions à
25 réaliser pour le Transporteur.

1 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

2 R. Il précise les volumes d'interventions à réaliser,
3 oui.

4 Q. **[198]** O.K.

5 M. LOUIS VECI :

6 R. Juste sur la notion de volume... volume par le MGA,
7 intervention priorisée par monsieur Chagnon avec
8 ses équipes techniques.

9 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

10 R. Au niveau de la maintenance, puis au niveau des
11 interventions en projet en pérennité, bien c'est
12 avec monsieur Talbot, là, que la planification va
13 se faire.

14 Q. **[199]** O.K. Mais le deuxième résultat que je vous ai
15 donné c'est le risque de maintenance qui en découle
16 également. Donc, le MGA calcule également le risque
17 de maintenance qui en découle.

18 R. Oui.

19 Q. **[200]** Aussi. Et les budgets annuels requis pour
20 réaliser la maintenance et la pérennité également.

21 R. Oui.

22 Q. **[201]** Oui, aussi.

23 R. Avec les modèles de coût.

24 Q. **[202]** Parfait.

25 R. En fait, j'ai peut-être mal compris votre question.

1 Q. **[203]** Sur quel point?

2 R. Votre dernière question.

3 Q. **[204]** Sur les budgets annuels requis pour réaliser
4 la maintenance et la pérennité, est-ce que le MGA
5 produit ce résultat-là? Est-ce que le MGA vous
6 donne les budgets annuels requis pour la
7 maintenance et la pérennité?

8 R. Non, le MGA est un intrant.

9 Q. **[205]** C'est un intrant.

10 R. Oui.

11 Q. **[206]** Les décisions sont prises par la suite.

12 R. Donc, le modèle de gestion des actifs simule et un
13 des livrables c'est le nombre d'interventions, les
14 volumes d'interventions requises qui, par la suite,
15 vont se traduire par un budget en maintenance.

16 Q. **[207]** Ça va. Et est-ce qu'on doit comprendre
17 également que le montant de trois cent quatre-
18 vingt-douze millions (392 M) que vous demandez
19 comme budget annuel est entièrement calculé par le
20 MGA?

21 R. La réponse est : non.

22 Q. **[208]** Non. Quelle portion est calculée par le MGA?
23 (12 h 01)

24 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

25 R. Excusez-moi, pouvez-vous répéter la question s'il

1 vous plaît?

2 Q. **[209]** Oui, je vous demandais si le budget annuel de
3 trois cent quatre-vingt-douze millions (392 M) que
4 vous demandez est entièrement calculé par le MGA
5 pour deux mille dix-neuf (2019)?

6 R. Non, en fait, je vais me permettre une petite
7 parenthèse pour mettre en... en fait ce qu'on fait,
8 nous, c'est qu'on simule des coûts direct à pied
9 d'oeuvre, donc on est un intrant au coût de
10 maintenance dans son ensemble. Donc, on ne peut
11 pas... on ne simule pas l'ensemble, on n'a pas
12 comme... je ne me souviens plus qui sur le panel
13 disait : « On n'a pas les opérateurs mobiles, on
14 est vraiment à coût direct ». C'est pour ça qu'on
15 utilise « coût direct à pied d'oeuvre ». Donc, je
16 ne sais pas si je répons à votre question.

17 M. LOUIS VECI :

18 R. En complément... en complément, donc si on prend un
19 coût direct, donc un employé qui est directement au
20 pied du poteau. Dans le budget de maintenance ou en
21 heures, bien moi j'ai ce qu'il faut pour la
22 logistique, préparer les travaux, puis le
23 transport, puis me déplacer. Donc, dans le coût de
24 trois cent quatre-vingt-douze millions (392 M) vous
25 avez cette logistique, ce transport-là pour m'y

1 déplacer. Vous allez avoir le support... le support
2 technique et les opérateurs mobiles, ce sont
3 également des heures qui sont dans le trois cent
4 quatre-vingt-douze millions (392 M), qui ne sont
5 pas dans le MGA. Donc, le périmètre est important,
6 intéressant dans le MGA, mais il y a plus que ça,
7 que le coût direct au pied du poteau.

8 Q. **[210]** Et il y a également les effets perturbateurs.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Est-ce que c'est un bon temps pour prendre une
11 pause ou vous voulez continuer?

12 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

13 Non, j'avais terminé cette question-là,
14 effectivement on pourrait prendre la pause.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Je vous remercie. Alors on va prendre la pause
17 lunch. On va prendre une heure et quart (1 h 15).
18 Alors on va revenir à treize heures quinze (13 h
19 15).

20 SUSPENSION

21 REPRISE

22 (13 h 13)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bonjour. Bonjour, Maître Fréchette. Je sens que
25 vous voulez nous parler.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Bien, oui. Vous remarquerez que je me suis
3 boutonné...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Absolument.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 ... avant de m'entretenir avec vous. Alors, vous
8 savez, la nuit porte conseil, c'est l'adage, mais
9 il y a aussi parfois le repas. Alors, le repas a
10 amené les témoins à la réflexion et peut-être de
11 pouvoir vous tourner une réponse qui va illustrer
12 ou imager plus facilement ou rendre plus
13 compréhensible la discussion qui a précédé la
14 nouvelle ligne de questions vers laquelle, c'est-à-
15 dire la présentation des plages de retraits
16 disponibles et puis tout ça. Alors, si vous me
17 permettez. Bien, si vous permettez, là...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Absolument.

20 Me YVES FRÉCHETTE :

21 ... parce que je sais que c'est un accroc à la
22 façon de faire traditionnelle, là, mais je pense
23 que c'est... tant qu'à...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je ne pense pas que maître Ouimette va vous en

1 vouloir, alors allez-y.

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Ah! Puis vous aimez ça être dans le feu, là,
4 quand...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 ... quand vous avez une question. Alors, c'est
9 peut-être le meilleur moment de le faire. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Je me souviens très bien d'il y a deux ans des
12 réponses obtenues un lendemain matin d'un dur
13 labeur. Ça avait été...

14 Me YVES FRÉCHETTE :

15 Oui. Tout à fait. Tout à fait.

16 M. STÉPHANE VERRET :

17 R. On s'en souvient aussi.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Oui. Monsieur Chrétien en a fait un livre, hein! La
20 nuit apporte... amène toutes sortes d'événements,
21 alors...

22 M. PATRICK DOYLE :

23 R. Alors, Madame la Présidente, si vous me permettez,
24 je voudrais vous remercier, dans un premier temps,
25 de m'accorder ce temps supplémentaire pour tenter

1 une explication un peu plus claire cette fois-ci.

2 Donc, à la dernière cause tarifaire, on
3 avait une droite au niveau de la disponibilité
4 hydraulique. Je voudrais partir de cette droite-là
5 et vous expliquer qu'est-ce qui nous amène à une
6 courbe rouge. Donc, quand on... à partir de la
7 droite, il faut comprendre qu'on a un réseau noble
8 et qu'on a toute la production disponible en
9 réseau.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[211]** Je vous arrête tout de suite. Un réseau
12 « noble », je ne suis pas ingénieure, je suis
13 avocate.

14 R. D'accord. Merci. Un réseau noble, c'est un réseau
15 pour lequel on a tous nos appareils en réseau.
16 Voilà! Et donc, si on veut... si on veut exploiter,
17 on doit donner des appareils en réseau, les donner
18 au retrait. Donc, supposons qu'on donne de la
19 production des alternateurs au retrait, eh bien,
20 notre courbe droite initialement va descendre un
21 petit peu.

22 Supposons que, en plus de ça, on donne des
23 retraits de ligne de réseau de capacité de
24 transport. À ce moment-là, la courbe qui était
25 droite va encore diminuer un petit peu.

1 Supposons également que j'ai des événements
2 en réseau, que ce soit de la production ou du
3 transport qui vienne, qui tombe indisponible, donc
4 des indisponibilités d'appareils, mais cette
5 courbe-là va encore diminuer.

6 Supposons que j'ai d'autres
7 indisponibilités forcées, des IF, la courbe va
8 encore diminuer jusqu'à l'atteinte, vous me suivez,
9 de la ligne rouge. Et donc c'est comme ça qu'on en
10 vient à arriver à présenter la situation réelle
11 qu'on a vécue en deux mille dix-sept (2017), de la
12 disponibilité hydraulique acheminable qu'on a
13 exprimée tantôt qui est une sommation de toutes
14 sortes d'éléments, toutes sortes de contraintes
15 qu'on vit en réseau.

16 Et là ce que je voudrais vous amener, c'est
17 que tantôt on disait l'espace entre le rouge et la
18 courbe beige, ce qui me reste en blanc, ce sont des
19 retraits supplémentaires que je pourrais accorder
20 au fil du temps ou encore, on pourrait le voir en
21 des événements supplémentaires que mon réseau
22 pourrait subir.

23 Et je vous ai mentionné comme exploitant
24 que j'avais atteint mes limites compensatoires, mes
25 mesures compensatoires et je vous parlais entre

1 autres de première contingence. Bien, en réseau, en
2 fonction de la disponibilité hydraulique que j'ai
3 et de la prévision des besoins et des échanges que
4 je dois faire face, il faut que je me garde une
5 certaine marge pour faire face à ma prochaine
6 contingence. Et donc je gère ça également
7 assidûment en temps réel pour éviter de me ramasser
8 dans une situation où je dépasse ma capacité
9 disponible acheminable.

10 Q. **[212]** Ça, ça me va.

11 R. J'ai été plus clair!

12 Q. **[213]** Oui.

13 R. Youpi!

14 (13 h 18)

15 Q. **[214]** Mais votre point B, alors A c'était
16 l'hydraulique, hein? La production diminue,
17 première baisse. Votre deuxième tranche, c'était
18 des retraits. Ces retraits-là peuvent être, ou du
19 moins on l'espère, planifiés. Donc, c'est des
20 retraits qui servent, j'en comprends, à la
21 maintenance, vous ne les retirez pas pour le
22 plaisir de la chose?

23 R. Exact.

24 Q. **[215]** Alors, ce n'est pas seulement la marge sous
25 la ligne rouge qui sert à la maintenance, il y a

1 une partie... Si on devait enlever la pleine...

2 R. Tout à fait.

3 Q. **[216]** ... le point B, la ligne rouge serait un peu
4 plus haute?

5 R. Oui.

6 Q. **[217]** Votre point C pourrait amener aussi, parce
7 que c'était des événements intempestifs...

8 R. Oui.

9 Q. **[218]** Hein? Bon. On dira, il arrive un événement,
10 il y a une ligne qui tombe, et là on voit les gens
11 de monsieur Veci accourir pour...

12 R. Réparer.

13 Q. **[219]** ... réparer...

14 R. Oui.

15 Q. **[220]** ... la ligne, c'est une marge... C'est
16 également de la maintenance, elle est corrective,
17 mais c'est également de la maintenance. Donc, je ne
18 vous demanderai pas de me les donner en proportion,
19 mais si on regardait cette plage B et C, la ligne
20 rouge serait un peu plus haute?

21 R. Oui.

22 Q. **[221]** Donc, là ce que je comprends, c'est qu'il y a
23 de la maintenance en haut de la ligne rouge, je ne
24 sais pas dans quelle proportion, mais il y a un
25 petit peu de maintenance en haut de la ligne rouge.

1 Et la marge blanche, entre la ligne beige et la
2 ligne rouge, c'est une marge de manoeuvre que vous
3 vous laissez comme exploitants du réseau?

4 R. Exact.

5 Q. **[222]** Pour faire la distinction...

6 R. Oui.

7 Q. **[223]** ... entre les deux exploitants. Et par
8 exemple, si on regarde, je pense que c'est juillet
9 là, où on voit plus de blanc là.

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[224]** Bon. Là, vous pourriez permettre à monsieur
12 Veci, par exemple, peut-être d'en faire un petit
13 peu plus dans ce coin-là parce que votre marge...
14 Ça fait que...

15 R. Oui.

16 Q. **[225]** Je ne vous demanderai pas si vous laissez
17 toujours cinq pour cent (5 %) entre...

18 R. Non.

19 Q. **[226]** Ou c'est quoi le pourcentage que vous vous
20 laissez.

21 R. Non.

22 Q. **[227]** Mais vous vous laissez une marge dans
23 laquelle vous ne permettriez pas...

24 R. Oui.

25 Q. **[228]** ... à monsieur Veci de travailler.

1 R. Exactement. Et un élément que je n'ai pas mentionné
2 aussi, c'est que nos capacités en hiver, de
3 transport par exemple, où les capacités d'appareils
4 diffèrent en été. Vous comprendrez qu'en fonction
5 de la température ambiante, mes capacités
6 acheminables, d'une certaine façon, ne sont pas
7 aussi grandes qu'en plein hiver. Par exemple, un
8 transformateur a une capacité qui est supérieure en
9 hiver que je peux aller davantage en surcharge que
10 je peux aller durant l'été.

11 Q. **[229]** Hum.

12 R. Donc, ça aussi ça joue dans la fluctuation de ma
13 courbe rouge là.

14 Q. **[230]** Oui. C'est ça, mais on m'avait dit que
15 c'était plus une ligne courbe qu'une ligne droite.

16 R. Oui.

17 Q. **[231]** Mais voilà.

18 Me MARC TURGEON :

19 Q. **[232]** En fait, c'est ce qui explique que durant la
20 période de pointe on est accoté.

21 R. Oui.

22 Q. **[233]** Vous êtes accoté.

23 R. Exact.

24 Q. **[234]** Donc, vous avez... Là, l'erreur est quasi
25 insoutenable.

1 R. Oui.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Bien. Je vous remercie beaucoup pour les
4 explications supplémentaires.

5 R. Un gros merci, Madame.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Maître Ouimette.

8 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

9 Q. **[235]** Alors, maintenant on va parler du budget
10 additionnel de cinquante-quatre millions (54 M\$)
11 dans le contexte des scénarios D, E et F que vous
12 avez présentés dans votre preuve. Ce matin, on a
13 compris de votre témoignage qu'une partie du trois
14 cent quatre-vingt-douze millions (392 M\$) découlait
15 du MGA et donc on en a conclu que le cinquante-
16 quatre millions (54 M\$) également, découlait du
17 MGA?

18 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

19 R. Oui.

20 Q. **[236]** O.K. Est-ce que le cinquante-quatre millions
21 (54 M\$) est le résultat d'un calcul par le MGA,
22 spécifique pour la présente cause tarifaire? C'est-
23 à-dire un calcul actualisé par rapport au calcul de
24 la cause tarifaire de l'année dernière? Autrement
25 dit, est-ce que le calcul dans le présent dossier,

1 prend en compte des données différentes que celui
2 du calcul du cinquante-quatre millions (54 M\$) qui
3 avait été demandé l'année dernière?

4 R. Juste pour bien comprendre votre question. Quand
5 vous dites « données », vous voulez parler de la
6 répartition des volumes d'intervention suivant
7 différentes familles?

8 Q. **[237]** Bien. La façon d'arriver au cinquante-quatre
9 millions (54 M\$). Est-ce que vous avez fait, vous
10 avez refait votre calcul pour demander un budget
11 additionnel de cinquante-quatre millions (54 M\$),
12 cette année?

13 R. Oui. On a refait...

14 Q. **[238]** Est-ce que vous avez actualisé...

15 R. On a refait l'exercice du MGA deux mille dix-neuf
16 (2019), si je réponde à votre question?

17 Q. **[239]** Oui.

18 R. Donc, on a refait l'exercice et entre la CT de l'an
19 dernier et la présente cause tarifaire, évidemment
20 il y a eu des ajustements de calibration comme je
21 l'ai expliqué, et caetera, oui.

22 Q. **[240]** O.K. Mais le cinquante-quatre millions
23 (54 M\$), si je comprends bien, ne change pas? On se
24 serait peut-être attendu à ce que le montant varie
25 un peu parce que bon, il y a toujours la question

1 de la croissance des coûts, il y a les
2 interventions qui ne sont pas les mêmes. Alors, on
3 se demandait pourquoi le budget de cinquante-quatre
4 millions (54 M\$) additionnel cette année, est le
5 même que celui de l'année passée?

6 (13 h 23)

7 R. En deux mille dix-neuf (2019), le mixte
8 d'interventions, si on veut, est différent en deux
9 mille dix-neuf (2019) qu'il ne l'était en deux
10 mille dix-huit (2018), donc, le résultat est
11 composé d'interventions différentes pour l'année
12 deux mille dix-neuf (2019) que l'année deux mille
13 dix-huit (2018). On a pas l'inflation dans le MGA,
14 je ne sais pas si c'est dans l'angle de réponse que
15 vous aviez en tête mais il n'y a pas d'inflation,
16 on est toujours en coût constant.

17 Q. **[241]** Non, mais c'est un peu lié à ça, c'est-à-dire
18 on se serait peut-être attendu à ce qu'il y ait au
19 moins l'inflation, l'indexation ou un ajustement.

20 R. Le MGA est toujours... il est toujours à coût
21 constant. Notre modèle calcule toujours à coût
22 constant.

23 Q. **[242]** À coût constant.

24 R. Tout à fait.

25 Q. **[243]** Parfait.

1 R. Et c'est par la suite, dans le calcul du coût de
2 maintenance dont madame Lagacé pourra vous parler
3 au panel 3, que ces ajustements-là sont faits. Mais
4 le MGA est toujours à coût constant.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[244]** Je m'excuse. Est-ce que c'est lié? Parce que
7 j'étais pas là l'année passé, vous aviez calculé le
8 cinq cent quarante (540) et puis vous l'aviez
9 divisé par dix (10), donc, ça donnait le cinquante-
10 quatre (54), est-ce que c'est... le cinquante-
11 quatre (54) qu'on voit là, est-ce que c'est la
12 résultante de ça ou c'est la résultante des calculs
13 tantôt que vous nous aviez dit pour le trois cent
14 quatre-vingt-douze (392), ça calculait le nombre
15 d'heures disponibles, vous faites fois le salaire?
16 Je veux juste... J'essaie de comprendre il vient
17 d'où ce cinquante-quatre-là (54). C'est juste que
18 vous comprendrez que le cinquante-quatre (54), s'il
19 est basé sur les heures ou sur une tranche, c'est
20 différent là.

21 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

22 R. Je vais essayer de vous répondre. En fait, le
23 cinquante-quatre (54), comment qu'il a été calculé
24 c'est l'an passé, quand on a déposé la preuve, on a
25 fait un scénario de base où est-ce qu'on avait pas

1 les budgets additionnels parce qu'on les avait
2 reçus de façon temporaire, donc, on a pris le
3 scénario de référence qui était deux mille seize
4 (2016), à celui-ci, on a ajouté des montants et on
5 la resimulés, ça nous a donné un cinquante-quatre
6 (54) de différence. Donc, une différence entre deux
7 scénarios qu'on a simulés. C'est pas à la marge ou
8 un calcul avec un prorata c'est vraiment on refait
9 nos simulations puis c'est le besoin qui émane du
10 réseau en fonction des contraintes qu'on avait à
11 l'époque.

12 Donc, en deux mille seize (2016),
13 évidemment, on n'avait pas tout l'argent, vous nous
14 l'aviez pas encore autorisé. On a fait qu'est-ce
15 qui était requis puis on m'a dit : « Bien, on vous
16 a présenté nos besoins en deux mille dix-sept
17 (2017) pour deux mille dix-huit (2018) »,
18 évidemment, et les besoins qui étaient requis en
19 deux mille dix-huit (2018) c'était un
20 cinquante-quatre (54) de plus en fonction de ce
21 qu'on avait déjà d'autorisé en deux mille seize
22 (2016). C'est comme ça qu'on l'a calculé.

23 Donc, c'est pas à la marge, c'est vraiment
24 au niveau du besoin total de l'actif et c'est pas
25 séparé. Quand on a fait le besoin c'est vraiment le

1 scénario qui a dit : bien, ça prend tant puis on a
2 ça d'autorisé puis ça nous a donné un différentiel.
3 Donc, je ne sais pas si je répons à votre
4 question, si je suis allé trop vite là.

5 Q. **[245]** Non, ça va, je vous remercie.

6 R. O.K.

7 Q. **[246]** C'est juste que ça explique comment on est
8 arrivé à ce chiffre-là qui était le même que
9 l'année passée mais on ne savait pas si c'était un
10 effet du hasard d'arriver au cinquante-quatre (54)
11 ou si c'était... ou comment c'était calculé ou si
12 c'était une tranche de l'année passée, c'était
13 pas...

14 R. Non. Bien, je peux vous répondre. En fait, c'est
15 pas un hasard, vraiment, on repart du besoin de
16 l'actif puis on resimule puis on regarde qu'est-ce
17 que vous nous avez autorisé puis on vous dit un
18 delta. Ça fait que c'est pas...

19 Q. **[247]** Merci. Je m'excuse, Maître Ouimette...

20 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

21 Non, ça va.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 ... ça risque d'arriver à quelques reprises encore.

24 Je m'excuse d'avance.

25

1 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

2 Je suis habitué, c'est pas... c'est pas un
3 problème. Je vous encourage à le faire, j'ai aucun
4 problème avec ça.

5 Q. **[248]** Alors, je vais vous référer à HQT-3, document
6 1.1 à la page 17. En fait, à la page 16, vous
7 présentez des scénarios alternatifs supplémentaires
8 en maintenance et puis, bon, vous avez les
9 scénarios D, E et F. D, qui est la maintenance
10 adaptée avec une mise à niveau budgétaire de
11 cinquante-quatre millions (54 M\$) en coût direct à
12 pied-d'oeuvre, scénario E avec une mise à niveau
13 budgétaire de trente-quatre millions (34 M\$), et le
14 F avec une mise à niveau budgétaire de
15 quatre-vingts millions (80 M\$) pour la première
16 année et cinquante-quatre millions (54 M\$) pour les
17 années suivantes. Pour chacun de ces scénarios-là,
18 est-ce que vous êtes en mesure de déposer le
19 montant total, c'est-à-dire la valeur actuelle
20 nette sur tout l'horizon calculé par le MGA pour
21 d'une part la maintenance et d'autre part la
22 pérennité?

23 (13 h 28)

24 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

25 R. Vous parlez de valeur actualisée nette?

1 Q. **[249]** Oui. Les dépenses totales sur l'horizon...

2 R. Est-ce que vous faites référence aux coûts de
3 maintenance estimé par le MGA? Le MGA émet des
4 besoins en volume d'intervention au niveau des
5 équipements et on a des modèles de coûts de main-
6 d'oeuvre à pied d'oeuvre. Est-ce que c'est de ça
7 dont vous parlez?

8 Q. **[250]** Bien on cherche les dollars, le volume fois
9 les dollars. Est-ce que vous avez cette
10 information-là? Déclinée en maintenance et
11 pérennité.

12 R. On pourrait vous les fournir en engagement.

13 Q. **[251]** O.K. Donc, ce serait l'engagement...

14 LA GREFFIÈRE :

15 Numéro 8.

16 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

17 Q. **[252]** Numéro 8. Donc, pour les scénarios D, E et F,
18 déposer le montant total, c'est-à-dire la valeur
19 actuelle nette sur tout l'horizon calculé par le
20 MGA pour, d'une part, la maintenance et d'autre
21 part la pérennité.

22

23 E-8 (HQT) : Pour les scénarios D, E et F, déposer
24 le montant total, c'est-à-dire la
25 valeur actuelle nette sur tout

1 l'horizon calculé par le MGA pour,
2 d'une part, la maintenance et d'autre
3 part la pérennité (demandé par la
4 Régie)

5
6 R. On n'a pas de valeur actuelle nette pour les... les
7 charges. Ce que l'on a, c'est des volumes avec des
8 coûts de main-d'oeuvre à pied d'oeuvre sans
9 inflation. Ce sont des coûts constants dans notre
10 modèle. Si ça vous convient.

11 Q. **[253]** Oui, oui, ça va.

12 R. Moi, c'est l'information que je peux vous
13 soumettre.

14 Q. **[254]** On va prendre l'information que vous avez.

15 R. Parfait.

16 Q. **[255]** Je vous remercie. Et en ce qui concerne le
17 scénario E ce qu'on voit dans la figure... la
18 figure 5, c'est que le niveau de risque augmente à
19 cause de la diminution du cinquante-quatre millions
20 (54 M) à trente-quatre millions (34 M). Est-ce que
21 le MGA est capable de quantifier les coûts des
22 investissements en pérennité qui seraient requis
23 pour maintenir le niveau de risque à 7?

24 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

25 R. Je vais essayer de répondre encore une fois.

1 Q. **[256]** Oui.

2 R. Il me semble que dans le dossier, puis je vais
3 demander à mon équipe, mais il me semble que dans
4 le dossier pour la CT deux mille dix-sept (2017) on
5 vous a présenté plusieurs scénarios de maintenance
6 adaptée, avant de choisir le scénario D, qui est le
7 scénario de maintenance adaptée. Et dans un de ces
8 scénarios-là, il y en avait un où est-ce qu'on
9 augmentait significativement la pérennité, puis on
10 ne ramenait jamais le risque en maintenance. Donc,
11 je ne sais pas si vous faites référence à ça, mais
12 il y a eu quatre scénarios qui vous ont été
13 présentés il y a deux ans. Et suite à une analyse
14 sur laquelle on s'est basés, on s'était basés de
15 l'approche Cirano, où est-ce qu'il y a une analyse
16 économique en fonction du risque et en fonction des
17 dollars. On s'était... on vous a présenté les
18 résultats de cette analyse-là et c'était pas le
19 scénario le plus avantageux. Ça fait que je ne sais
20 pas si je réponds à l'angle de votre question?

21 Q. **[257]** En fait, ce qu'on cherchait à savoir c'est si
22 le MGA était capable de le faire, c'est-à-dire
23 d'évaluer les coûts d'investissement en pérennité
24 qui seraient nécessaires pour rejoindre le niveau
25 de risque à 7.

1 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

2 R. En fait, je vais... je vais tenter de répondre,
3 puis vous me direz si... si ça répond. Avec le
4 scénario... le scénario E, indépendamment du niveau
5 de pérennité sur lequel on pourrait tenter une
6 approche, jamais on ne va arriver à stabiliser le
7 risque ou à le ramener au niveau tel que prescrit
8 par le scénario D. C'est la raison pour laquelle en
9 deux mille seize (2016) c'est le scénario D qui a
10 été recommandé à la Régie puisqu'étant le
11 scénario... quand je dis scénario, c'est combiné
12 pérennité et maintenance. C'est ce combo-là disons,
13 je vais le dire comme ça, qui est le plus rentable.
14 Donc, même si on souhaitait augmenter davantage la
15 pérennité, le risque en maintenance, jamais on
16 n'arriverait à le ramener. Et il y aurait l'effet
17 spirale dont on parlait même à ce moment-là en deux
18 mille seize (2016).

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Je m'excuse, Maître Ouimette.

21 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

22 Oui.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 C'est parce qu'on a demandé à l'intérieur des DDR
25 1, 2, 3 et 4, je pense. Non, sauf 2, c'étaient les

1 tarifs. De voir... parce que votre risque, il est
2 sur un seul type d'appareil ou enfin il est
3 global... sur un seul type d'appareil... il est
4 global. Puis là, vous nous dites que c'est 7, on ne
5 comprend pas pourquoi c'est 7. Vous arrivez avec
6 l'affirmation, mais ça pourrait être tiré des
7 entrailles d'un mouton, là, on ne le sait pas d'où
8 il vient ce 7-là, pourquoi 7?

9 Et puis vous faites des scénarios
10 différents, mais ce qu'on cherche à savoir c'est :
11 par exemple, si vos sectionneurs... parce que vos
12 sectionneurs, il y a beaucoup de nombres en IF, je
13 ne sais pas quel âge qu'ils ont, vous nous avez dit
14 un petit peu précédemment que vous les regardiez
15 dans vos arbres de décision. Bon, mais ça semble
16 être presque au cas le cas, sur les appareils, sur
17 les types, etc.

18 (13 h 33)

19 Si, par exemple, vos sectionneurs sont à 9
20 et qui ramène tout le risque vers sept, si vous
21 changez vos sectionneurs en pérennité, est-ce que
22 ça ramène tout le reste entre six et sept?

23 Alors, c'est ça la question quand on vous
24 pose la question pérennité. Parce que là, vous nous
25 demandez beaucoup, beaucoup de sommes de plus en

1 maintenance. Mais si en changeant une famille
2 d'équipement qui va être amortie sur, dépendamment
3 du type d'équipement, trente (30), quarante (40),
4 cinquante (50) ou soixante-dix (70) ans, ça fait
5 baisser le coût. C'est ça qu'on cherche à savoir.
6 Est-ce que le MGA, ou votre stratégie d'ensemble,
7 considère ces éléments-là?

8 M. STEVE CHAGNON :

9 R. En fait, au niveau de la pérennité, on fonctionne
10 de cette manière-là. C'est-à-dire que pour adresser
11 la pérennité des équipements, on remplace des
12 équipements qui ont les risques les plus élevés.
13 C'est comme ça qu'on fait la priorisation de la
14 pérennité et des projets.

15 De remplacer une famille entière, moi je
16 vais vous donner mon point de vue parce qu'on l'a
17 fait à quelques reprises et les cas où on l'a fait
18 c'est qu'on était dans des situations qui n'étaient
19 pas des situations normales et ça a empêché
20 d'autres interventions de maintenance dans le temps
21 où on l'a fait puis il y avait des volumétries qui
22 permettaient de le faire.

23 Maintenant, de dire qu'on pourrait
24 remplacer, parce que quand on parle de
25 sectionneurs, on parle de plusieurs milliers de

1 sectionneurs sur le réseau...

2 Q. **[258]** Je n'en ai aucune idée.

3 R. ... je vous donne un exemple de ça. Et juste de
4 penser de remplacer une famille de plusieurs
5 milliers avec une stratégie de pérennité à courte
6 échéance, parce que pour avoir l'impact que vous
7 décrivez, il faut le faire quand même assez
8 rapidement; un, je crois qu'il serait quasiment
9 impossible pour monsieur Doyle de nous octroyer les
10 retraits associés à tout ça dans la stratégie, ça,
11 c'est d'une façon terre à terre, il y a des enjeux.
12 Et puis, ensuite de ça, il y aurait aussi d'autres
13 problématiques en réalisation.

14 Maintenant, je reviens à ce qu'on disait.
15 La stratégie de pérennité aujourd'hui adresse le
16 risque avec les familles les plus élevées. On a des
17 programmes de redressement pour certaines familles
18 problématiques pour, justement, prioriser ces
19 enjeux-là.

20 Mais de façon générale, de prendre une
21 stratégie de pérennité comme étant une manière de
22 contrôler le risque, ce qu'on se rend compte, à la
23 lumière des scénarios, c'est que l'impact qu'on
24 aurait à faire cette pérennité-là, elle serait sur
25 plusieurs années alors qu'en maintenance, on a un

1 impact qui est plus direct associé à la stratégie
2 de pérennité. Donc, c'est une combinaison des deux
3 qui nous amène le meilleur résultat.

4 Q. [259] Je comprends ça. La question que maître
5 Ouimette cherchait à, la réponse, en fait, qu'il
6 cherchait à obtenir avec sa question, nous, la
7 figure 5, le graphique d'évolution du risque en
8 maintenance, ça, c'est pour le volet poste, on ne
9 l'a pas par famille d'équipement, on ne sait pas
10 c'est quoi le risque. On cherche à voir il vient
11 d'où le risque principalement, pourquoi ça
12 augmente. Est-ce que c'est une répartition égale?
13 Est-ce que c'est une répartition inégale par
14 famille d'équipement? On ne le sait pas.

15 Ce qu'on sait c'est que ça coûte cinquante-
16 quatre (54) plus quarante-six (46) plus quatorze
17 (14) plus... Alors, on cherche à savoir si à
18 remplacer un ou deux types d'équipement ferait en
19 sorte que ça coûte moins cher par année. Puis tout
20 en maintenant une sécurité adéquate.

21 R. Oui. Je vous dirais que le risque sur le réseau, ce
22 qu'on observe, c'est que c'est l'ensemble des
23 familles d'équipement qui vieillissent. C'est pas
24 une seule famille, c'est en fonction des mises en
25 service, vous le savez, le réseau a été mis en

1 service majoritairement à certaines périodes et là,
2 on observe le résultat.

3 Et c'est d'ailleurs la raison qui nous a
4 amené en deux mille huit (2008) à présenter une
5 stratégie de pérennité qui amenait un lissage de la
6 pérennité parce qu'on voyait un enjeu à réaliser
7 cette pérennité-là de façon ponctuelle, avec la
8 volumétrie qui était devant nous.

9 Et associée à ça, à l'époque, on avait dit
10 qu'une stratégie de maintenance serait à mettre en
11 place pour - une stratégie de maintenance adaptée -
12 aujourd'hui on a la terminologie - donc une
13 stratégie de maintenance adaptée qui permettrait
14 d'adresser cette stratégie de pérennité là qui
15 amenait un lissage de nos investissements. Et...

16 Q. **[260]** Je crois... Ça va, ça. Ça, j'ai compris. Mais
17 depuis deux mille quinze (2015), c'est deux cent
18 millions (200 M) de plus en CNE que vous venez
19 rechercher, hein, parce qu'il était à cinq cent
20 millions (500 M). Il était à sept puis là, vous
21 voulez passer à neuf.

22 C'est beaucoup de millions alors on se
23 demande : est-ce qu'il y a une possibilité puis
24 c'est ce qu'on a cherché à obtenir encore et encore
25 sans jamais avoir de réponse de votre part, est-ce

1 que vous avez considéré regarder, changer, est-ce
2 qu'il y a une famille où, une ou plusieurs, est-ce
3 que vous avez regardé... si c'est les sectionneurs,
4 je ne suis pas ingénieur, je ne cherche pas... mais
5 s'il y en a plusieurs, un plan sur trois (3) ans,
6 un plan sur quatre (4) ans.

7 (13 h 38)

8 Je ne le sais pas, de le changer en
9 pérennité, si c'est ça qui fait que votre risque
10 passe au-dessus de sept (7 %) et on aimerait bien
11 obtenir pourquoi sept (7 %) parce que dans la
12 stratégie en pérennité, c'est entre huit (8 %) et
13 douze (12 %). Alors, pourquoi sept (7 %) en
14 maintenance, c'est catastrophique, on ne le sait
15 toujours pas.

16 Me MARC TURGEON :

17 Q. **[261]** Si je peux me permettre. En fait, ça peut
18 être une famille, ça peut être aussi une partie de
19 la sous... une sous-partie de la famille. En fait,
20 c'est de connaître, essayer de voir, quelle
21 variable est possible pour conserver en fait, pour
22 que votre réseau soit le plus fiable possible et
23 voir que l'utilisation de l'argent des
24 consommateurs soit la plus efficiente possible.
25 Puis je ne dis pas que ce que vous faites n'est pas

1 efficient, on essaie juste de voir comme
2 régulateur, est-ce qu'il y aurait plus efficient?
3 Est-ce que vous avez regardé d'autres scénarios?
4 C'est une validation, en fait, qu'on essaie
5 d'obtenir.

6 M. STEVE CHAGNON :

7 R. En fait, je ne sais pas si je peux vous rassurer,
8 mais l'ensemble des volumétries de maintenance et
9 de pérennité qui sortent du modèle de gestion des
10 actifs sont ensuite priorisées par des... soit
11 l'aspect projet via les projets de pérennité ou
12 l'aspect maintenance. Donc, ce qu'on fait, c'est
13 qu'on prend ces volumes-là et on essaie de
14 justement d'adresser le risque de façon, la plus
15 efficente possible. Il y a, entre autres, des
16 programmes de remplacement d'unités de mesure. Ça,
17 je vous ai présenté dans ma présentation, une unité
18 de mesure là pour laquelle il y a eu une
19 déflagration. Évidemment, on n'attend pas que cette
20 situation-là se produise pour nos unités de mesure.
21 On a mis en place un programme d'accélération de
22 pérennité sur certaines familles, un peu à l'image
23 de ce que vous emmenez aujourd'hui. Maintenant,
24 malgré tout, ces interventions-là, on n'est pas
25 capable de générer un impact sur le risque à la

1 baisse de façon observable, c'est l'ensemble des
2 actions qui le font. Et en pérennité, ce qu'on est
3 capable de faire aujourd'hui, c'est ce qui est
4 présenté ici. Puis sous cette présentation-là du
5 scénario D, il y a une priorisation des familles
6 les plus problématiques. On adresse les
7 équipements... On ne remplace pas les équipements
8 les moins problématiques, aujourd'hui on travaille
9 avec l'argent qu'on a, puis cet argent-là on essaie
10 de l'utiliser au meilleur escient. Donc, ça, il n'y
11 a aucune... On ne fait pas des remplacements pour
12 faire des remplacements d'équipement là, si c'est
13 ça la préoccupation là.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Écoutez...

16 M. LOUIS VECI :

17 R. Est-ce que je peux?

18 Q. **[262]** Oui. Allez-y parce que sinon ça va revenir
19 aux mêmes questions qu'il y a deux (2) ans là. On
20 aimerait pas juste avoir l'affirmation, mais avoir
21 la démonstration de ça.

22 M. STEVE CHAGNON :

23 R. Dernier petit point là. Je veux peut-être résumer
24 ma réponse. Dans le fond, ce qu'on fait en
25 pérennité et principalement, c'est exactement ce

1 que vous nous avez emmené comme point. C'est
2 d'adresser les familles avec le plus haut taux de
3 risque, avec la probabilité. Il y a beaucoup
4 d'équipement sur le réseau, c'est plus de sept cent
5 mille (700 000) équipements. Donc, des
6 positionnements comme ça par famille, on en fait,
7 on essaie d'adresser les plus importants évidemment
8 pour qu'on n'ait pas d'impact sur le transit et
9 pour les clients. Mais globalement on remplace les
10 familles les plus importantes, les familles ayant
11 le plus haut taux de risques dans le code de
12 risques.

13 Q. **[263]** On peut-tu savoir c'est quelles familles? Je
14 ne sais plus combien de DDR il faut envoyer pour
15 savoir. C'est quelles familles que vous parlez?
16 Parce que là, vous nous dites : « On le fait pour
17 le mieux. » Mais je n'ai pas de misère avec ça, je
18 vous crois que vous faites pour le mieux là, ce
19 n'est pas... je ne remets pas ça en question,
20 mais... Hier, on parlait de crédibilité puis de
21 transparence là, la transparence... Pour être
22 crédible, il faut être... Pour être convainquant,
23 il faut être convaincu, puis pour être convaincu,
24 il ne faut pas avoir peur de faire la
25 démonstration. On ne vous demande pas que votre

1 système soit parfait, on vous demande qu'il soit le
2 moins mauvais. Hein? Pour refaire... C'est
3 Churchill qui disait ça : « Avec la démocratie, ce
4 n'est pas le meilleur, mais c'est le moins pire. »
5 On ne vous demande pas de faire la démonstration
6 que c'est parfait, mais que ça marche, puis on en
7 veut une démonstration. Là, vous nous
8 dites : « Croyez-moi. » Les actes de foi là, moi,
9 j'ai beaucoup de misère puis on risque de se
10 retrouver dans la même position qu'il y a deux (2)
11 ans si on n'a pas de démonstration, c'est... Le
12 sept (7 %) ... je m'excuse là, mais le sept (7 %) là
13 vous le prenez d'où? C'est quoi qui nous dit qu'à
14 sept (7 %) la catastrophe va arriver puis que le
15 ciel va s'écrouler. Pourquoi sept (7 %)? C'est-tu
16 dans l'industrie? C'est où? Ça vient d'où ça?

17 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

18 R. On va vous faire une réponse sur le sept (7 %),
19 puis par la suite on va vous proposer peut-être, un
20 complément d'information en lien avec votre
21 première question là sur les familles plus
22 critiques.

23 (13 h 44)

24 Q. **[264]** Est-ce qu'on peut vous proposer afin que je
25 puisse redonner la parole à maître Ouimette

1 peut-être si vous voulez réfléchir et nous revenir
2 demain matin parce que probablement avec... il est
3 déjà deux heures moins quart (13 h 45), on pourrait
4 peut-être... la formation va peut-être commencer
5 mais n'aura certainement pas fini ses questions,
6 alors, vous allez... on va avoir le plaisir de se
7 revoir demain matin. Si vous voulez y réfléchir et
8 nous revenir, ça risque d'être une solution. Maître
9 Ouimette, je m'excuse encore une fois.

10 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

11 Non, ça va, vous avez... vous avez réussi à
12 m'enlever une ligne de questions. Parfait. Alors,
13 pas de problème avec ça.

14 Q. **[265]** Écoutez, pour la prochaine question, je vais
15 vous amener à la pièce HQT-13, document 1.4, pièce
16 Régie B-0117, qui est la réponse aux DDR de la
17 Régie à la page 23. Donc, à la question 4.3.5, la
18 Régie vous demandait de commenter à propos de la
19 possibilité que le coût de maintenance calculé par
20 le MGA soit sous-évalué ou surévalué lorsqu'un ou
21 quelques valeurs sont simulées avec les droits
22 triangulaires. Vous avez répondu :

23 Comme spécifié à la réponse à la
24 question 4.3, le MGA utilise des
25 moyennes basées sur plusieurs

1 itérations permettant de dériver une
2 tendance, donc, il est possible que
3 pour une valeur spécifique donnée, le
4 résultat soit sous-évalué ou
5 surévalué, toutefois, la somme des
6 valeurs se situe généralement au
7 niveau de la tendance puisque les
8 écarts individuels tendent à s'annuler
9 selon la loi des grands nombres.

10 Dans un premier temps, pourriez-vous élaborer à
11 propos de la ligne 2 lorsque vous parlez
12 d'itérations permettant de dériver une tendance?
13 Est-ce que vous pourriez élaborer un petit peu sur
14 ce volet-là, la réponse? On veut comprendre ce que
15 vous voulez dire.

16 Mme MARIE-CHRISTINE AYOUB :

17 R. En fait, votre question, excusez-moi, votre
18 question c'est : c'est quoi les itérations? C'est
19 bien ça?

20 Q. **[266]** Bien, on essaie de comprendre les sens de
21 votre...

22 R. O.K.

23 Q. **[267]** ... de votre réponse, parce que vous dites...

24 Le MGA utilise des moyennes...

25 R. Oui.

1 Q. **[268]** ... basées sur plusieurs itérations
2 permettant de dériver une tendance.

3 C'est là-dessus qu'on veut vous entendre.

4 R. En fait, ce qu'on fait c'est qu'on fait plusieurs
5 simulations, on en fait plusieurs, c'est ça des
6 itérations, donc, on en fait, on en roule plusieurs
7 pour établir les tendances. On sort des nuages de
8 points puis après ça, on tire une ligne. Ça fait
9 que pour pouvoir sortir mes nuages de points vu
10 que, comme vous dites, il y a des variations puis
11 pour sortir une tendance, je dois faire plusieurs
12 simulations... plusieurs itérations, excusez-moi,
13 de la même simulation, donc, vous comprendrez que
14 quand on simule du Monte-Carlo c'est pas toujours
15 les mêmes équipements qui... qui sortent, c'est
16 vraiment aléatoire en fonction de certaines
17 critères, et par la suite, on émet une tendance.

18 Je ne sais pas si... je suis peut-être
19 allée trop dans le technique.

20 Q. **[269]** Non. Bien, pour moi, oui, mais peut-être...

21 R. O.K.

22 Q. **[270]** ... pas pour mon collègue ici mais il me
23 demande de vous demander lorsque vous dites « tirer
24 une ligne »...

25 R. C'est votre moyenne, c'est la moyenne.

1 Q. **[271]** O.K. Et la loi des grands nombres s'applique
2 lorsqu'il y a un grand nombre de valeurs.

3 R. Exactement.

4 Q. **[272]** Pour chaque... pour chacun des modèles
5 triangulaires, combien d'itérations sont effectuées
6 afin de dériver la tendance? Je ne vous demande pas
7 nécessairement un chiffre.

8 R. Est-ce que je peux vous donner un ordre de
9 grandeur? J'ai pas vraiment un chiffre.

10 Q. **[273]** Un ordre de grandeur, oui, oui, un ordre de
11 grandeur, je pense qu'on...

12 R. O.K. Je vous dirais que c'est entre cinquante (50)
13 et cent (100) itérations. Mais ça, je pourrais vous
14 le confirmer, j'ai pas le chiffre... j'ai pas le
15 chiffre absolu, mais je sais que c'est au-delà de
16 cinquante (50).

17 Q. **[274]** Ça va, on a pas besoin d'avoir une...

18 R. Ça va? O.K.

19 (13 h 49)

20 Q. **[275]** ... une réponse plus précise. C'est l'ordre
21 de grandeur qu'on voulait. Maintenant, je vais vous
22 référer à HQT-13, document 1.3, la pièce Régie 0086
23 à la page 15. Alors, on vous avait demandé de
24 déposer le montant calculé à l'aide des modèles de
25 coût direct du MGA relatif aux effets perturbateurs

1 pour les trois années suivantes, on vous avait
2 demandé à l'année historique deux mille dix-sept
3 (2017), l'année-témoin deux mille dix-huit (2018)
4 et l'année-témoin deux mille dix-neuf (2019). Et
5 vous nous avez répondu que :

6 La part des montants historiques
7 relative aux effets perturbateurs qui
8 est incluse dans les modèles du MGA ne
9 peut être isolée car il n'existe pas
10 d'attribut [pour] les données réelles
11 pour distinguer un tel effet.

12 Alors on comprend que vous n'êtes peut-être pas en
13 mesure d'aller chercher le montant exact, mais est-
14 ce que vous êtes en mesure de présenter l'ordre de
15 grandeur des coûts réels par rapport au budget, des
16 effets perturbateurs en deux mille dix-sept (2017)
17 et au trente (30) septembre deux mille dix-huit
18 (2018)? Est-ce que vous êtes en mesure de donner un
19 ordre de grandeur?

20 R. Excusez-moi, Maître, est-ce que vous pouvez
21 reformuler s'il vous plaît, on n'est pas sûrs
22 d'avoir bien compris.

23 Q. **[276]** Est-ce que vous êtes en mesure de présenter
24 l'ordre de grandeur des coûts réels par rapport au
25 budget total des effets perturbateurs en deux mille

1 dix-sept (2017) et au trente (30) septembre deux
2 mille dix-huit (2018). Parce que dans votre réponse
3 vous nous aviez dit que vous n'avez pas de données
4 réelles, c'est ce que vous semblez dire, donc j'ai
5 compris que vous ne voulez pas nécessairement
6 distinguer, là, au dollar près. Ce qu'on essaie de
7 voir, c'est si vous avez une idée de l'ordre de
8 grandeur des coûts des effets perturbateurs pour
9 ces deux périodes-là.

10 R. Là, vous me parlez des effets perturbateurs qui
11 sont dans le modèle, pas ceux qui sont à la marge,
12 c'est bien ça? Je veux juste être sûre que je
13 réponde... O.K. Je vais vous dire comment on
14 fonctionne, peut-être que ça va vous expliquer...
15 je vais peut-être probablement répondre à votre
16 question. Nous, ce qu'on fait, c'est qu'à la fin de
17 l'année on va lire tout le réel, tous les ordres.
18 Et quand je vais lire le réel, puis je vais lire
19 les heures, puis je vais lire tout ce qui a été
20 fait, vous comprendrez que dans le réel je ne sais
21 pas qu'est-ce qui est dû à l'effet perturbateur
22 puis qu'est-ce qui est fait... on pourrait dire
23 normalement, là, excusez-moi le... Je ne le sais
24 pas. Moi, je vais lire l'ordre puis c'est un coût
25 total dans l'ordre, ça fait que je ne peux pas vous

1 donner qu'est-ce qui est dissocié au niveau du
2 réel. Moi, je prends le réel puis après ça je
3 simule avec ça. Ça fait que c'est comme ça qu'on
4 fonctionne. Ça fait que je ne sais pas si je
5 répons à votre question.

6 Q. **[277]** Bien vous n'avez pas... vous n'avez pas la
7 réponse. Vous n'avez pas...

8 R. Je ne l'ai pas.

9 Q. **[278]** Vous n'êtes pas capable de me la donner.

10 R. Non. On n'est pas capable de le dissocier.

11 Q. **[279]** O.K.

12 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

13 R. Puis rappelons que l'effet perturbateur qui est
14 capturé par le modèle MGA, c'est à travers les
15 modèles de coût de deux mille quatorze (2014) à
16 deux mille dix-sept (2017). Donc, c'est vraiment
17 sur les modèles de coût.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[280]** Mais à ce moment-là, vous ne pouvez pas
20 être... affirmer, comme vous l'avez fait en réponse
21 aux DDR, qu'il n'y a pas de double comptage puis
22 que c'est nécessairement à la marge. Parce que ce
23 qu'on a vu dans votre présentation, là, la fameuse
24 ligne, là, c'est que vous faites une moyenne à
25 partir de deux mille treize (2013), alors que le

1 système n'était pas encore vraiment implanté. Et
2 puis... puis là, vous tirez... là, vous tirez la
3 ligne verte, puis là vous dites : ah, bien je
4 demande ça de plus ça fait que c'est... Mais vous
5 ne le savez même pas ce qui était dedans, dans le
6 fond, là. Ça fait que vous êtes... vous n'êtes pas
7 en mesure de nous dire que c'est effectivement à la
8 marge.

9 R. La façon dont on a fait l'estimation du quatorze
10 millions (14 M), donc tout ce qui au-dessus de la
11 ligne verte, en fait on s'était inspiré de la
12 méthode Roland Berger qui vous a été présentée l'an
13 dernier. Donc, dans cette méthode-là on faisait une
14 corrélation, on avait démontré une corrélation
15 entre les heures ou les heures de maintenance dans
16 un contexte de niveau de risque donné. Donc, on a
17 regardé, par le passé, quel était le niveau de
18 risque et combien de temps ça prenait pour faire
19 une intervention. Alors il y a une corrélation qui
20 a été faite à ce niveau-là et c'est comme ça qu'on
21 a pu projeter la ligne pointillée bleue. Donc, on
22 voit que considérant que le risque va être accru
23 entre deux mille dix-neuf (2019) et deux mille
24 vingt-deux (2022), bien en corrélant le facteur
25 qu'on a établi et en regardant le passé, on sait

1 que par le fait même, le coût des interventions va
2 être plus élevé aussi dans ces mêmes années, de
3 deux mille dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux
4 (2022).

5 Alors c'est vraiment inspiré de la méthode
6 Roland Berger, qui vous a été présentée l'an
7 dernier. Donc, c'est comme ça qu'on a établi la
8 ligne pointillée bleue. Et comme notre modèle MGA,
9 lui, son modèle de coût est basé sur l'historique
10 réel, qui est la ligne verte, mais que l'on sait
11 que les coûts vont être encore plus élevés dans le
12 futur puisque le risque sera aussi plus élevé,
13 c'est là où le delta a été estimé à quatorze
14 millions (14 M). Et pour nous, là-dessus il n'y a
15 pas de double comptage, là.

16 (13 h 54)

17 Q. **[281]** Mais on s'entend que si vous aviez pris la
18 moyenne à partir de deux mille seize (2016), à
19 partir des dates auxquelles vous avez commencé,
20 deux mille seize-deux mille dix-sept (2016-2017),
21 votre moyenne aurait été plus haute que par rapport
22 à deux mille quatorze (2014)? Votre ligne verte,
23 elle aurait été un petit peu plus haute puis votre
24 coût... C'est que vous partez du haut puis vous
25 dites, bon, bien jusqu'où je descends, puis ça me

1 fait quatorze millions (14 M). Ça, c'est
2 nécessairement les effets perturbateurs. Mais selon
3 l'année de départ de votre calcul, bien, l'effet
4 perturbateur est à dix millions (10 M) ou à
5 quatorze (14).

6 R. Évidemment, le modèle de coût est basé sur un
7 historique de plus d'une année de tendance. Ça fait
8 que c'est pour ça, on a quatre ans de coûts dans
9 notre système. Ça fait que, évidemment, si on ne
10 s'était fié qu'à deux mille dix-sept (2017), je
11 comprends que l'écart aurait été différent. Mais le
12 modèle de coût est basé sur un historique.

13 Q. **[282]** Non, je comprends ça. C'est juste que...
14 C'est que ça ne tient pas compte nécessairement
15 mais je n'étais pas là pour le modèle Berger de
16 l'année passée mais... C'est beau, c'est juste que
17 le coût change dépendamment, évidemment, de votre
18 date de départ. C'est sûr, c'est basé sur une
19 moyenne.

20 R. J'aimerais, si vous me permettez, peut-être ajouter
21 un complément, Madame la Présidente, sur notre
22 dernier échange. Oui? En fait, simplement
23 mentionner, si on avait basé hypothétiquement le
24 modèle MGA sur la dernière année, mettons deux
25 mille dix-sept (2017), exclusivement la dernière

1 année deux mille dix-sept (2017), le MGA aurait
2 généralé des interventions pour les années deux mille
3 dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux (2022) et
4 il aurait généralé un coût associé à ces
5 interventions-là encore plus élevé que ce qu'il n'a
6 fait.

7 Donc, évidemment, si, je vais donner un
8 chiffre, la moyenne me donne cent dollars (100 \$)
9 puis deux mille dix-sept (2017) c'est deux cents
10 dollars (200 \$) puis on sait que dans les années
11 deux mille dix-neuf (2019) à deux mille vingt-deux
12 (2022) j'ai cent (100) interventions à faire, le
13 MGA n'aurait pas été à cinquante-quatre millions
14 (54 M), il aurait été plus élevé que ça. Donc,
15 c'est tout des vases communicants aussi là-dedans.
16 Ça fait que la moyenne est là et c'est toujours
17 l'écart par rapport à la moyenne.

18 Q. **[283]** Merci. Je m'excuse encore.

19 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

20 Q. **[284]** Je pense pour le MGA ça va compléter pour
21 nous. Je vais vous référer maintenant à la pièce
22 HQT-3, Document 2 sur les indicateurs de
23 performance. Donc, c'est la pièce Régie B-0009 à la
24 page 36. Est-ce que vous avez la pièce? Vous
25 l'avez?

1 M. STÉPHANE VERRET :

2 R. Oui, on a la page.

3 Q. **[285]** Juste une question de précision. Si on va
4 vers la fin du tableau pour les déversements
5 accidentels de moins de cent (100) litres, on voit
6 que pour l'année deux mille dix-sept (2017) il y a
7 eu cinquante-trois (53) déversements de moins de
8 cent (100) litres, soit un niveau plus élevé que
9 deux mille huit (2008).

10 Est-ce que vous pouvez nous donner plus de
11 détails sur les raisons de cette augmentation-là.
12 On voit dans le tableau, en deux mille huit (2008),
13 vous étiez à vingt-quatre (24) déversements. Si on
14 va en deux mille dix-sept (2017), vous êtes à
15 cinquante-trois (53).

16 R. On va prendre un engagement pour vous fournir le
17 détail.

18 Q. **[286]** O.K. Donc, ça serait l'engagement...

19 LA GREFFIÈRE :

20 Numéro 9.

21 Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE :

22 Q. **[287]** 9. Donc, donner plus de détails sur les
23 raisons de l'augmentation du nombre de déversements
24 accidentels de moins de cent (100) litres que l'on
25 retrouve à la pièce HQT-3, Document 2, à la page

1 36.

2

3 E-9 (HQT) : Donner plus de détails sur les raisons
4 de l'augmentation du nombre de
5 déversements accidentels de moins de
6 100 litres que l'on retrouve à la
7 pièce HQT-3, Document 2, à la page 36
8 (demandé par la Régie)

9

10 Je vais vous référer maintenant à la pièce HQT-3,
11 Document 3, à la page 22, donc pièce Régie B-0010,
12 et ça concerne l'indicateur lié au contrôle de
13 mouvement d'énergie.

14 (13 h 59)

15 Alors, à la ligne 5 de la page 22, vous
16 dites, et je vais lire, là :

17 Le coût total entrant dans la
18 composition des indicateurs ne peut
19 plus considérer les coûts des systèmes
20 informatiques remplissant la fonction
21 de la conduite du réseau. Ces derniers
22 relèvent de la vice-présidence des
23 Technologies de l'information et des
24 communications et sont facturés à
25 forfait, avec les autres services

1 informatiques du Transporteur. Le
2 Transporteur ne peut inclure dans le
3 coût total que celui des ressources
4 affectées au contrôle des mouvements
5 d'énergie.

6 Ma première question : est-ce que vous pouvez nous
7 préciser s'il est toujours possible de séparer les
8 coûts des systèmes informatiques remplissant la
9 fonction de la conduite du réseau, des coûts des
10 autres services informatiques du Transporteur? Est-
11 ce que c'est toujours possible pour vous de
12 distinguer ces coûts-là?

13 M. STÉPHANE VERRET :

14 R. Je pense que c'est une question qui serait
15 davantage pour le panel 3.

16 Q. **[288]** Le panel 3?

17 R. Oui, sur les... l'information sur les coûts.

18 Q. **[289]** O.K. La prochaine question va concerner
19 l'état des ZAL. Est-ce que c'est vous qui pouvez
20 répondre à cette question-là?

21 R. On devrait être en mesure de... Oui.

22 Q. **[290]** O.K. Ça va. Alors, bien, je vais vous référer
23 d'abord à la décision. Je pense que ça va être plus
24 simple, là. Je ne sais pas si vous avez devant vous
25 ou près de vous la D-2018-021. Écoutez, je peux

1 peut-être vous lire l'extrait pertinent si vous
2 voulez. Oui, oui. Allez-y. Allez-y. Je vous
3 remercie. À la page 79, le paragraphe 313. Donc, au
4 paragraphe 313, la Régie indiquait :

5 Le Transporteur affirme qu'il suit
6 quatre indicateurs portant sur la
7 maintenance stratégique qu'il définit
8 comme une maintenance d'importance :
9 et au troisième point plus bas, vous dites... bien,
10 en fait, il est écrit :

11 Le suivi de la superficie des ZAL, qui
12 compare de façon hebdomadaire la
13 superficie réduite par rapport à la
14 cible planifiée;

15 Est-ce que vous pourriez nous dire, à l'heure
16 actuelle, quelle est la tendance au niveau des ZAL?
17 Est-ce qu'il y a encore des ZAL actifs...

18 R. Oui.

19 Q. **[291]** ... ou actives plutôt, présentement?

20 M. LOUIS VECI :

21 R. Oui. Écoutez, suite au remplacement du programme
22 PK, on avait descendu en bas de l'idéal qui était
23 quatre point sept (4,7) kilomètres carrés. On était
24 parti de neuf, on est descendu en bas de l'idéal.
25 Donc, on avait rencontré cet objectif-là. Et suite

1 aux événements que monsieur Chagnon, je commence à
2 être fatigué, a présenté sur les transfos de
3 courant TCMBE, on est remonté autour de sept
4 kilomètres carrés. Ceci étant dit, on ne peut pas
5 comparer chaque zone d'accès limité pour pouvoir en
6 retirer ou éliminer les zones d'accès limité. C'est
7 pas le même remède. Alors, un disjoncteur PK, la
8 première fois, c'était drôlement difficile de le
9 remplacer puisque, au départ, ça nous prenait
10 quarante (40) jours. Puis à la fin, ça nous a pris
11 quatorze (14) jours pour le faire.

12 Si on doit remplacer une unité de mesure,
13 dépendamment si c'est de la haute tension, moyenne
14 tension, ça peut prendre deux jours, trois jours,
15 quatre jours. Et si c'est seulement un
16 échantillonnage d'huile à tous les vingt-quatre
17 (24) heures, bien là c'est encore plus facile.

18 Alors, pour notre sept kilomètres carrés
19 qui a remonté beaucoup à cause d'événements que
20 monsieur Chagnon vous a mentionnés, pour le moment
21 on a des remplacements d'unités de mesure qui sont
22 prévus cette année, on en a treize (13).

23 L'année prochaine, on en a, à partir du
24 printemps, avec l'approvisionnement, on va
25 remplacer l'ensemble des... je dis cinquante-trois

1 (53) visés, là, puis donc on va être capable de
2 vivre avec ça. Mais, avec une zone d'accès limité
3 où on va devoir faire attention avec
4 l'échantillonnage d'huile si on doit aller dans la
5 zone.

6 Ça fait qu'on retourne à sept kilomètres
7 carrés, un petit peu moins préoccupé, je vous
8 dirais, que lorsqu'on avait des PK, mais ça fait
9 maintenant partie de notre vie dans un réseau
10 vieillissant. Donc, il me préoccupe moins le
11 kilomètre carré cette fois-ci.

12 Q. **[292]** Et puis écoutez, j'avais une dernière
13 question concernant les coûts de la maîtrise de la
14 végétation, donc je présume que c'est également le
15 panel 3 qui va être plus en mesure de répondre.

16 R. Si on a une chance de répondre aux besoins, on va
17 le faire, si c'est les coûts on va aller avec le
18 panel 3.

19 Q. **[293]** O.K. Ça va être... Oui. D'accord. Je vais
20 revenir avec le panel 3, je pense, ça va être
21 préférable. Je vous remercie.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci, Maître Ouimette. Merci de votre
24 compréhension.

25

1 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. [294] Monsieur Émond, moi, je vais revenir. Je
4 vais... en fait, je vais vous les demander. Je ne
5 les prendrai pas en engagement, mais demain, si
6 vous revenez avec ça, on verra si on finit
7 remarquez bien, là, mais je ne pense pas que vous
8 allez être capable de me donner ça là.

9 (14 h 04)

10 Je reviens sur ma conversation de tantôt.
11 Un, j'aimerais bien qu'on sache d'où vient le
12 fameux 7, je pense que je l'ai dit tantôt, vous
13 l'avez noté, ça va bien. Est-ce qu'il y a... ce
14 qu'on aimerait, c'est la figure 7 là qui montre ce
15 risque-là. Est-ce qu'on est capable? Êtes-vous en
16 mesure de nous donner ça par famille, d'équipements
17 homogènes et par spécialité? Parce que vous nous
18 avez dit : « On n'est pas capable de le faire par
19 emplacement. » Je comprends ça, est-ce que vous
20 êtes capable de le faire par famille?

21 Si vous étiez en mesure de nous...

22 Évidemment, donc le 7, nous dire comment notre taux
23 de risque en maintenance est calculé par famille
24 d'équipements homogènes et par spécialité. On
25 aimerait voir comment le calcul est réalisé, c'est

1 quoi en arrière là comment ce calcul-là est
2 réalisé. Et puis les renseignements disponibles
3 relatifs à la variabilité du taux de risques en
4 maintenance par famille d'équipements, homogènes et
5 par spécialités.

6 Je sais que c'est beaucoup d'ouvrage, mais
7 on vous l'a demandé depuis longtemps. Et puis,
8 c'est malheureux qu'on doive attendre l'audience
9 pour le faire.

10 Puis évidemment, dans les moins de vingt-
11 cinq millions (25 M\$), il y a... Tu sais, il y a
12 des beaux petits carrés jaunes oranges, jaunes et
13 oranges qui décrivent le taux de risques par
14 famille là. Si on serait capable d'avoir quelque
15 chose de similaire, ça serait apprécié. Ça fait que
16 je ne le sais pas ce que vous allez être en mesure
17 de nous donner d'ici demain matin ou par
18 engagement, demain matin, si vous n'y arrivez pas,
19 mais vraiment quelque chose dans ce type-là ça
20 serait apprécié.

21 Là, attendez, j'ai un tapon de questions.
22 Ne bougez pas. J'ai une heure (1 h) juste pour moi!
23 Ce n'est pas formidable ça.

24 Q. [295] Je me demandais, Madame Roby, vous nous avez
25 dit que vous avez fait vos simulations pour le MGA

1 au début deux mille dix-huit (2018), printemps deux
2 mille dix-huit (2018). Est-ce que vous aviez les
3 données réelles à ce moment-là de deux mille dix-
4 sept (2017), et est-ce que vous en avez tenu compte
5 dans vos simulations de deux mille dix-huit (2018)
6 ou est-ce que c'était des « projetés » de deux
7 mille dix-sept (2017) que vous avez pris pour faire
8 votre simulation de deux mille dix-huit (2018)?

9 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

10 R. Le réel deux mille dix-sept (2017).

11 Q. **[296]** Le réel deux mille dix-sept (2017). Merci. Et
12 là, je m'excuse là je vais vous promener d'une
13 place à l'autre, et je n'ai pas toujours les
14 références, mais je vais vous demander de prendre
15 le tableau sur les critères. C'est l'échelle de
16 pondération par critères pour déterminer les
17 indisponibilités forcées par défaillance, les IFD.
18 C'était la pièce, je pense, la B-0118, mais je n'ai
19 pas noté la page. C'était en suivi des questions de
20 l'AHQ-ARQ. B-118... B-00118... c'est-tu ça?

21 En fait, la question, c'est parce qu'elle
22 va revenir à quelques reprises, mais... Est-ce que
23 vous utilisez ces critères-là pour déterminer les
24 éléments qui composent la maintenance stratégique?
25 Est-ce que vous prenez exactement ces critères-là

1 ou est-ce que c'est d'autres critères pour
2 déterminer? Est-ce que vous prenez ceux qui...
3 excusez l'anglicisme, mais qui « scorent » le plus
4 fort pour déterminer ce qui va dans la maintenance
5 stratégique suite à ce tableau-là? Ou est-ce que
6 vous utilisez d'autres paramètres pour déterminer
7 ce qui va dans la maintenance stratégique? Et si
8 oui, pourquoi prenez-vous d'autres critères que
9 ceux qui sont là?

10 (14 h 09)

11 M. LOUIS VECI :

12 R. On rentre dans une clarification importante
13 nécessaire, on a utilisé une maintenance
14 stratégique tellement souvent que j'aimerais
15 savoir...

16 Q. **[297]** Celle qui a été utile pour la rémunération
17 incitative...

18 R. Ah!

19 Q. **[298]** ... et les objectifs corporatifs.

20 R. Parfait. Alors, pour les objectifs corporatifs qui
21 est un sous-ensemble de la maintenance...

22 Q. **[299]** Il y a soixante-quinze (75) éléments dans...

23 R. ... conditionnelle, on avait de la conditionnelle
24 ciblée qui est un type de maintenance lourde, donc,
25 une maintenance qu'on fait sur une composante

1 importante en milieu de vie ou un peu plus tard
2 dans la vie d'un actif, on a parlé de chargeurs de
3 prises, cheminées de CPU, traversées, etc., on en
4 avait soixante-quinze (75) qu'on visait accomplir.

5 Le défi dans le soixante-quinze (75) c'est
6 que c'est des éléments qu'on a... qu'on en faisait
7 deux par année, trois par année, qui sont très
8 difficiles d'obtention par exemple en termes de
9 retraits sur le réseau principal, donc, les
10 sectionneurs télécommandés à distance à la Baie
11 James c'était très difficile de le faire, coûteux
12 de la pièce, et donc, c'est pour ça qu'on avait
13 fait un objectif important, et de télécommander à
14 distance pour les normes NERC, NPCC et de ramener
15 le réseau en trente (30) minutes c'était très
16 important de le faire. Donc, on a mis une
17 visibilité là-dessus.

18 On avait... on avait mis une visibilité
19 aussi sur des éléments santé et sécurité, donc, on
20 a parlé de ZAL en deux mille dix-sept (2017) puis
21 en deux mille dix-huit (2018) c'est autre chose
22 mais c'était très important pour nous. On avait une
23 criticité au niveau santé et sécurité là-dessus et
24 maintenabilité.

25 Sur la maintenance systématique maintenant,

1 il y avait de mémoire dix-huit mille (18 000)
2 ordres de travail en maintenance systématique qui
3 étaient visées dans cet objectif-là et on a fini
4 l'année, disons, à vingt-huit mille (28 000) ordres
5 de travail en systématique. Donc, sur les dix-huit
6 mille (18 000) qu'on a choisis, on a choisi les
7 éléments... des éléments importants comme ceux-là
8 que vous voyez dans les familles stratégiques.

9 J'en profite pour mentionner qu'en deux
10 mille dix-huit (2018), l'objectif qui était dans...
11 pour une même réalisation de quatre-vingt-cinq (85)
12 dans l'objectif stratégique en maintenance
13 systématique, ça visait trente-sept mille (37 000)
14 ordres de travail au lieu de dix-huit mille
15 (18 000). Donc, pour le même... quatre-vingt-cinq
16 pour cent (85 %) visait l'idéal, c'est pas le même
17 contenu. Donc, il fallait... à ce moment-là, on va
18 se rapprocher de beaucoup à la maintenance
19 systématique originellement planifiée. Donc, on
20 essaie de venir à arrimer puis dire : « Bien là, on
21 peut-tu mettre la maintenance systématique dans ce
22 quatre quadrants-là comme étant quelque chose qui
23 se rapproche de la maintenance originellement
24 planifiée. » Ça fait que c'est la longue histoire
25 de cet objectif corporatif mais tel qu'il était

1 présenté en deux mille dix-sept (2017), il n'est
2 pas un indicateur suffisant pour l'alignement et
3 l'arrimage avec le modèle gestion des actifs
4 puisqu'il aurait fallu prendre l'ensemble de la
5 maintenance systématique et les équipements
6 planifiés par monsieur Chagnon et se mesurer
7 là-dessus pour dire qu'on est enligné avec le
8 modèle et non pas seulement une sélection de
9 dix-huit mille (18 000).

10 Q. **[300]** Merci.

11 M. STEVE CHAGNON :

12 R. J'aimerais...

13 Q. **[301]** Oui.

14 R. ... donner un complément puis peut-être aider à la
15 compréhension. Le tableau qui est présenté sur les
16 impacts, il faut bien... il faut bien distinguer
17 là, il y a deux concepts ici. Il y a la IF puis la
18 IFD en est un dérivé. Une IF c'est un événement sur
19 le réseau, donc, on est en... en réactif, donc, ce
20 qu'on utilise ici c'est qu'on veut quantifier via
21 un impact les événements réactifs auxquels le
22 Transporteur a fait face pendant l'année.
23 Suite à ça, des équipes techniques vont pouvoir
24 déterminer, par exemple, si une famille
25 d'équipements a plusieurs IFD avec des impacts

1 importants, ça peut déclencher une stratégie de
2 maintenance en mode proactif qui va être une
3 maintenance systématique ou de la maintenance
4 conditionnelle ciblée et ça, ça peut faire état de
5 l'objectif de la maintenance stratégique qui
6 était... qui était discutée précédemment. Donc, les
7 deux éléments viennent peut-être un après l'autre
8 et non pas en même temps et sur des bases
9 différentes. Je ne sais pas si ça clarifie un peu
10 la question.

11 Q. **[302]** Oui, mais... Oui. C'est parce que j'essayais
12 de... Hein, on a la maintenance préventive,
13 maintenance corrective, maintenance préventive se
14 redivise en deux, le systémique, le conditionnel,
15 et là, il y avait la maintenance stratégique,
16 alors, je me demande où ça s'insérerait dans... puis
17 là, je vois que finalement le titre maintenance est
18 là mais il est un terme générique qui ne s'insère
19 pas dans votre modèle.

20 M. LOUIS VECI :

21 Q. **[303]** En fait, merci, on va essayer de le faire...
22 s'intégrer le plus possible mais juste un point.
23 Les objectifs corporatifs, lorsqu'ils sont
24 descendus approuvés par le conseil
25 d'administration, tentent d'avoir une certaine

1 ressemblance ou une certaine équité entre les
2 divisions et donc, ils utilisent le même titre. Ils
3 ont utilisé pour mes équivalents opérateurs des
4 autres divisions taux de réalisation de la
5 maintenance stratégique mais à l'intérieur de ça,
6 on est pas dans le modèle de gestion des actifs et
7 nous, ce qu'on regarde... Ceci étant dit, c'est
8 très important tout de même, à l'intérieur de ça,
9 il y avait les PK en projet l'année dernière, cette
10 année, il y a soixante-quatre (64), le top
11 soixante-quatre (64) des projets est dans mon
12 indicateur maintenant stratégique.

13 (14 h 14)

14 Ça fait qu'on se dirige tranquillement de
15 plus en plus vers quelque chose qui est aligné vers
16 un modèle où on fait les projets importants, puis
17 on fait la maintenance importante, puis en plus
18 grand nombre, mais c'est... en deux mille dix-sept
19 (2017), là, ce n'était pas encore le cas.

20 Q. **[304]** Merci. Dans votre tableau, je suis à la pièce
21 B-0118, le tableau R3.6, l'échelle de pondération
22 par critère. Hier, monsieur Cadrin vous
23 questionnait sur la récurrence et vous avez dit :
24 bien, oui, on note la récurrence parce que s'il
25 rentre deux fois, bien je veux le noter deux fois.

1 La question que je me posais c'était : est-ce que
2 vous le notez même si c'est le même problème ou
3 c'est... Je peux comprendre si c'est deux problèmes
4 différents, mais si c'est le même problème est-ce
5 que vous le notez une fois ou deux fois?

6 M. STEVE CHAGNON :

7 R. En fait, c'est qu'on est dans le critère d'impact
8 d'une IFD. La IFD, elle est notée une fois en
9 occurrence.

10 Q. **[305]** Oui.

11 R. Donc ça, c'est... il n'y aura pas deux... ou un ou
12 deux en fonction d'une récurrence, donc elle est
13 notée une fois. Évidemment, si l'équipement
14 défaille dans la même année deux fois, il va y
15 avoir deux IFD différentes.

16 Q. **[306]** Oui.

17 R. Mais dans la deuxième IFD le critère d'impact va
18 augmenter de un parce qu'on est dans une
19 récurrence. Ou de deux.

20 Q. **[307]** En fait, ma question est plus : est-ce que
21 vous le notez si c'est le même problème ou si c'est
22 un problème différent?

23 R. Non, on n'a pas assez de précision dans les
24 systèmes pour aller jusqu'à la... à noter que c'est
25 une problématique différente ou similaire. Disons

1 que c'est seulement une récurrence.

2 Q. **[308]** Merci. Oui, potentiel, la question 8.1 et 8.3
3 de la DDR-3 de la Régie. C'est la pièce B-0086 ou
4 HQT-13, document 1.3, page 25 de 66. Hier, en
5 réponse à monsieur Cadrin à la question 8.1 vous
6 avez dit que le terme « potentiel » qui est la fin
7 du paragraphe de votre réponse devrait être
8 supprimé, parce qu'il n'a pas vraiment de raison
9 d'être là. Par contre, à la question 8.3, à la
10 réponse, je devrais dire, bon. C'est marqué :

11 Une IF est considérée IFD lorsque le
12 critère « Autorisation de
13 l'exploitant »

14 Et ici, j'imagine que l'exploitant c'est monsieur
15 Veci, pas monsieur Doyle. Est-ce que je me trompe?
16 L'autorisation de... Hier, quand vous faisiez une
17 distinction entre l'exploitant, ici l'autorisation
18 de l'exploitant c'est monsieur Veci ou monsieur
19 Doyle?

20 M. LOUIS VECI :

21 R. L'autorisation de travail est octroyée par monsieur
22 Doyle en exploitation.

23 Q. **[309]** O.K. Ça fait que ça, c'est votre... votre
24 numéro 1. O.K. Donc :

25 lorsque le critère « Autorisation de

1 l'exploitant » est égal à 1. Ce
2 critère permet de cibler qu'une
3 intervention humaine sur un équipement
4 a eu lieu, donc potentiellement une
5 défaillance.

6 Mais là, est-ce que c'est une défaillance quand il
7 y a un 1 ou il n'y a pas de 1? Et s'il n'y a pas de
8 défaillance est-ce que... est-ce que ça diminue le
9 chiffre que vous nous avez donné en réponse aux
10 DDR?

11 M. STEVE CHAGNON :

12 R. En fait, merci, ça me permet aussi de peut-être
13 clarifier la situation sur la 8.1 et la 8.3. Quand
14 on parle de défaillance... puis hier quand j'ai
15 répondu qu'on pouvait enlever le « potentiel »,
16 c'est évidemment qu'il y a eu une IF, donc une
17 indisponibilité de l'équipement. L'aspect
18 défaillance, quand on... la manière dont les
19 questions ont été répondues c'était dans l'axe où
20 l'équipement a défailli, donc n'est plus
21 fonctionnel. Et là, ça ne veut pas dire que quand
22 on intervient sur l'équipement suite à une
23 indisponibilité il y a eu une défaillance
24 fonctionnelle de l'équipement. Ça se peut qu'on ait
25 été seulement réenclencher un système qui a

1 déclenché ou... T'sais, c'est pas... ce n'est pas
2 nécessairement un bris de l'équipement. Donc, c'est
3 peut-être la distinction qu'il faut faire dans la
4 compréhension, et de là probablement l'aspect
5 « potentiel » de... et de là, l'aspect
6 « potentiel » dans la réponse.

7 Q. [310] Ça fait que la défaillance pourrait être due
8 non pas à un bris de l'équipement, mais au fait
9 qu'un automatisme ait fait ouvrir un disjoncteur,
10 par exemple. Vous allez refermer le disjoncteur.

11 R. Je vais donner l'exemple, ce qu'on appelle, nous,
12 une discordance de phase, là, c'est-à-dire quand
13 une des trois phases ouvre sur un disjoncteur de
14 façon intempestive, il y a une... c'est ce qu'on
15 appelle une discordance de phase. Donc là, on va
16 aller intervenir sur le disjoncteur fautif, c'est-
17 à-dire qui n'a pas ouvert au bon moment. Et on peut
18 trouver sur le disjoncteur un vrai problème, là,
19 c'est-à-dire qu'il y a quelque chose qui génère la
20 défaillance.

21 (14 h 19

22 Ou il peut y avoir aussi un enjeu qui est
23 un déclenchement intempestif et là on comprendra
24 que là-dedans il y a, entre guillemets, de
25 « l'électronique » là et il n'y a pas toujours une

1 problématique visuelle observée. Ça peut être
2 quelque chose associé à de l'humidité puis au
3 moment où on va intervenir, il n'y a plus
4 d'humidité. Donc là, on n'est plus capable de voir
5 le problème. Donc, on va refermer en disant qu'il
6 n'y a pas eu de défaillance de l'équipement et pas
7 d'intervention formelle sur l'équipement
8 nécessairement.

9 Q. **[311]** Mais, vous le comptez dans les défaillances
10 par contre dans votre...

11 R. C'est une IF, il y a eu un événement et il ne faut
12 pas...

13 Q. **[312]** Non, mais là en mettant « autorisation de
14 l'exploitant 1 »...

15 R. Oui. Il y a un impact.

16 Q. **[313]** ... vous le mettez... vous le mettez comme un
17 impact même s'il n'y a pas eu de défaillance?

18 R. Oui parce que l'impact, c'est qu'il y a eu un
19 déplacement des équipes de travail pour aller sur
20 les lieux voir l'équipement. Donc, malgré qu'il n'y
21 avait pas de défaillance observée, il y a eu quand
22 même des efforts de mis de notre côté. Donc, c'est
23 un impact pour nous, là. C'est pas seulement des
24 impacts réels...

25 Q. **[314]** Ça fait que l'autorisation, dans le fond, le

1 critère « autorisation de l'exploitant », ce que ça
2 vient indiquer, c'est qu'il y a eu un déplacement
3 d'un membre du personnel?

4 R. Exactement.

5 Q. **[315]** Mais ça, c'est pas vrai pour tous les IF
6 aussi? Vous n'allez pas voir?

7 R. Pas toujours, avec les automatismes...

8 Q. **[316]** Ah! O.K.

9 R. ... avec les... et de plus en plus avec la
10 numérisation, nos postes aussi, on vise à limiter
11 les déplacements.

12 Q. **[317]** Merci. Donc, ça ne sert pas juste à compter
13 le nombre. Parce que là j'avais un problème de
14 logique, là, avec le critère autorisation de
15 l'exploitant, c'était juste pour compter le nombre
16 de défaillances sur un impact.

17 R. Je suis d'accord. Et d'ailleurs, peut-être que
18 cette précision-là, c'est bien qu'on puisse la
19 faire aujourd'hui, en effet.

20 (14 h 22)

21 Q. **[318]** O.K. Hier, sur les IF, monsieur Veci avait
22 dit, bon, en prenant l'exemple du transfo à
23 Montréal : J'ai beaucoup de redondance dans mon
24 système, je peux me permettre de pas travailler
25 dessus tout de suite. Et l'IF deux mille quatorze

1 (2014) va rester un IF deux mille quatorze (2014)
2 et ne deviendra pas un IF deux mille quinze (2015)
3 ni deux mille seize (2016), même si je le laisse
4 traîner les trois années. Est-ce que dans vos
5 ordres de travail vous donnez une priorité à
6 essayer de traiter les IF deux mille quatorze
7 (2014) avant les deux mille seize (2016) ou ça...
8 les... vous utilisez une grille de critères qui
9 fait en sorte que s'il y a des IF deux mille seize
10 (2016) qui sont plus pressants qu'un transfo deux
11 mille quatorze (2014), l'IF deux mille quatorze
12 (2014) peut traîner indéfiniment? Bien peut-être
13 pas indéfiniment, là, mais en tout cas éventuel...

14 R. Les... vous avez raison, les priorisations sont
15 faites selon plusieurs critères et en effet,
16 certaines IF des années passées peuvent être... ne
17 pas être priorisées au détriment de quelque chose
18 qui vient d'arriver, mais qui est plus prioritaire
19 sur le réseau.

20 Donc, il y a plusieurs critères, mais on
21 vise... on arrime nos critères de priorisation avec
22 l'exploitation aussi. Quand je vous parlais dans
23 mes cinq... mes cinq axes, les cinq axes de
24 priorisation de la maintenabilité et de
25 l'exploitabilité, c'est des discussions qui ont

1 cours quand on fait la priorisation du travail,
2 pour s'assurer que les réparations sont faites au
3 bon moment et ne génèrent pas de contraintes en
4 exploitation.

5 Q. [319] Merci.

6 M. LOUIS VECI :

7 R. Je vais quand même amener un petite précision. Je
8 voudrais pas laisser sous l'impression qu'on laisse
9 des transformateurs de puissance sur le banc... sur
10 le banc des touches, là, puisqu'en plus sur cet
11 équipement-là en particulier, sur ce poste-là en
12 particulier, à un moment donné, là, on était rendu
13 avec deux transformateurs de puissance, vous savez,
14 ils ont tous leur âge, là. Et il y en a un des deux
15 qui commençait à chauffer, puis on a amené un canon
16 à neige pour réduire la température du transfo.

17 Mais on avait une situation bien
18 particulière à Montréal. Pour Montréal, on a un
19 déficit de dotation qui dure depuis longtemps, un
20 problème de traction/rétention et que... maintenant
21 qu'il n'était pas résolu, on a réussi à faire faire
22 de la maintenance par de l'externe cette année, qui
23 nous permet de réaliser notre plan de match à
24 Montréal. Donc, on veut récupérer un peu ce qui
25 était en retard à Montréal de façon pointue.

1 Donc, je ne voudrais pas laisser sous
2 l'impression que des transformateurs on en laisse
3 un peu partout traîner indéfiniment, là. C'est pas
4 le cas. Il y avait une situation particulière à cet
5 endroit-là.

6 Q. **[320]** Je ne pensais pas que vous les laissiez
7 traîner, là, c'est juste... c'était l'exemple que
8 vous nous aviez donné.

9 N'importe qui du panel. Hier, Madame Roby,
10 vous nous avez dit : « Bien écoutez, la calibration
11 du cinquante-quatre millions (54 M), bien on va la
12 refaire évidemment année après année. On va
13 remettre notre... Mais est-ce que vous seriez
14 d'accord avec moi que cette calibration-là, si elle
15 devait être à la baisse dans la MRI, ce serait
16 appelé de l'efficience?

17 M. STÉPHANE VERRET :

18 R. Donc, si le modèle simule...

19 Q. **[321]** Mais...

20 R. ... puis on arrive avec quelque chose de plus bas
21 que cinquante-quatre millions (54 M).

22 Q. **[322]** C'est ça.

23 R. Bon. Si, à la fin de l'année, cet argent-là n'est
24 pas dépensé, effectivement ça va rentrer dans un
25 écart par rapport au budget... au budget prévu et

1 autorisé.

2 Q. **[323]** Oui, merci. Je voulais juste qu'on s'entende
3 là-dessus, là.

4 M. LOUIS VECI :

5 R. Est-ce que c'est à ce moment-là que je dis que je
6 ne vois pas ça venir dans un court horizon, par
7 rapport à ce qu'on me demande?

8 Q. **[324]** Je peux comprendre que c'est ce que vous
9 allez me dire.

10 R. O.K. Parfait.

11 Q. **[325]** C'est juste parce que... et là, je reviens à
12 ce que madame Ayoub a dit ce matin quand on
13 regardait les indisponibilités forcées, là, les
14 projections HQT, où on avait discuté du petit point
15 vert qui manquait pour deux mille dix-huit (2018).
16 Vous nous avez dit : le MGA, bien il donne des
17 tendances. J'ai mes nuages de points, puis je tire
18 une ligne au milieu du point. C'est juste que
19 dépendamment où vous placez votre ligne, elle peut
20 être plus basse, plus haute. Ça fait que là, je
21 veux juste savoir. Là, j'ai cru comprendre que
22 c'était une moyenne simple entre le plus haut puis
23 le plus bas. Écoutez, j'essaye de voir comment vous
24 avez tiré ce chiffre-là. Parce que là, vous me
25 dites que c'est une tendance puis je tire ma

1 tendance, là, mais... J'essayais de voir la marge
2 qui était à la hausse ou à la baisse entre la
3 fameuse tendance.

4 (14 h 26)

5 Mme MARIE-JOSÉE ROBY :

6 R. Je pense que madame Ayoub a répondu, c'était en
7 lien avec les modèles de coûts, donc la
8 triangulaire associée aux modèles de coûts. Les
9 nuages de points, tout ça, c'est dans notre
10 triangulaire.

11 Maintenant, dans la tendance projetée des
12 indisponibilités forcées, là c'est autre chose,
13 c'est un autre mécanisme. Donc, on compare, on a
14 fait une corrélation entre le taux de risques et
15 les indisponibilités forcées.

16 Q. **[326]** O.K. Merci. Excusez-moi, c'est juste que je
17 note plusieurs questions au fur et à mesure que les
18 gens en posent.

19 Juste pour m'assurer, votre page 25 de
20 votre présentation, vous voyez que je me rapproche,
21 je suis rendu à monsieur Pelletier, maître
22 Pelletier, à ses questions. Vous indiquez :

23 Ressources requises pour réaliser et
24 supporter la stratégie de maintenance
25 adaptée

1 La maintenance adaptée est en lien avec les IF et
2 les IFD, est-ce que je me trompe?

3 R. C'est la stratégie du MGA, c'est la stratégie qui
4 vient supporter notre stratégie de pérennité.

5 Q. **[327]** Ce matin, quand on parlait de l'innovation,
6 vous nous avez dit : « Bien, écoutez, l'innovation,
7 entre autres, c'est qu'on veut voir venir puis
8 comment le réseau doit réagir face aux panneaux
9 solaire, au réseau... » j'ai « distributed
10 generation ».

11 M. STEVE CHAGNON :

12 R. Une production distribuée?

13 Q. **[328]** Une production distribuée. Oui. Alors, je
14 cherche le lien avec la gestion des actifs ici.
15 Est-ce que vous pourriez... est-ce que c'est des
16 sommes supplémentaires que vous voulez puis vous
17 l'avez mis dans le...

18 R. En fait...

19 Q. **[329]** ... dans l'ensemble des marges?

20 R. En fait, j'ai mentionné l'ensemble des projets qui
21 ont été discuté dans le dépôt. Mais, si on veut
22 particulièrement associé à tout ça, on a parlé de
23 l'amélioration du modèle de gestion des actifs qui
24 est un projet actuel qu'on veut démarrer aussi à
25 l'IREQ. Et tout l'aspect des simulations de réseau

1 pour dégager des marges de transit qui permettent
2 justement d'avoir un peu plus de marge de manoeuvre
3 au niveau de l'exploitation dans un contexte de
4 réseau vieillissant.

5 Il y a aussi des projets à l'IREQ qui aide
6 l'efficience opérationnelle. Donc, il y a de la
7 robotique qu'on essaie de... de l'intervention en
8 ligne sous tension à l'aide de robots, donc c'est
9 d'autres éléments qui vont venir nous aider à
10 réaliser la stratégie de maintenance, de façon à
11 avoir le moins d'impact possible sur l'exploitation
12 du réseau.

13 Q. **[330]** Mais, ça, c'étaient des projets qui
14 existaient avant. Je veux dire, ça fait partie des
15 budgets. C'est juste que j'essaie... C'est parce
16 que là vous êtes à la marge, hein, avec le... En
17 tout cas, c'est ce que j'en comprends là. En quoi
18 ça diffère de vos budgets usuels?

19 R. En fait, au niveau des simulations réseaux, ce sont
20 de nouveaux projets de simulations. Au niveau de la
21 robotique, c'est des ajouts au projet actuel, donc,
22 oui, il y a eu des projets de robotique en poste...
23 en ligne. Maintenant, on veut faire évoluer ça et
24 l'amener plus loin.

25 Le projet PRIAD qui est un autre projet qui

1 est nouveau, là, on veut débiter ça et amener une
2 meilleure robustesse dans nos simulations du MGA.
3 Donc, ce ne sont pas des choses qui vont être
4 réalisées qui sont au-delà de ce qu'on faisait dans
5 les années antérieures.

6 Q. **[331]** Merci. J'essaie de voir si je n'ai pas des
7 questions qui restent. Ah! J'avais mes questions
8 avec mes autobus, mais je pense que...

9 (14 h 32)

10 Excusez-moi. Je vais revenir sur la même
11 page. On vient de parler de l'innovation.
12 Végétation, vous nous avez dit ce matin, Monsieur
13 Veci, que là, je n'ai pas noté le nombre
14 d'hectares, mais ça passait de huit cent cinquante
15 dollars (850 \$) de l'hectare à mille dollars
16 (1 000 \$) de l'hectare.

17 Q. **[332]** Pourriez-vous expliquer les... Je comprends
18 que vous avez dit que ce n'était plus des petits
19 arbres là, mais que c'était des gros arbres.

20 Pouvez-vous nous donner un petit peu plus de
21 détails sur l'explication de la hausse du coût?

22 M. STEVE CHAGNON :

23 R. En fait, il y a trois (3) aspects dans la hausse du
24 coût pour la maîtrise de la végétation. Premier
25 aspect, c'est celui que monsieur Veci a emmené.

1 Donc, la hausse des coûts par hectare là associée
2 au fait que les arbres sont un peu plus « gros »,
3 entre guillemets.

4 Q. **[333]** Mais ça, c'est des services externes? Vous
5 allez par appels d'offres et c'est les prix que
6 vous obtenez.

7 R. Oui. Exactement. C'est basé sur nos appels
8 d'offres. Ensuite de ça, évidemment, l'aspect
9 volume si on veut réaliser la stratégie de
10 maintenance associée à ça, il y avait un aspect
11 volume. Et le dernier point, c'est tous les frais
12 inhérents à la réalisation de ça. Il y a eu des
13 augmentations, donc on sait que pour faire la
14 maîtrise de la végétation, on a des photos
15 aériennes qui sont prises en amont, des données
16 environnementales parce qu'on doit intervenir à des
17 endroits, dans des milieux particuliers donc on
18 doit voir... Donc, tous ces frais inhérents-là à la
19 réalisation, il y a eu des augmentations aussi
20 associées à ça. Donc, c'est les trois (3) axes.

21 Q. **[334]** Ça fait que ça c'est... Mais vous les faisiez
22 ce type, ce troisième (3e) type-là que vous venez
23 de parler. Bon. Les photos aériennes et tout ça,
24 c'est des activités que vous faisiez auparavant?

25 R. Oui.

1 Q. **[335]** Mais que là, les coûts... Je vais dire, pas à
2 l'unité, mais vous aviez une unité par hectare?
3 Comment ça fonctionne? Ça augmente aussi? C'est des
4 coûts reliés à (interrompue).

5 R. Bien. En fait, c'est des frais inhérents. Ce n'est
6 pas par hectare là, ça vient... Quand on fait des
7 photos aériennes, on les fait pour les lignes là.
8 Donc, on n'a jamais comptabilité par hectare pour
9 ces parties-là, c'est pour ça qu'elles sont à part.

10 Q. **[336]** Non. Non, mais je ne le sais pas là.

11 R. Non, mais je vous l'explique là.

12 Q. **[337]** Oui.

13 R. Donc, c'est des frais qui sont, si on veut, en
14 marge de la réalisation, mais qui sont nécessaires
15 à la réalisation des travaux de maîtrise de la
16 végétation.

17 Q. **[338]** Mais que vous faisiez avant et que là, il y a
18 juste une augmentation de taux?

19 R. Exactement. C'est des augmentations par rapport au
20 passé.

21 Q. **[339]** Les autorisations ou en fait, les difficultés
22 réglementaires environnementales que vous faites
23 référence, c'est parce qu'il y a de nouveaux
24 règlements et des nouvelles lois ou c'est parce que
25 ça aussi, c'est une augmentation du coût par

1 rapport à d'habitude?

2 R. Bien. Je vous dirais qu'il y a toujours de
3 l'évolution dans le volet environnemental là. Je ne
4 pourrais pas m'engager précisément à vous dire
5 quels aspects ont augmenté, mais évidemment c'est
6 beaucoup dans l'aspect d'augmentation générale de
7 ça. Les données, on en avait besoin avant, on en a
8 toujours besoin aujourd'hui, on n'a pas changé ce
9 besoin-là.

10 Q. **[340]** Il n'est pas arrivé une loi particulière qui
11 vous dit que dans telle zone de votre réseau vous
12 ne pouvez plus faire ça de la façon que vous
13 opériez auparavant?

14 R. Il y a eu des changements aux lois. Est-ce qu'ils
15 ont eu des impacts significatifs, je ne pourrais
16 pas vous le dire.

17 Q. **[341]** D'accord.

18 M. LOUIS VECI :

19 R. En fait, ce qui est difficile, comme monsieur
20 Chagnon le dit, c'est s'il y a eu une modification
21 dans la Loi dans les milieux humides ou quoi que ce
22 soit, puis c'est devenu plus compliqué pour
23 l'entrepreneur, on ne le verra pas apparaître dans
24 le coût de sa facturation, mais on peut vous dire
25 que quand on doit choisir, par exemple, le meilleur

1 des trois, qui inclut le coût, bien sa facture a
2 augmenté là.

3 Q. **[342]** D'accord. Ça fait que c'est ça qui explique
4 que pour une même superficie c'est quatre millions
5 (4 M\$) de plus. C'est ces deux... ces aspects-là?

6 R. Exactement.

7 Q. **[343]** Merci. J'ai un collègue qui est très fort en
8 normes de fiabilité, alors on se demandait si ça
9 avait un lien les hausses de coûts en maîtrise de
10 la végétation avec une norme de fiabilité, la FAC-
11 003? Est-ce que vous êtes au courant? Ça fait que
12 ça ne serait pas nécessairement une norme de la
13 NERC qui fait en sorte que vos coûts augmentent?

14 M. STEVE CHAGNON :

15 R. Non. On maîtrise la végétation avec les mêmes
16 critères.

17 (14 h 37)

18 Q. **[344]** Merci. Ne perdez pas espoir, il ne m'en reste
19 qu'une. Vous êtes chanceux parce que ça va aller à
20 demain matin. Ça va arrêter mes questions pour
21 l'instant. Je pense qu'on va arrêter ça aujourd'hui
22 parce que je vous ai donné des devoirs à faire pour
23 demain matin. Si vous êtes en mesure de me trouver
24 des réponses et puis... Ça fait que ça va... je
25 pense qu'on va arrêter l'audience pour aujourd'hui

1 et on va se revoir demain matin à neuf heures
2 (9 h 00). Je vous remercie. Oh!

3 Me DELPHINE PITTET :

4 Oui. Delphine Pittet pour la FCEI. Puisque le panel
5 revient demain matin, est-ce que je pourrais savoir
6 si c'était possible d'avoir aussi les réponses à
7 nos engagements?

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Je vous donnerai le score demain, là, je n'ai pas
10 eu de nouvelles jusqu'à maintenant d'où nous en
11 sommes, mais avec la soirée qu'on va prioriser
12 certainement ce qui nous est demandé pour compléter
13 le fardeau que Madame la Présidente... Mais, je
14 peux vous dire que c'est bien noté, puis on va
15 faire notre possible.

16 Me DELPHINE PITTET :

17 O.K. Parfait. Merci.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci. Alors, effectivement, maître Fréchette, si
20 vous êtes en mesure demain matin de nous informer
21 où on en est dans les engagements, ce serait
22 apprécié. Je vous remercie beaucoup. Alors, à
23 demain matin.

24 AJOURNEMENT

25

1

2 SERMENT D'OFFICE :

3 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
4 certifie sous mon serment d'office, que les pages
5 qui précèdent sont et contiennent la transcription
6 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au
7 moyen du sténomasque, le tout conformément à la
8 Loi.

9

10 ET J'AI SIGNE:

11

12

13

Sténographe officiel. 200569-7